

# La cohérence textuelle

## Syntaxe, Sémantique, pragmatique

Lundquist, Lita Sander

### *Document Version*

Final published version

### *Publication date:*

1980

### *License*

CC BY-NC-ND

### *Citation for published version (APA):*

Lundquist, L. S. (1980). *La cohérence textuelle: Syntaxe, Sémantique, pragmatique*. Erhvervsøkonomisk Forlag S/I. Skriftrække J No. 4

[Link to publication in CBS Research Portal](#)

### **General rights**

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

### **Take down policy**

If you believe that this document breaches copyright please contact us (research.lib@cbs.dk) providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Download date: 04. Jul. 2025



La cohérence textuelle:  
**syntaxe, sémantique, pragmatique**

*HANDELSHØJSKOLEN I KØBENHAVN  
SKRIFTRÆKKE J*

# **ERHVERVSSPROGLIGE SKRIFTER**

UNDER REDAKTION AF PROFESSOR JENS RASMUSSEN

**4**

Lita Lundquist

**La cohérence textuelle:  
syntaxe, sémantique, pragmatique**

*ERHVERVSØKONOMISK FORLAG S/I*

Lita Lundquist  
×

La cohérence textuelle:  
syntaxe, sémantique, pragmatique

Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck  
København 1980

© Erhvervsøkonomisk Forlag S/I, 1980  
Trykt hos  
Villadsen & Christensen A/S, København  
ISBN 87-17-03358-6

HANDELSHØJSKOLENS  
SPROGBIBLIOTEK

4.9.80

TABLE DES MATIERES.

---

PREMIERE PARTIE: LA LINGUISTIQUE TEXTUELLE

<u>Chapitre I:</u>	<u>La linguistique textuelle</u> .....	p. 1
<u>Chapitre II:</u>	<u>Texte: discussion et définition</u> .....	p. 7
	Texte comme signe global .....	p. 7
	Texte comme manifestation concrète de la parole .....	p. 8
	Texte comme suite cohérente de phrases .....	p. 9
	"Texte", "discours", "énoncé" en France .....	p. 11
	Objet, but et méthode d'analyse .....	p. 13
	Notre définition de texte .....	p. 13.
<u>Chapitre III:</u>	<u>Cohérence: syntaxe, sémantique, pragmatique?</u> .....	p. 17
	Isenberg: Überlegungen zur Text- theorie .....	p. 19
	Harweg: Pronomina und Textkonsti- tution .....	p. 20
	Irena Bellert: Über eine Bedingung für die Kohärenz von Texten .....	p. 21
	Egon Werlich: A Text Grammar of English .....	p. 23
	Nouvelle "syntaxe" .....	p. 26

DEUXIEME PARTIE: COHERENCE TEXTUELLE - THEORIE EXISTANTE  
TROIS NOTIONS DE BASE.

		p. 28
<u>Chapitre IV:</u>	<u>La coréférence</u> .....	p. 29
	La référence et la coréférence .....	p. 29
	L'expression linguistique de la référence et de la coréférence .....	p. 33
	La coréférence .....	p. 34
	La présupposition .....	p. 36
	Coréférence - thématique .....	p. 40
<u>Chapitre V:</u>	<u>La contiguïté sémantique</u> .....	p. 42
	Définition de la contiguïté sémantique .....	p. 42
	Relations sémantiques .....	p. 43
	Opérations cognitives .....	p. 45
	Contiguïté sémantique: syntaxe ou sémantique? .....	p. 46
<u>Chapitre VI:</u>	<u>La connexion par connecteurs</u> .....	p. 47
	Différence par rapport à la cohérence coréférentielle et sémantique .....	p. 47
	Définition et inventaire .....	p. 48
	Classification sémantique des connecteurs .....	p. 49
	Redondance .....	p. 51

TROISIEME PARTIE: COHERENCE TEXTUELLE - THEORIE NOUVELLE.

	p. 54
<u>Chapitre VII: Structure textuelle thématique</u> .....	p. 55
<u>Chapitre VIII: Structure textuelle sémantique</u> .....	p. 59
Relations sémantiques entre phrases .....	p. 59
Relations sémantiques textuelles .....	p. 62
Structure sémantique "profonde" .....	p. 64
<u>Chapitre IX: Structure textuelle pragmatique</u> .....	p. 67

QUATRIEME PARTIE: METHODE D'ANALYSE.

<u>Chapitre X: Elaboration d'une méthode pour concilier l'analyse de l'unité phrase et l'analyse de l'unité texte</u> .....	p. 72
Les principes généraux de l'analyse casuelle .....	p. 73
Le contenu propositionnel: Les catégories des cas .....	p. 76
Le contenu modal: Les indices de modalité .....	p. 81
La démarche analytique .....	p. 82

## CINQUIEME PARTIE: COHERENCE TEXTUELLE - PRATIQUE.

<u>Chapitre XI:</u>	<u>Analyse I: "Mort du Maréchal Vassilevsky, Ancien ministre des forces armées"</u> .....	p.	88
	Texte .....	p.	89
	Schéma du contenu propositionnel .....	p.	92
	Cohérence thématique .....	p.	94
	Cohérence sémantique .....	p.	97
	Cohérence pragmatique .....	p.	107
	Schéma du contenu modal .....	p.	108
	Conclusion .....	p.	117
<u>Chapitre XII:</u>	<u>Analyse II: "La France"</u> .....	p.	119
	Texte .....	p.	122
	Cohérence thématique .....	p.	125
	Schéma du contenu propositionnel .....	p.	126
	Cohérence sémantique .....	p.	130
	Cohérence pragmatique .....	p.	140
	Schéma du contenu modal .....	p.	142
	Conclusion .....	p.	144
<u>Chapitre XIII:</u>	<u>Analyse III: "Généralités sur les obligations et classification"</u> .....	p.	146
	Texte .....	p.	148
	Schéma du contenu propositionnel .....	p.	150
	Cohérence thématique .....	p.	152
	Cohérence sémantique .....	p.	158
	Cohérence pragmatique .....	p.	163
	Schéma du contenu modal .....	p.	164
	Conclusion .....	p.	174

SIXIEME PARTIE: COHERENCE TEXTUELLE - TYPOLOGIE TEXTUELLE.

<u>Chapitre XIV:</u>	
<u>Cohérence textuelle -</u>	
<u>typologie textuelle</u> .....	p. 176
Cohérence sémantique -	
structure sémantique de base .....	p. 176
Cohérence modale -	
acte de langage .....	p. 181
<u>CONCLUSION</u> .....	p. 184
<u>NOTES</u> .....	p. 193
<u>BIBLIOGRAPHIE</u> .....	p. 220
<u>RESUME EN ANGLAIS - SUMMARY IN ENGLISH</u> .....	p. 237



## CHAPITRE I: LA LINGUISTIQUE TEXTUELLE.

---

Le titre renferme deux notions

cohérence

textuel

qui nous introduisent tout de suite dans le champ d'investigation de la linguistique textuelle.

C'est pourquoi nous tâcherons dans cette première partie de jeter quelque lumière sur le domaine de la linguistique textuelle et de définir les deux concepts qui constituent l'objet de notre analyse: texte et cohérence.

La linguistique textuelle s'oppose à la linguistique traditionnelle en ce qu'elle conçoit le texte et non plus la phrase comme l'unité linguistique primaire<sup>1)</sup>. Deux raisons viennent appuyer cette conception: d'une part l'homme s'exprime en texte et non pas en phrases isolées<sup>2)</sup>, d'autre part il y a des phénomènes linguistiques qui ne reçoivent pas d'explication satisfaisante dans le cadre de la linguistique traditionnelle<sup>3)</sup>. Dans la linguistique textuelle, l'on voit le texte dans deux optiques différentes, une optique externe où le texte est conçu comme l'unité globale d'un acte d'énonciation, et une optique interne où le texte est considéré comme l'enchaînement de structures syntaxiques particulières.

La nécessité de concevoir une nouvelle linguistique a été soulignée en Allemagne dans les années 1930-40: elle avait pour objet de définir une théorie de la littérature, fondée sur des concepts linguistiques rigoureux.

Dans les années 60 et 70, l'on voit apparaître des descriptions détaillées de différents phénomènes linguistiques de la cohérence textuelle. C'est dans cette optique que les problèmes des temps et aspects verbaux sont traités par Weinrich dans son livre "Tempus" paru en 1964, où il porte l'analyse linguistique des régularités de distribution des temps au niveau du texte.

C'est également dans une perspective de cohérence textuelle que le problème de la pronominalisation a été étudié par Harweg dans "Pronomina und Textkonstitution", 1968.

Tandis que ces deux traités s'attaquent à des problèmes détaillés, spécifiques, d'autres essaient de fonder des modèles et des méthodes d'une linguistique textuelle globale, et de déterminer les tâches générales de celle-ci. Parmi ces approches, nous faisons mention de "Modelle und Methoden der Textsyntax" de Dressler, 1969, et de "Aufgaben und Methoden der Textlinguistik" de Brinker, 1971. Ici se trouvent défini le concept de texte, et décrits les objectifs principaux d'une linguistique qui se veut textuelle.

Dressler se propose d'éclaircir les fonctions qu'ont les différents éléments linguistiques dans le texte, et pour Brinker l'objectif principal se trouve exprimé en ces termes:

"Hauptaufgabe einer sich als Textlinguistik verstehenden Linguistik sei die Beschreibung des Funktionierens aller sprachlicher Einheiten im Textzusammenhang".

(Brinker, 1971, p. 217).

En 1972, Dressler complète ces esquisses de procédés méthodiques par une introduction très détaillée aux problématiques et aux méthodes linguistiques dans "Einführung in die Textlinguistik". Dans ce livre, Dressler réunit dans

une théorie textuelle intégrée les trois niveaux: syntaxe, sémantique, pragmatique, qui sont souvent séparés dans la grammaire traditionnelle.

Parmi les problèmes syntaxiques qui semblent déterminés, non pas par la structure de la phrase, mais par l'agencement textuel, se trouve l'ordre des mots dans la phrase. L'ordre des mots a été examiné dans une "perspective fonctionnelle de la phrase", "Functional Sentence Perspective", par les linguistes de Prague, entre autres par Daneš.

Par ces quelques remarques très sommaires sur la linguistique textuelle, nous avons voulu, d'une part tracer l'itinéraire initial de cette nouvelle discipline et en souligner les deux grandes sources de difficultés: premièrement les problèmes syntaxiques de la cohérence textuelle dont l'explication exige un dépassement des cadres phrastiques. Parmi ces problèmes se situent le système verbal, la pronominalisation, la définitivisation, l'ordre des mots dans la phrase. Deuxièmement, il y a les difficultés qui consistent à mettre au point une théorie globale des phénomènes syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. On verra, en effet, que toute notre étude tournera autour de ces deux questions.

Nous avons voulu, d'autre part, signaler les auteurs dont les oeuvres nous semblent jalonner cet itinéraire, et auxquels nous ferons souvent référence par la suite. Or, à ces oeuvres qui nous viennent d'Allemagne et des pays de l'Est, nous allons ajouter le livre de Halliday et Hasan: "Cohesion in English", 1976, qui s'attaque directement, comme le titre l'indique, au problème de la "cohesion". Nous nous sommes inspirée de ce traité, ainsi que d'autres articles de Halliday<sup>4)</sup>. En France, la linguistique des textes commence seulement à prendre forme, bien que de manière indirecte, dans les essais de Benveniste sur "L'homme dans la langue" dans "Problèmes de linguistique générale", 1966.

Benveniste introduit dans cet ouvrage le concept d'énoncia-  
tion qui rejoint, à plusieurs égards, celui de pragmatique  
(voir aussi p.68). Benveniste a remarqué qu'il existe deux  
linguistiques différentes, mais dont "les chemins se croi-  
sent à tout moment" (1962, p. 130): celle de la langue comme  
système de signes et celle de la langue comme instrument de  
communication. Le concept de "discours" fait son apparition  
chez Benveniste comme "la manifestation de la langue dans la  
communication vivante" (1962, p. 130), mais non pas comme  
unité linguistique. L'unité linguistique supérieure reste  
pour lui la phrase, fait sur lequel il ne cesse d'insister:

"Une phrase ne peut ... pas servir d'intégrant à un  
autre type d'unité".

(Benveniste, 1962, p. 128).

"Il n'y a pas de niveau linguistique au-delà du ni-  
veau catégorématique" (i.e. de la phrase).

Or, Benveniste admet que c'est dans

"le discours, actualisé en phrases, que la langue se  
forme et se configure".

(Benveniste, 1962, p. 131).

La linguistique textuelle se situe précisément à la croisée  
des deux linguistiques différentes évoquées par Benveniste,  
étant donné qu'elle opère à la fois dans une optique phras-  
tique et dans une optique textuelle.

Nous entreprendrons cette transgression d'un niveau à un  
autre, qui de plus est hypothétique, consciente des pro-  
blèmes y afférents, mais espérant que "la transition d'un  
niveau (de l'analyse linguistique) au suivant met en jeu  
des propriétés singulières et inaperçues" (Benveniste, 1962,  
p. 124).

En France sont également très connues les théories de Roman  
Jakobson dont le modèle de communication comportant les six  
fonctions de la langue (voir note 44), a largement contribué

à l'élaboration d'une perspective communicative, pragmatique de la linguistique.

Or, comme l'indiquent les titres suivants, les recherches en matière de linguistique textuelle en France vont surtout dans le sens d'une théorie littéraire: Adam et Goldenstein: "Linguistique et discours littéraire", 1976 et "Linguistique textuelle et études des textes littéraires" par Simonin-Grumbach, 1977.

On y reconnaîtra le point de départ de la linguistique textuelle allemande (voir p. 1) qui voulait précisément fonder une théorie littéraire sur des concepts strictement linguistiques. Depuis, la linguistique textuelle vise à fournir des concepts analytiques qui puissent rendre compte de la constitution de tout texte, qu'il soit littéraire ou non. C'est dans ce sens que va le présent travail, puisque nous nous proposons justement d'appliquer certaines données de la linguistique textuelle à des textes non-littéraires.

Pour conclure ces préliminaires portant sur la linguistique textuelle, nous pouvons affirmer que celle-ci peut paraître confuse. En effet, la linguistique textuelle, en voulant dépasser le niveau de la phrase pour accéder à celui du texte, ouvre toutes grandes les vannes à un domaine où s'entremêlent des observables linguistiques, qui ont été "syntaxiques" jusqu'ici dans la structure de la phrase, mais dont l'appartenance syntaxique vacille dans une optique textuelle. Car, pour qu'il y ait syntaxe, il faut qu'il y ait structure, et il reste encore à prouver que le texte possède une structure comme il en existe une dans la phrase.

Cette mise en cause d'un niveau syntactique textuel fait disparaître les limites entre syntaxe, sémantique et pragmatique et fait entrevoir le texte non plus comme une structure close, mais comme un processus de signifiante, ouvert et accessible à des interprétations subjectives divergentes. |

L'insuffisance de l'analyse phrastique, l'imbrication des niveaux syntaxique, sémantique et pragmatique ont de graves conséquences sur le plan méthodologique. Car, s'il est vrai qu'il existe actuellement une linguistique textuelle tentant d'élaborer ses objectifs propres et ses domaines de recherche particuliers, il n'est pas pour autant vrai que cette linguistique soit à même de nous fournir une méthodologie homogène propre à ces objectifs.

C'est ce qui a été formulé par Petöfi en ces termes<sup>+</sup>):

"There is simply not such a thing as the text-gram-  
matical research program.

The situation is more correctly portrayed by saying that there exist various works and research programs partly devoted to the explanation of some aspects of the so-called "text-constitution", partly aiming at setting up a general text-grammatical framework".

(Petöfi and Rieser, 1977, p. 12).

C'est pourquoi notre préoccupation majeure est de mettre au point une méthode; cette méthode a été élaborée à partir des mots-clés: texte et cohérence.

Notre travail ne se veut pas une synthèse des multiples lectures que nous avons faites, mais plutôt une tentative de coordonner certains termes et optiques dans un modèle d'analyse qui soit adéquat pour le repérage des marques syntaxiques de la cohérence textuelle. Mais avant d'en arriver là, il convient d'approfondir les concepts de "texte" et de "cohérence".

-----

+ ) C'est nous qui soulignons par le trait continu. Les pointillés indiqueront, par la suite, les soulignements de l'auteur cité.

## CHAPITRE II: TEXTE: DISCUSSION ET DEFINITION.

---

Comme c'est le cas pour le mot et pour la phrase, autres niveaux de l'analyse linguistique, il n'y a pas de définition rigoureuse de texte<sup>5)</sup>.

Avant d'explicitier ce qui sera notre conception de texte, nous allons évoquer trois définitions qui, chacune, illustre des aspects importants de "texte":

- la première traite du "texte" comme signe global,
- la deuxième du "texte" comme une manifestation concrète de la parole, c'est-à-dire comme unité pragmatique,
- et la troisième des faits de langue inhérents à l'organisation textuelle, c'est-à-dire les faits cohésifs<sup>6)</sup>.

*voir  
seul-  
we.*

### TEXTE COMME SIGNE GLOBAL =====

..

*KL*

Premièrement, nous pouvons voir dans le texte un signe global, un macro-signe (voir Plett, 1975, p. 39) qui est constitué comme tout autre signe linguistique. C'est-à-dire que l'on peut assigner au texte les traits caractéristiques du signe. Nous remplacerons la conception binaire saussurienne:

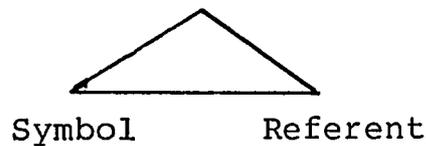
signe = signifiant + signifié

par une conception triptyque:

signe = signifiant + signifié + réfèrent

que nous avons empruntée au triangle sémiotique de Ogden et Richards (1966, p. 11):

## Thought or Reference



Nous préférons cette définition triptyque à la définition binaire, parce que le troisième terme: le référent nous semble essentiel pour l'explication de la cohérence textuelle qui repose, comme on va le voir, pour une large part, sur le concept de référence. En effet, la référence est le fondement de la co-référence qui est une des notions de base pour la cohérence textuelle (voir Chapitre IV).

Pour ce qui est du constituant signifié, c'est sur lui que se base la cohérence sémantique, celle qui relie des segments du texte entre lesquels il y a une certaine contiguïté, ou compatibilité sémantique. C'est ce qui apparaîtra sous la deuxième notion de base, la "contiguïté sémantique" (voir Chapitre V).

### TEXTE COMME MANIFESTATION CONCRETE DE LA PAROLE

=====

Une deuxième perception globale de "texte" est celle qui consiste à voir dans toute manifestation délimitée de la parole un énoncé, un texte:

"Le texte est ce qui assure à une séquence d'éléments linguistiques une existence concrète, matérielle".

(Adam et Goldenstein, 1976, p. 195).

Nous constatons ainsi que la distinction linguistique opérée par Saussure entre LA LANGUE comme un système virtuel, abstrait de sons, de sens et de règles, et LA PAROLE comme la réalisation, la manifestation de la langue dans un acte de parole individuel, s'est perpétuée dans la linguistique des textes. Dans la perspective du texte comme manifestation con-

crête de la parole, le texte est le produit concret d'une énonciation, l'objet d'une communication interpersonnelle, l'acte d'une parole individuelle; en tant que tel, le texte fait partie de tout un système de signes supérieurs, celui des actes interhumains, linguistiques aussi bien que non-linguistiques.

C'est cette perspective du texte en soi, de l'énoncé-en-fonction<sup>7)</sup>, qui nous introduit dans le domaine de la pragmatique.

#### TEXTE COMME SUITE COHERENTE DE PHRASES

=====

A ces deux approches synthétiques où le texte est perçu globalement, de l'extérieur, comme un signe, ou bien comme réalisation concrète, s'oppose une optique analytique qui conçoit le texte comme une unité du système de la langue, se composant d'autres unités: les unités-phrases qui, à leur tour, se composent d'unités-syntagmes, d'unités-mots et d'unités-morphèmes.

Selon cette optique interne, immanente, le texte serait une suite cohérente de phrases:

"Text (ist) eine kohärente Folge von Sätzen".

(Brinker, 1973, p. 12).

"A text is an extended structure of syntactic units ... that is marked by coherence among the elements".

(Werlich, 1976, p. 23).

Il apparaît de ces quelques citations que la cohérence est la constituante même de textualité, ce que Brinker formule en ces termes:

"Im Zentrum der sprachsystematisch orientierten Text-linguistik steht der Begriff der Kohärenz".

(Brinker, 1973, p. 13).

Ainsi, la cohérence ferait partie de la compétence linguistique de deux manières: d'une part, l'homme est capable de produire des textes, c'est-à-dire des suites cohérentes de phrases, d'autre part, il est en mesure de décider si une suite de phrases est cohérente ou non et si elle constitue un texte ou non.

C'est cette conception de la cohérence comme constituante de la textualité qui a fait dire à Maingueneau:

"la cohérence ne serait-elle pas pour le texte le concept équivalent de celui de "grammaticalité" pour la phrase?"

(Maingueneau, 1976, p. 158).

Le texte, qui est ainsi défini comme une suite cohérente de ses phrases, peut se réduire à la représentation formelle suivante:

Texte = Ph(+ C + Ph + C + ..... Ph<sub>n</sub>).

Le "C" de cette formalisation est à concevoir comme le fait de cohérence, comme le lien cohésif, comme l'élément de connexion interphrastique.

Nous définissons cohérence comme

"the set of possibilities that exist in the language for making text hang together".

(Halliday and Hasan, 1976, p. 18).

C'est l'élément cohésif qui sera l'objet de notre analyse qui se veut, nous le rappelons, à la fois phrastique et textuelle dans la mesure où nous tâcherons de saisir la (les) structure(s) du texte sur la base de la structure de la phrase.

Avant d'étudier LA COHERENCE dans un chapitre à part, nous tenterons de coordonner les différentes définitions que nous

venons de donner du concept de texte,

- signe global
- manifestation concrète de la parole
- suite cohérente de phrases

à la terminologie française où dominant les termes de discours et d'énoncé.

Cela fait, nous suggérerons une quatrième définition du concept de texte, et mettrons en place la méthode d'analyse qui y correspond.

"TEXTE", "DISCOURS", "ENONCE" EN FRANCE  
=====

Quand on quitte l'école allemande de la linguistique du texte pour aborder l'école française de la théorie du discours, le flou conceptuel devient encore plus grand, car au concept non délimité du texte viennent se mêler les concepts de discours et d'énoncé. Nous nous proposons d'éclairer cet imbroglio conceptuel par les remarques suivantes. DK ?

D. Maingueneau décrit dans "Initiation aux méthodes de l'analyse du discours" la "polysémie du concept "discours"", et en donne entre autres des définitions qui s'apparentent à celles que nous venons d'emprunter pour le concept du texte à la tradition allemande.

La définition suivante de discours est identique à notre conception pragmatique de texte comme une manifestation concrète de la parole:

"le discours ... (est) considéré comme une unité linguistique de dimension supérieure à la phrase (transphrastique), un message pris globalement, un énoncé".  
(Maingueneau, 1976, p. 11).

A notre notion du concept de texte comme "une suite cohérente de phrases" correspond la définition suivante:

"le discours est proprement intégré à l'analyse linguistique puisqu'on considère l'ensemble des règles d'enchaînement des suites de phrases composant l'énoncé".

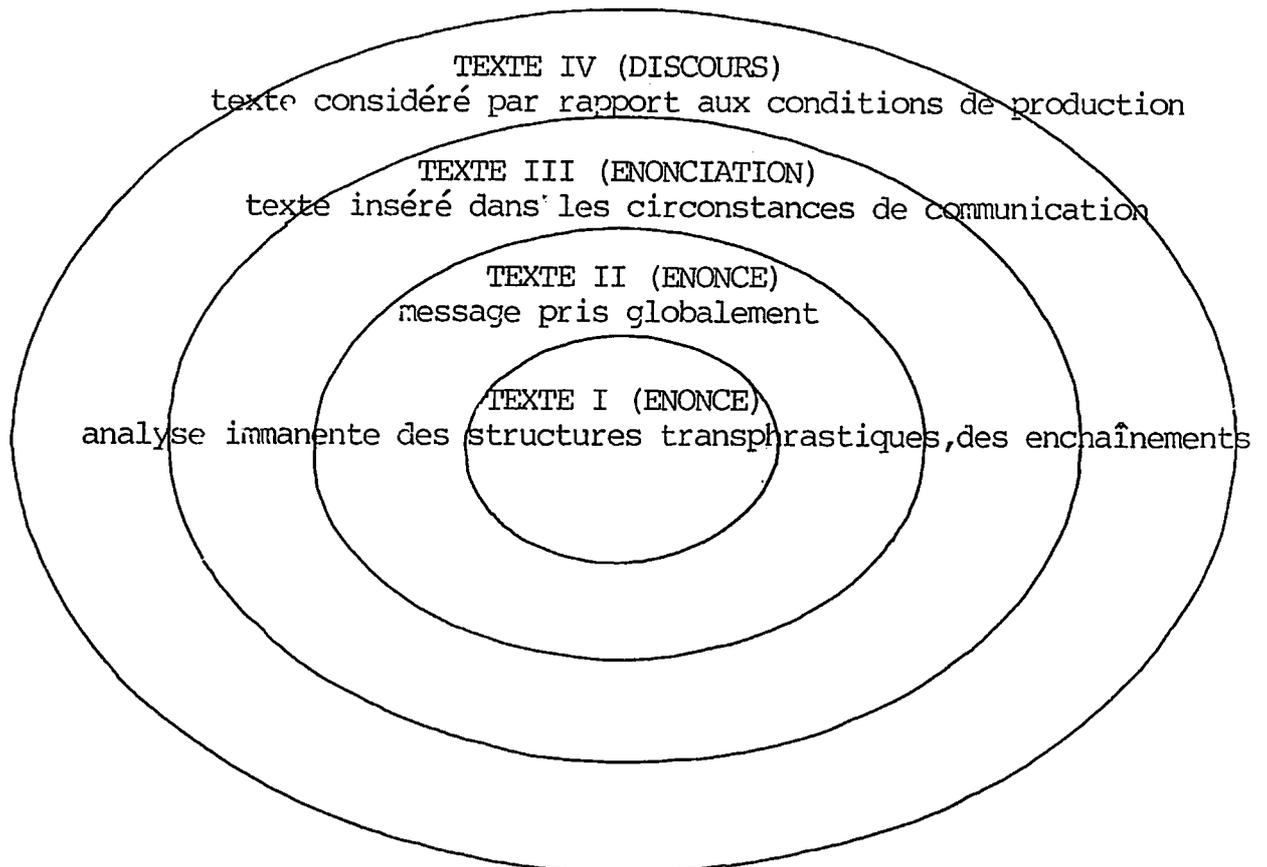
(Maingueneau, 1976, p. 11).

Et Maingueneau emprunte à L. Guespin (Langages 23, p. 10) une troisième définition de discours:

"Le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne ... une étude linguistique des conditions de production d(u) texte en fera un discours".

(dans Maingueneau, 1976, p. 11).

Nous concevons pour notre part, le texte, pris dans ces sens divers, comme le centre de différentes sphères d'intérêt qui s'étendent comme des ronds dans l'eau de la manière suivante:



(Dans les approches françaises, texte I et II seraient l'énoncé, texte III l'énonciation, et texte IV le discours).

La problématique fondamentale nous semble être celle de la délimitation du domaine de la linguistique: où s'arrête-t-elle et où commencent les autres sciences humaines telles que la sociologie, la psychologie, et l'histoire?

#### OBJET, BUT ET METHODE D'ANALYSE

=====

Incapable de définir linguistiquement le concept de texte, nous sommes obligée de cerner le domaine de ce qui sera notre travail, de délimiter notre objet et de définir notre but:

Nous partirons de TEXTE II, en prenant comme objet d'analyse des énoncés, des manifestations concrètes de textes.

Par l'analyse nous nous proposerons d'éclairer TEXTE I, c'est-à-dire les enchaînements immanents au texte, et l'objectif final sera d'articuler ces enchaînements sur les circonstances de communication, TEXTE III, l'énonciation.

Par contre, nous n'entreprendrons pas une analyse proprement sociolinguistique, c'est-à-dire que nous n'essayerons pas d'intégrer dans notre analyse les conventions et relations sociales qui déterminent l'emploi de certaines formes linguistiques.

#### NOTRE DEFINITION DE TEXTE

=====

Ayant déterminé notre objet d'analyse et notre but, il nous faut une méthode d'analyse. Pour élaborer celle-ci, nous allons proposer une quatrième définition du concept de texte. Par cette quatrième définition, nous n'entendons pas réfuter les trois définitions que nous venons de présenter, mais

*les alliances?*

seulement les élargir jusqu'à comprendre une méthode d'analyse qui permette de concilier le niveau phrase au niveau texte.

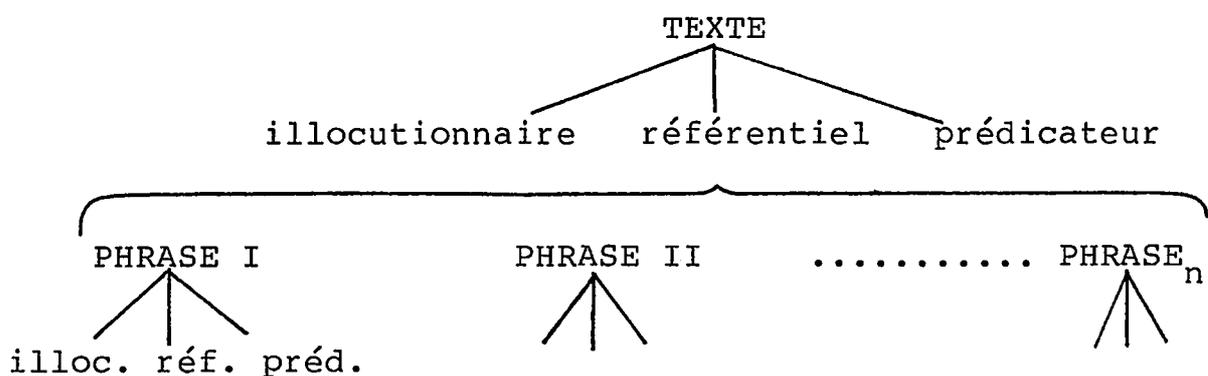
Nous considérons, d'après "Les actes de langage" de Searle<sup>8)</sup>, le texte comme un acte de langage qui comporte, comme tout acte-énonciation, les trois actes fondamentaux:

- l'acte de référence
- l'acte de prédication
- l'acte illocutionnaire.

On parle de quelque chose (= l'acte de référence), pour en dire quelque chose (= l'acte de prédication), afin de le communiquer à quelqu'un dans une intention spécifique (= l'acte illocutionnaire).

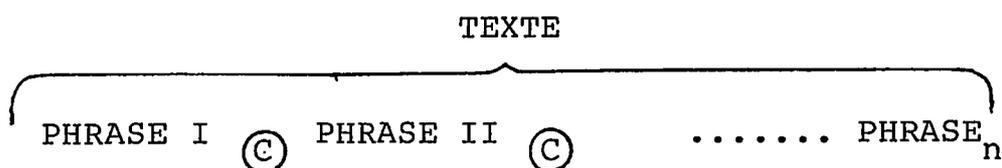
Nous posons comme hypothèse que cette tripartition, proposée par Searle, vaille aussi bien pour l'unité texte que pour l'unité phrase, et qu'elle nous permette, par conséquent, de passer d'un niveau à l'autre.

Le texte comprendrait donc, comme chacune de ces constituantes-phrases, un niveau référentiel, un niveau prédicateur et un niveau illocutionnaire<sup>9)</sup>:



C'est cette triple fonction, égale aux deux niveaux: phrase et texte, qui permet de passer d'un niveau de l'analyse à l'autre.

Or, s'il est vrai qu'un texte est une suite cohérente de phrases, il y aura entre les phrases du modèle ci-dessus, un élément cohésif "C", par lequel une phrase prend appui sur l'une au moins des phrases précédentes:



C'est cet élément cohésif "C" qu'il s'agira de repérer et de décrire:

repérer par une analyse linéaire de phrase à phrase où sera accomplie une décomposition de chaque phrase en ses éléments référentiels, prédicatifs et illocutionnaires,

et

décrire en insérant ces éléments dans les niveaux équivalents du texte, c'est-à-dire dans ceux de la référence, de la prédication et de l'illocution.

Ces niveaux du texte, nous les qualifierons plus tard de "structures textuelles", à savoir

- la structure thématique
- la structure sémantique
- la structure pragmatique.

Nous tenons à signaler, dès le départ, qu'à ce modèle abstrait viennent se heurter les faits concrets et souvent compliqués de la réalité linguistique<sup>10)</sup>. Nous ne prétendons aucunement fournir un cadre méthodologique qui rende compte de tout phénomène linguistique, mais seulement préparer le terrain à l'analyse de certains faits linguistiques qui assurent une fonction cohésive dans la constitution d'un texte.

Après avoir ainsi proposé une optique à la fois synthétique et analytique du concept de texte, nous reprenons le concept de COHERENCE qui est, comme nous venons de le voir, "pour le texte ce qu'est la grammaticalité pour la phrase", c'est-à-dire la constituante même de la textualité.

### CHAPITRE III: COHERENCE: SYNTAXE, SEMANTIQUE, PRAGMATIQUE?

---

Il ressort du chapitre précédent, qui traite du concept de TEXTE, que, selon la notion immanente de "texte", le concept de COHERENCE est inhérent, constitutif même de "texte", que cohérence équivaut à "texte", à "textualité".

Afin de tenter une définition de "cohérence", il faut aborder le problème qui nous semble central: la cohérence textuelle est-elle un fait de syntaxe, de sémantique ou de pragmatique?

Par cette question, nous tenons à contester la distinction entre syntaxe, sémantique et pragmatique qui ne nous semble guère opérante et maintenable dans une perspective qui est textuelle et non pas phrastique.

Dans la linguistique textuelle, l'on a pu voir s'insérer la division sémiotique de la linguistique traditionnelle en trois domaines différents<sup>11)</sup>:

la syntaxe: le rapport des signes entre eux,

la sémantique: le rapport des signes à ce qu'ils désignent,

la pragmatique: le rapport des signes à leurs utilisateurs.

Une telle division en trois compartiments différents qui a pu - peut-être - s'opérer dans une optique phrastique, n'est plus, à notre avis, adéquate lorsqu'il s'agit d'une approche textuelle: il n'est pas possible de traiter isolément des phénomènes textuels d'ordre "syntaxique". Nous sommes en accord avec Plett sur ce point:

"eine totale Isolierung der einzelnen Textdimensionen (erweist sich) als undurchführbar",

parce que

"weder T-syn noch T-prag noch T-sem den vollen Tatbestand von Textualität (erfüllt)".

(Plett, 1976, p. 52).

Nous représenterons par la suite quatre visions différentes de la cohérence textuelle, quatre optiques dont aucune n'est purement syntaxique, mais qui illustrent différents degrés de "syntaxité".

Après ces quatre représentations, par lesquelles nous voulons montrer que la distinction traditionnelle entre syntaxe, sémantique et pragmatique ne peut pas rester rigide, nous proposons un changement de vue qui entraînera une réorganisation de l'approche de la cohérence textuelle: celle-ci se repère, comme nous l'avons dit, au niveau des trois actes:

acte de référence

acte de prédication

acte illocutionnaire.

Les manifestations linguistiques de ces actes constituent, dans le texte, les structures dites

thématique

sémantique

pragmatique.

Nous allons mentionner succinctement quatre travaux qui marquent un degré descendant de syntaxité dans leur traitement de la cohérence textuelle, c'est-à-dire qui vont de la syntaxe vers la sémantique et la pragmatique de la manière suivante:

syntaxe	↓	Horst Isenberg: Überlegungen zur Texttheorie (1968).
	↓	R. Harweg: Pronomina und Textkonstitution (1968).
sémantique	↓	Irena Bellert: Über eine Bedingung für die Kohärenz von Texten (1970).
pragmatique		Egon Werlich: A text grammar of English (1976).

ISENBERG: ÜBERLEGUNGEN ZUR TEXTTHEORIE  
 =====

Se fondant sur l'hypothèse que le domaine de la grammaire doit être le texte, et non pas la phrase<sup>12)</sup>, Isenberg énumère une série de phénomènes "empiriques", c'est-à-dire linguistiques, qui ne reçoivent pas d'explication suffisante dans la grammaire phrastique. Parmi ces facteurs linguistiques, seuls interprétables par rapport à la structuration textuelle, seraient:

les anaphores  
 l'emploi de l'article  
 l'ordre des mots dans la phrase  
 la pronominalisation et connecteurs ("pro-adverbes")  
 l'intonation  
 emphase et contraste  
 la succession temporelle  
 etc.<sup>13)</sup>.

a. ?

Dans la partie intitulée "Spezielle Referenzmerkmale", Isenberg traite les problèmes de la référence, c'est-à-dire les anaphores, l'article, la pronominalisation etc. Il introduit la distinction entre référence explicite et référence implicite, distinction qui nous semble joindre celle que nous in-

roduirons par les termes

coréférence, terme par lequel nous entendons la référence par plusieurs éléments linguistiques à un même objet du monde extérieur

et

contiguïté sémantique, c'est-à-dire la récurrence de traits sémantiques. (Voir Chapitres IV et V).

L'on trouvera une distinction pareille chez Harweg sous

Text-Identitäts-Substitution, et

Text-Kontiguitäts-Substitution,

(Plett, 1975, p. 66),

et dans une certaine mesure chez Bellert sous

implications linguistiques, et

implications encyclopédiques<sup>14)</sup>.

Son propos étant d'établir une syntaxe générative de textes, Isenberg n'offre pas une méthode pour la description des liens cohésifs. C'est pourquoi nous n'entrons pas dans les détails de ses spéculations qui portent tout d'abord sur certaines conditions de référence<sup>15)</sup>, et sur les restrictions imposées à la pronominalisation et à l'emploi de l'article.

R. HARWEG: PRONOMINA UND TEXTKONSTITUTION

=====

Harweg traite, comme Isenberg, la cohérence textuelle par le biais de la référence, de l'anaphorisation qui, chez lui, reçoit le nom de substitution ou bien de pronominalisation.

"Texte" est défini ainsi chez Harweg:

"ein durch ununterbrochene pronominale Verkettung konstituiertes Nacheinander sprachlicher Einheiten".

(Kallmeyer I, p. 148).

Il est à signaler que le terme pronominalisation recouvre, chez Harweg, la substitution par des items lexicaux aussi bien que par des proformes syntaxiques, c'est-à-dire que la "pronominalisation" recoupe à la fois les domaines syntaxique et sémantique. Harweg ne différencie donc pas syntaxe et sémantique, mais propose une distinction entre

Text-Identitäts-Substitution, et  
Text-Kontiguitäts-Substitution<sup>16)</sup>

qui est, nous venons de le dire, identique à notre distinction entre

cohérence par coréférence:

(une femme - la femme - elle)

cohérence par contiguïté sémantique:

(la victoire - la défaite).

IRENA BELLERT: ÜBER EINE BEDINGUNG FÜR DIE KOHÄRENZ VON TEXTEN  
=====

Pour Irena Bellert, la condition pour l'identification de la cohérence d'une phrase avec le texte environnant est sémantique, et cette interprétation sémantique d'une phrase équivaudrait à la somme de ses implications (ou de ses présuppositions):

"die semantische Interpretation einer Äusserung (wird) mit der Menge ihrer Konsequenzen identifiziert".

(Kallmeyer II, p. 224).

L'interprétation d'un énoncé-phrase qui fait partie d'un texte dépend donc des énoncés-phrases qui le précèdent:

"die Interpretation einer Äusserung, die in einem Diskurs vorkommt, (hängt) von der Kenntnis der vorhergehenden Äusserungen und der Konklusionsmenge, die wir aus Ihnen erhalten (ab)".

(Kallmeyer II, p. 233).

Cette "somme de conclusions" comprend ainsi les propositions implicites qu'il faudrait interpoler entre deux énoncés-phrases afin d'établir la cohérence textuelle.

L'identification de la cohérence relève donc de la sémantique, qui est chez Bellert de deux sortes: elle distingue, en effet, deux sortes d'implications sémantiques dont les premières sont inhérentes à la connaissance de la langue, et dont les secondes ont pour fondement la connaissance du monde ("the entire knowledge of the world"):

Exemple I: implication linguistique

Picasso a quitté Paris.  $\Rightarrow$

Picasso était à Paris.

Exemple II: implication encyclopédique

Ph 1 Picasso a quitté Paris.  $\Rightarrow$

Ph 2 Le peintre a rejoint sa femme sur  
la Côte d'Azur.

Pour saisir la cohérence entre Ph 1 et Ph 2 de l'exemple II, il faut que le récepteur soit capable d'interpoler la phrase prédicative: Picasso est (était) peintre.

Nous considérons pour notre part ces implications encyclopédiques comme pragmatiques: l'émetteur présuppose, en encodant son texte dans une certaine forme linguistique, que le récepteur soit en mesure de décoder correctement le message, c'est-à-dire de saisir la cohérence. Si l'émetteur avait eu d'autres présuppositions quant au savoir de son récepteur, il aurait choisi une autre forme linguistique.

Bellert conclut que les aspects d'implications, linguistiques et encyclopédiques, sémantiques et pragmatiques, jouent un rôle égal pour l'interprétation de la cohérence textuelle:

"In der Interpretation eines kohärenten Textes scheint es ... so zu sein, dass beide Aspekte (= Kenntnis der Sprache und Kenntnis der Welt) eine analoge Rolle spielen".

(Kallmeyer II, p. 234).

Mentionnons pour conclure que pour Bellert, la cohérence textuelle se base sur un processus de répétition d'unités lexicales et d'intersection de contenus propositionnels:

"der Mechanismus der Kohärenz von Texten (kann) teilweise durch die Wiederholung einiger Lexikoneinheiten und das Überlappen einiger Propositionen charakterisiert werden".

(Kallmeyer II, p. 243).

Par la présentation de ces trois théories, nous avons tenu à montrer que les approches dites textuelles de la cohérence relèvent plutôt d'une grammaire inter-phrastique que d'une grammaire textuelle; en effet, l'objet d'étude est constitué, dans la plupart des cas, de deux phrases successives, et non pas de textes entiers.

~~à montrer~~  
à montrer

Une autre critique vise l'aspect "syntaxique": il ne ressort d'aucun des trois travaux cités ce qu'il faut entendre par syntaxique dans une perspective textuelle et non plus phrastique, ce qui semble confirmer notre hypothèse qu'une séparation des domaines syntaxique, sémantique et pragmatique est vaine.

EGON WERLICH: A TEXT GRAMMAR OF ENGLISH

=====

Pour terminer ce tour d'horizon de certains travaux sur la cohérence textuelle, nous présentons l'approche véritablement

textuelle de la cohérence que l'on trouve chez Werlich.

Pour Werlich, cohérence est la constituante même de texte. Cohérence est définie en ces termes:

"Coherence is created in linguistic communication whenever the encoding communicant ... uses some linguistic unit ... as a text base unit ... with a theme and then expands this unit in linear progression in conventionally ordered and completed sequences of linguistic units".

(Werlich, 1976, p. 23).

Le concept à retenir de cette définition est thème qui comprend à la fois une base thématique (text base unit) et une expansion thématique, qui est définie ainsi:

"Thematic expansion is the linguistic operation by which encoders produce coherent and completed sequences...from a thematic text base. ...The result of thematic expansion is a text".

(Werlich, 1976, p. 30).

En prenant thème, c'est-à-dire base et expansion, comme le principe constitutif du texte, le travail de Werlich présente, à notre avis, l'avantage de n'insister ni sur la division traditionnelle en syntaxe, sémantique et pragmatique, ni sur l'unité phrase; au contraire, il se place sous un angle véritablement textuel.

Werlich arrive, en partant de la base thématique (Werlich, 1976, p. 27), à établir une typologie de cinq types de textes (Werlich, 1976, p. 39):

- description
- narration
- exposition
- argumentation
- instruction

typologie à laquelle nous reviendrons dans la Partie V.

En ce qui concerne la cohérence, Werlich distingue deux sortes, qu'il qualifie de "séquence fonctionnelle" et de "séquence topicale":

t.?

"In expanding a thematic text base, encoders establish two types of sequences: functional sequences and topical sequences.

...In functional sequences encoders rely on bound morphemes (e.g. the tense morpheme -ed or the number morpheme -s) and function words (e.g. articles, pronouns, conjunctions) to establish coherence....

...In topical sequences, encoders rely on content words (i.e. nouns, verbs, adjectives, and adverbs) to establish coherence...".

el. <sup>2.</sup> sequences?

(Werlich, 1976, p. 30).

Cependant, Werlich souligne l'imbrication des deux sortes de cohérence:

"The constituents of topical sequences are normally used together with those of functional sequences".

(Werlich, 1976, p. 30-31).

Par ce chapitre "Cohérence: syntaxe, sémantique ou pragmatique?", nous avons voulu contester la division traditionnelle de la linguistique, et souligner que l'appréhension de la cohérence relève tout d'abord d'un processus d'identification où entrent, pour une large part, la subjectivité du décodeur, c'est-à-dire ses connaissances du monde réel (Bellert), et en particulier ses connaissances de la partie du monde désignée par le thème constitutif du texte (Werlich).

page

Plett souligne le rôle que joue la subjectivité du décodeur:

"das Moment der Subjektivität in der Herstellung und Validierung von Textkohärenz (lässt) sich nicht

leugnen. ... Die Textsyntaktik verlangt die Einbeziehung pragmatischer Gedankengänge".

(Plett, 1975, p. 67).

## NOUVELLE "SYNTAXE"

=====

Ayant contesté le concept traditionnel de "syntaxe" qui se rapporte à la structure de la phrase, nous introduisons une nouvelle conception de "syntaxe" qui nous permet de traiter, sans distinction préétablie, tous les éléments du texte qui participent à la cohérence.

Nous considérons comme syntaxiques

les moyens par lesquels une langue exprime les relations entre les différents éléments d'un texte.

Cette définition qui est suffisamment large et vague, représente une légère modification de la définition de la syntaxe phrastique que donne Householder dans "Syntactic Theory", I, 1972, p. 11:

"Syntax is the devices by which a language expresses the semantic (or logical, or psychological) relations between and among the various parts of a sentence".

Ces moyens, ces "devices", d'exprimer la cohérence textuelle, nous les repérons par une analyse linéaire, de phrase à phrase, et les décrivons ensuite par rapport à l'organisation du texte. Pour ce faire, il nous faut un outil méthodologique pour l'analyse des phrases dans leur successivité, et pour la structuration du texte, mais il nous faut aussi des notions fondamentales, sur lesquelles se base la constitution de la cohérence textuelle.

Dans la deuxième partie, "Cohérence textuelle: théorie exi-

stante", nous expliciterons trois notions de base qui sont essentielles pour l'appréhension de la cohérence textuelle; dans la partie III, "Cohérence textuelle: théorie nouvelle", nous tenterons d'établir une méthode d'analyse qui vaille aussi bien pour le niveau phrase que pour le niveau texte: nous chercherons ainsi un outil méthodologique qui permette de repérer les liens cohésifs dans leur successivité, et de les décrire par rapport au texte.

COHERENCE TEXTUELLE - THEORIE EXISTANTE. TROIS NOTIONS DE  
BASE.

---

De nos lectures sur la cohérence textuelle, nous avons pu dégager certains principes de base que nous expliciterons par la suite et qui nous permettront d'avoir à notre disposition des outils analytiques.

Essentielles pour la cohérence textuelle, sont les notions suivantes:

la (co)référence

la contiguïté sémantique

les connecteurs,

notions qui seront traitées dans les Chapitres IV, V et VI.

## CHAPITRE IV: LA COREFERENCE

---

Dans le chapitre présent, nous traiterons premièrement les deux sortes de relations qui sont fondamentales pour la constitution de la cohérence textuelle: la référence et la coréférence.

Deuxièmement, nous ferons mention de formes linguistiques qui expriment ces deux relations, et en troisième lieu sera traité le concept de présupposition qui est à la base même de l'établissement de la cohérence textuelle.

### LA REFERENCE ET LA COREFERENCE

=====

Nous appelons coréférence le fait que plusieurs instances linguistiques se réfèrent à un même objet du monde extralinguistique. La coréférence est un des principes constitutants de la "texture", et constitue en tant que tel un problème central de la grammaire de texte:

"Einer der am meisten debattierten Problemkreise der Textgrammatik kann mit den Termini Koreferenz (d.h. gemeinsame, identische Referenz von Wörtern), Substitution, Anaphora umrissen werden".

(Dressler, 1972, p. 22).

La coréférence de plusieurs unités lexicales à un même objet du monde réel a pour base la référence qui relève à la fois du caractère référentiel du signe (voir p. 7-8) et de la fonction référentielle de la langue que nous avons nommée; d'après Searle, l'acte de référence (voir p. 14).

Pour Searle, la référence est utilisée

"to pick out or identify one "object" or "entity" or "particular" apart from other objects, about which the speaker then goes on to say something. ...Any expression which serves to identify any thing, process, event, I shall call a "referring expression".

(Searle, 1969, p. 26).

Il convient de souligner que la référence concerne ainsi la relation texte-monde extérieur: dans la réalité qui nous entoure se trouve une infinitude d'objets, de concept, de relations que nous encodons dans des formes linguistiques au moment de "rompre le silence", au moment de produire un message. Il s'établit ainsi une relation entre un objet du monde - objet réel ou imaginaire<sup>17)</sup> - et un signe linguistique.

En nous référant à un objet du monde extralinguistique par un signe linguistique, nous établissons une relation entre un élément de la langue et un segment de la réalité<sup>18)</sup>. Ce segment de la réalité: individu, objet, événement, dénommé par l'acte de référence, constitue le thème du texte. C'est pourquoi nous associons acte de référence et structure thématique du texte.

La notion de référence a été définie ainsi:

"Basis der Koreferenz ist die Referenz, die direkte bzw. indirekte Beziehung von Wörtern oder Lexemen ... auf die aussersprachliche Welt".

(Dressler, 1971, p. 22).

"Reference is a semantic relation linking an instance of language to its environment...".

(Halliday and Hasan, 1976, p. 305).

"Mit dem Terminus Referenz hatten wir diejenige Relation bezeichnet, die zwischen einer sprachlichen Äusserung...auf der einen Seite und den Komponenten unseres Wirklichkeitsmodells auf der anderen Seite besteht".

(Kallmeyer I, p. 139).

Le passage de la référence à la coréférence se conçoit comme le passage d'une relation externe à une relation interne: tandis que par la référence, le locuteur crée une relation entre le texte et la réalité, il établit par la coréférence des relations entre des éléments textuels. L'on constitue d'abord, par la référence externe, le thème du texte, pour le faire évoluer ensuite en une structure thématique par la coréférence.

Ce mouvement extra-texte → texte → intra-texte par la référence d'abord externe ("exophorique" dans la terminologie de Halliday and Hasan) ensuite interne ("endophorique") a été décrit par Halliday and Hasan ainsi<sup>19)</sup>:

"in any connected passage of discourse it will be necessary to refer back to something that has been mentioned already ... (it is) ... (this) previous mention that now constitutes the relevant environment" -

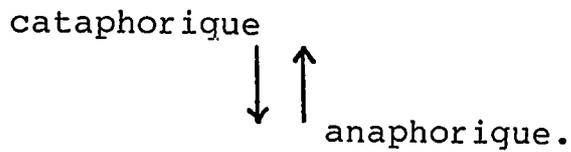
ce qui revient à dire que

"the environment has been extended from the situation to include the text".

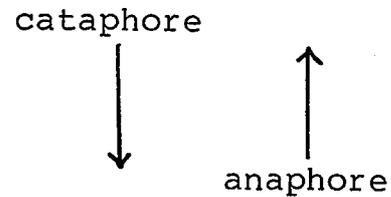
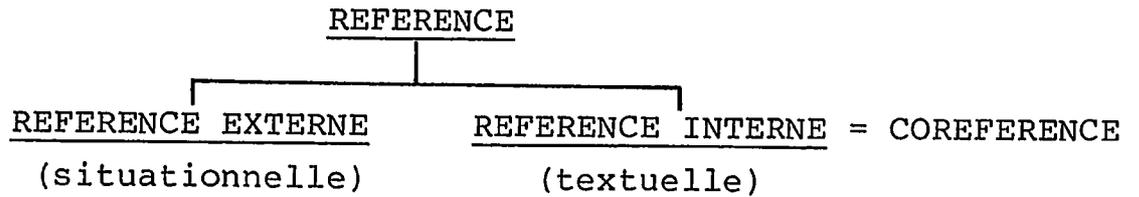
(Halliday and Hasan, 1976, p. 306).

Ainsi, on peut parler de référence situationnelle et de référence textuelle<sup>20)</sup>.

La référence interne peut s'établir en deux directions: elle sera anaphorique lorsque le terme référant renvoie en arrière, et cataphorique lorsque le référant renvoie en avant: ( 22



Le schéma suivant illustre les relations, externes et internes, qui comptent pour la constitution d'un texte:



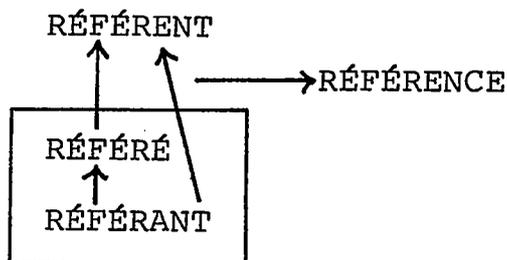
Pour décrire l'acte de référence, nous venons d'employer les termes RÉFÉRENCE, RÉFÉRANT et RÉFÉRÉ<sup>21)</sup> qui exigent une précision:

RÉFÉRENCE recouvre à la fois l'acte de parole, qui consiste à délimiter un objet du monde réel duquel on va parler, et la relation, qui existe entre l'entité extra-linguistique et l'entité linguistique.

Le RÉFÉRENT est l'objet désigné dans le monde extratextuel.

Le RÉFÉRANT est le segment textuel qui réfère, et

le RÉFÉRÉ le segment textuel auquel se réfère le référant.



=====  
La référence se manifeste par la dénomination, à l'aide d'unités nominales. Que ce soient les noms, les substantifs, qui assurent la référence est expliqué chez Ducrot et Todorov:

" Un substantif...est nécessaire pour accomplir l'acte de référence, car ce sont les substantifs qui coupent le continuum sensible en un monde d'objets".

(Ducrot et Todorov, 1972, p. 322).

La dénomination peut revêtir différentes formes dont nous trouvons un inventaire dans Ducrot et Todorov, 1972. Parmi les moyens qu'offre une langue naturelle pour référer à des objets (individus, événements, etc.) sont énumérés les procédés suivants:

1. Les descriptions définies: "les expressions comportant un nominal (nom, nom + adjectif, nom + relative, nom + complément, etc.) accompagné d'un article défini" (p. 320).  
Il importe d'assurer l'unicité et l'existence de l'objet nommé.
2. Les noms propres: "les noms qui ne conviennent qu'à un seul être" (p. 321).
3. Les démonstratifs: "lorsque la condition d'unicité requise pour l'emploi des descriptions définies n'est pas remplie, on recourt à des démonstratifs" (p. 322).
4. Les deictiques: "on entend par là des expressions dont le référent ne peut être déterminé que par rapport aux interlocuteurs" (p. 323), (voir ci-dessous).

5. Les déterminants: "ce rôle peut être joué par l'article défini, les possessifs, les démonstratifs, mais aussi par les noms de nombre ou par l'article et les adjectifs dits 'indéfinis'" (p. 324).

Parmi les procédés linguistiques de la référence, il importe de relever la référence particulière qui est établie par les deictiques. Les deictiques, tels que "moi", "ici", "maintenant" font référence à la situation dans laquelle ils ont été prononcés, et ne sont identifiables que par rapport à cette situation.

#### LA COREFERENCE =====

La coréférence, la référence interne au texte, se fait par la substitution anaphorique qui revêt principalement les formes de la pronominalisation et de la définitivisation. La substitution peut également se faire par l'ellipse. La pronominalisation s'effectue par les pronoms personnels, démonstratifs, possessifs, indéfinis, tandis que la définitivisation consiste à répéter, ou à varier un item lexical tout en le définissant par l'article défini. L'ellipse consiste à omettre un élément du contexte précédent.

Ces trois procédés linguistiques qui assurent la cohérence coréférentielle, sont illustrés par les trois extraits de texte suivants, où sont soulignées les expressions coréférentielles:

TEXTE I: Jean Anglade (Texte de couverture à Jean Anglade: La vie des immigrés en France de 1919 à nos jours. Hachette, 1976).

Jean Anglade est né à Thiers en 1915. A treize ans il a pour compagnon de jeux et de travail Saïd Ben

Taïeb qui lui révèle le monde de l'immigration. Plus tard, il entre à l'Ecole normale de Clermont-Ferrand et devient instituteur de campagne. Après la guerre, professeur de lettres, agrégé d'italien en 1947, il est nommé successivement à Tunis, Gap, Clermont-Ferrand. Parallèlement, il publie plus de trente ouvrages dans tous les genres, et récolte une douzaine de prix littéraires.

La référence externe, texte-réalité, est établie par le nom propre, "Jean Anglade", qui est ainsi désigné comme le thème du texte. Le texte fait évoluer ce thème, en une trame cohérente, en se référant, en quatre phrases successives, au même individu, existant et unique, par le procédé de la pronominalisation.

TEXTE II: Gabriel Ventejol (Le Figaro, 12 octobre 1977).

GABRIEL VENTEJOL

COMMANDEUR DE LA LEGION D'HONNEUR

1) Hier, en fin d'après-midi, le président du Conseil économique et social, Gabriel Ventejol, a reçu la cravate de commandeur de la Légion d'honneur des mains du président de la République.

2) Cette cérémonie s'est déroulée dans les salons de l'Elysée...

Dans l'exemple II, la cohérence coréférentielle se produit par une définitivisation: "Cette cérémonie" de la phrase 2). Le référent commun à la phrase 1) et à la phrase 2) n'est ni un individu, ni un objet, mais un événement, qui a été signalé elliptiquement par le titre: "Gabriel Ventejol (décoré) commandeur de la Légion d'honneur", et qui a été explicité par la première phrase. L'exemple montre que toute une phrase peut être anaphorisée. Il y a identité de référent, coréférence, parce que la phrase 1) en entier, et le syntagme nominal,

sujet grammatical de la phrase 2), renvoient au même événement, au même segment de la réalité.

TEXTE III: (Extrait d'une recette culinaire).

1) Parer le râble, le piquer de lardons macérés à l'avance dans un peu de marc. 2) L'installer dans un plat creux. 3) L'entourer de la carotte et des oignons en rondelles, de l'ail pressé et verser dessus le reste du marc et le Madère. 4) \_\_\_ Laisser mariner une demi-journée.

La cohérence coréférentielle s'effectue par la pronominalisation (phrases 1), 2), et 3)), jusqu'à la phrase 4), où il y a ellipse de l'objet.

Or, nous remarquons que ces trois procédés syntaxiques qui signalent la cohérence coréférentielle, ne suffisent pas à assurer la cohérence textuelle. Celle-ci n'est pas une donnée interne au texte: la cohérence textuelle est avant tout fonction de facteurs pragmatiques, fonction de la présupposition, terme par lequel nous entendons ce qui est présenté "comme allant de soi ou comme déjà connu et impossible à mettre en doute" (Ducrot et Todorov, 1972, p. 347).

#### LA PRESUPPOSITION

=====

La cohérence textuelle est inhérente à la pragmatique, à la situation de l'énonciation, aux relations émetteur-texte-récepteur, parce qu'elle repose sur un processus d'identification:

"Reference is a semantic relation, in which a meaning is specified through the identification of a referent, the source of identification is the situation, so that

the relation of reference is basically an exophoric one".

(Halliday and Hasan, 1976, p. 308).

Et l'identification du référent est étroitement liée à la présupposition:

"Cohesion occurs where the interpretation (= identification) of some element in the discourse is dependent on that of another. The one presupposes the other, in the sense that it cannot be effectively decoded except by recourse to it. ... The presupposition and the fact that it is resolved, provide cohesion between the two sentences, and in so doing create text".

(Halliday and Hasan, 1976, p. 4).

Les concepts

de coréférence

d'identification

de connu, et

de présupposition,

nous semblent les clefs de voûte de la constitution textuelle: en encodant son message dans des formes linguistiques particulières, l'encodeur présuppose que le décodeur soit en mesure de décoder convenablement le message, c'est-à-dire d'en saisir la cohérence, en identifiant un segment du texte comme étant coréférentiel à un segment déjà connu (connu par la situation ou par le texte).

Le concept de présupposition est ainsi étroitement lié à la constitution de la cohérence textuelle. Nous n'avons conçu le concept de présupposition ni dans son sens strictement logique<sup>22)</sup>, ni dans son sens purement sémantique<sup>23)</sup>, mais dans un sens plus large qui embrasse toute la situation

intersubjective: la présupposition est ce qui est présenté

"comme une évidence, comme un cadre incontestable, où la conversation doit nécessairement s'inscrire, comme un élément de l'univers du discours".

(Ducrot, 1969, Langue Française 4, p. 36).

La présupposition est l'objet d'une

"complicité fondamentale qui lie entre eux les participants à l'acte de communication".

(Ducrot, 1969, Langue Française 4, p. 36).

La présupposition est l'acte de poser à priori qu'un élément textuel est identifié comme étant connu. Comment un élément de l'univers du discours, peut-il être connu? D'une part, par des facteurs extra-textuels, situationnels; d'autre part, par des facteurs textuels. Les facteurs situationnels comprennent les éléments "proches", ceux qui sont inhérents à la situation d'énonciation (les deictiques p.ex.), et des connaissances culturelles, encyclopédiques.

La présupposition exige donc un fonds de savoir - savoir culturel et encyclopédique - commun à l'émetteur et au récepteur du message. C'est ce que nous appelons "l'expérience partagée"; celle-ci est indispensable au processus d'identification.

Si la situation ne satisfait pas à la présupposition d'une "expérience partagée", il faudra que le texte crée cette expérience partagée; l'émetteur supplée, par des expressions linguistiques d'identification, de détermination, de désignation à la carence de moyens d'identification.

Par l'exemple suivant, nous entendons démontrer que la cohérence coréférentielle d'un texte est un fait pragmatique, parce qu'elle n'est interprétable que par rapport à la situation culturelle, actuelle dans laquelle le texte a été produit.

PARIS - 1) Au cours de l'après-midi qu'il passe dans le parc national des Ecrins, le président de la République prononce à Vallouise (Hautes-Alpes) un discours tour à tour consacré à la politique de la montagne et à l'écologie.

2) Il annonce que le gouvernement va prendre une série de mesures réglementaires, sociales, économiques et fiscales tendant à revitaliser la montagne, tout en la protégeant contre les grands projets irréalistes et destructeurs de l'environnement.

3) M. Giscard d'Estaing annonce la création d'un "conseil d'information électro-nucléaire" auquel écologistes et scientifiques seront appelés à participer.

Pour que s'établisse la chaîne coréférentielle entre les items le président de la République (phrase 1), et

M. Giscard d'Estaing (phrase 3),

c'est-à-dire pour que la phrase 3) soit cohérente au texte précédent, il faudra que le lecteur sache qu'au moment de la production du texte (août 1977), M. Giscard d'Estaing était président de la République Française. Là où la pronominalisation est un signal cohésif explicite, sinon univoque, ("il" de la phrase 2)), la cohérence coréférentielle par variation lexicale exige des connaissances d'ordre non linguistique, mais d'ordre encyclopédique.

L'émetteur présuppose, en choisissant cette réalisation spécifique de la cohérence coréférentielle, que le récepteur soit à même d'interpoler une proposition prédicative qui établit l'identité entre les deux termes:

le président de la République (Française), c'est  
(en août 1977) Giscard d'Estaing.

Nous espérons avoir montré, par cet exemple, que

"la cohérence textuelle n'est ... pas à considérer comme une donnée interne au texte, mais le résultat instable d'un ajustement permanent d'un locuteur et d'un auditoire à travers une "culture" variable".  
(Mainqueneau, 1976, p. 160).

La cohérence textuelle n'est pas à concevoir comme une relation purement syntaxique ou sémantique, mais plutôt comme une relation pragmatique, comme une relation de présupposition: l'encodeur présuppose que le décodeur soit à même d'établir l'identité, la coréférence, entre différentes instances du discours, tout comme le décodeur cherche à établir cette coréférence, parce qu'il présuppose que le texte soit cohérent.

#### COREFERENCE - THEMATIQUE =====

En conclusion à ce chapitre sur la coréférence, nous essayons d'articuler le concept de référence sur celui de thème, que nous considérons comme une des constituantes principales de la cohérence textuelle.

En référant à un objet du monde extérieur, l'encodeur en fait le thème de son texte. En référant, à plusieurs reprises dans l'enchaînement textuel, à ce même objet, l'encodeur crée une cohérence thématique. Thématique équivaut ainsi à cohérence coréférentielle, et c'est elle qui crée l'unité, la trame cohérente du texte. Plett le dit ainsi:

"Die referentielle Einheit des Textes ist in Gestalt eines Textthemas formulierbar".  
(Plett, 1975, p. 102).

Les référents, mis en texte par la dénomination (= les entités nominales), participent en tant qu'acteurs<sup>24)</sup> à la co-

hérence textuelle.

Cependant, s'il est vrai que la fonction référentielle de la langue crée une certaine cohérence textuelle, en constituant la structuration thématique, il n'en est pas moins vrai que la thématique d'un texte n'en constitue pas sa seule cohérence, son sens. Le sens d'un texte ne consiste pas en une énumération de référents, mais dans les relations qu'entretiennent ces référents entre eux dans l'univers textuel. Ces relations sont créées par la fonction prédicative de la langue: ce sont les prédicats (les verbes) qui déterminent les relations, le "ce qu'on dit du thème". Le chapitre VIII sur la structure sémantique traitera de ces relations prédicatives, que nous nommerons "rôles casuels".

Or, ni la fonction référentielle, ni la fonction prédicative ne suffisent à créer la cohérence et la signification d'un énoncé: celles-ci se basent également sur le rapport qu'instaure un message entre émetteur et récepteur, rapport intersubjectif qui relève de la pragmatique, de la fonction illocutionnaire de la langue.

Ces réflexions sont à la base de notre hypothèse selon laquelle la cohérence (le sens) textuelle se produirait aux trois niveaux: thématique, sémantique et pragmatique.

## CHAPITRE V: LA CONTIGUÏTE SEMANTIQUE

---

Nous venons de voir que la coréférence constitue une base opérationnelle pour saisir la cohérence textuelle entre les unités nominales, que la coréférence crée, pour ainsi dire, une cohérence parfaite. Une manifestation textuelle idéale de la coréférence est la répétition avec définitivisation d'un même item lexical, ayant à chaque instant le même référent. La pronominalisation constitue une autre manifestation linguistique de la coréférence.

Souvent l'identification du référent est rendu incertain parce que le référent anaphorique ne revêt ni la forme d'une répétition, ni celle d'une proforme, mais apparaît en des variations lexicales, en des paraphrases.

### DEFINITION DE LA CONTIGUÏTE SEMANTIQUE

=====

Cependant, la cohérence textuelle ne se fonde pas exclusivement sur des relations d'identité, d'équivalence entre des termes coréférentiels<sup>25)</sup>. A la cohérence référentielle s'ajoute, en effet, une cohérence sémantique, dont le fondement est la contiguïté sémantique, que nous appréhendons dans son sens le plus général:

la récurrence de traits sémantiques identiques.

Nous avons emprunté cette définition à Dressler:

"Semantische Kontiguitätsbeziehungen sind die schwächste, zugleich aber auch die grundlegendste Form der semantischen Kohärenz, die in der Rekurrenz semantischer Merkmale besteht".

(Dressler, 1972, p. 38).

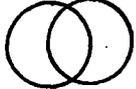
C'est la présence de sèmes identiques entre les syntagmes nominaux du texte qui nous permet de relier ceux-ci entre eux, de constituer des chaînes isotopes ("long cohesive chains", Halliday and Hasan, 1976, p. 286). Et c'est la présence de sèmes identiques entre les variations lexicales des prédicats qui nous aident à déterminer les relations qu'entretiennent les unités nominales entre elles; elles nous aident également à grouper ces entités nominales, les "acteurs", en des fonctions, en des rôles d'"actants".

#### RELATIONS SEMANTIQUES

=====

Par la suite, nous ferons reposer notre repérage des récurrences sémantiques, non pas sur une analyse componentielle rigoureuse des traits sémantiques<sup>26)</sup>, mais plutôt sur des processus intuitifs derrière lesquels se trouvent sans aucun doute les opérations logiques suivantes:

- l'inclusion logique d'un terme (l'hyponyme) dans un autre (l'hyperonyme). 

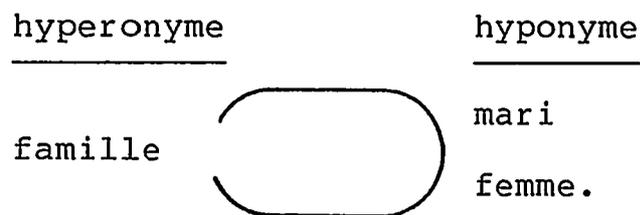
- l'intersection de certains sèmes ou, en d'autres termes, la présence d'un "archisème". Cela donne lieu à des synonymes et antonymes. 

Dans l'exemple suivant, la cohérence textuelle de 1) et 2) s'établit sur un processus d'inclusion:

TEXTE V: L'introduction à "La maison de papier" de F. Mallet-Joris

- 1) "...le foyer de cette famille d'artistes est une maison de papier.
- 2) Le mari est peintre, sa femme est écrivain".

La première expression soulignée: "famille" est hyperonyme des deux items soulignés dans la phrase succédante: "le mari - (sa) femme", rapport logique qui s'illustre de la manière suivante:

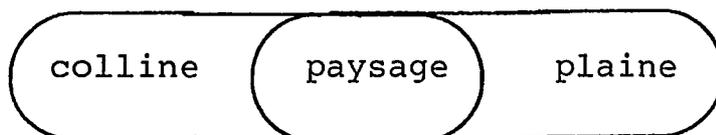


Dans le second exemple, la cohérence se base sur une relation d'intersection:

TEXTE VI: "Vol de nuit" de A. de Saint-Exupéry, premier pas-  
sage

- 1) Les collines, sous l'avion, creusaient déjà leur sillage d'ombre dans l'or du soir.
- 2) Les plaines devenaient lumineuses...

Les deux termes soulignés, ayant l'archiséme "paysage" en commun, sont antonymes par le trait sémantique distinctif "+/- élévation"<sup>27)</sup>:



Pour l'analyse de la cohérence textuelle, il est possible, par une étude des relations sémantiques qui existent entre les occurrences lexicales d'un texte, de préciser la progression textuelle de celui-ci; en effet, nous distinguerons dans nos analyses dans la Partie V deux sortes de relations d'inclusion:

Quand le thème initial est hyperonyme, le texte révèle une progression analytique:

- "Amour": 1. Disposition à vouloir le bien d'un autre...  
2. Affection entre les membres d'une famille...  
3. Inclination envers une personne d'un autre sexe.

(Exemple tiré du Petit Robert).

Si, par contre, le thème est hyponyme d'un terme plus général, le texte possède une progression synthétique:

"Muguet": ...Plante herbacée des régions tempérées  
(Liliacées).

(Exemple tiré également du Petit Robert).

#### OPERATIONS COGNITIVES

=====

L'appréhension de la contiguïté sémantique, qui consiste à mettre en rapport certains lexiques du discours par les processus logiques de l'inclusion et de l'intersection, se base sur des opérations cognitives de nature différente.

Harweg (1968) a proposé une "taxonomie des relations de contiguïté sémantique" (voir Dressler, 1972, p. 39), qui comprend les quatre types suivants de relation:

relations logiques: "victoire - défaite",

relations ontologiques: "tonnerre - foudre",

relations culturelles: "église - tour",

relations situationnelles: "l'homme - sa chemise".

Etant donné ces opérations de nature non-linguistique, il est évident que l'identification de la cohérence sémantique est, pour une large part, subjective: de nouveau, nous constatons que l'établissement de la cohérence textuelle est fonction de la connaissance encyclopédique du récepteur<sup>28</sup>).

## CONTIGUÏTE SEMANTIQUE: SYNTAXE OU SEMANTIQUE?

=====

Les liens cohésifs que nous venons de nommer "relations de contiguïté sémantique" se retrouvent sous d'autres étiquettes: sous "références implicites" chez Isenberg (1970), sous "anaphores sémantiques" chez Dressler, qui les oppose aux anaphores syntaxiques (pronoms, articles et autres) (1970), et "implications, inférences sémantiques" chez Daneš. Ce qui nous importe, c'est de constater que partout ces liens sont qualifiés de "sémantiques" et non pas de "syntaxiques". De nouveau, il s'avère impossible dans une linguistique "textuelle" de maintenir les frontières traditionnelles entre syntaxe et sémantique.

Or, d'après notre définition du concept de "syntaxe", les items lexicaux qui sont reliés par une contiguïté sémantique, sont syntaxiques, puisque ce sont des moyens par lesquels la langue exprime des relations entre différents éléments d'un texte.

Pour l'organisation textuelle, il convient de souligner que les relations de contiguïté sémantique participent, avec la cohérence coréférentielle, à la structuration thématique: par le processus de la coréférence et du rapprochement sémantique s'établissent, de par le texte, transcendant les limites de la phrase, des chaînes cohésives, des chaînes isotopes<sup>29)</sup>, qui constituent la ramification thématique du texte.

## CHAPITRE VI: LA CONNEXION PAR CONNECTEURS

---

Les CONNECTEURS seront traités sous quatre aspects:

- différence par rapport à la cohérence coréférentielle et sémantique,
- définition et inventaire,
- classification sémantique,
- redondance.

### DIFFERENCE PAR RAPPORT A LA COHERENCE COREFERENTIELLE ET SEMANTIQUE

=====

Les deux types de cohérence explicités dans les chapitres précédents, se basent sur une forme de récurrence dans la successivité des phrases d'éléments linguistiques qui ont en commun ou bien un même référent (la coréférence), ou bien un ou plusieurs traits sémantiques (la contiguïté sémantique). Ces deux types de cohérence créent tout d'abord un rapport entre objets, entre faits, entre concepts.

Toutefois, il existe une tout autre sorte de liens de cohérence, à savoir les CONNECTEURS: ce sont des particules de liaison, telles que "ainsi", "là", "donc", "pour cette raison", qui jouent le rôle de "passeurs" d'une phrase à une autre. Les connecteurs établissent une cohérence entre des phrases plutôt qu'entre des éléments de phrases, ils indiquent des relations entre des raisonnements, entre des thèses exprimées dans le texte.

Silman souligne la différence entre la cohérence référen-

tielle ("Verflechtung") et la cohérence par connecteurs ("konjunktionale Verbindung") en ces termes:

"Die konjunktionale Verbindung ist bedeutend komplizierter als die Verflechtung durch Pronomen oder Präpositionen, denn letztere geben im Grunde konkrete Beziehungen zwischen Gegenständen wieder, während die Konjunktionen in erster Linie Beziehungen zwischen Gedanken, einzelnen Satzungen und Thesen anzeigen.

Während die Präpositionen sachbezogen sind, sich also auf die Gegenstände hinter dem Text beziehen, so sind die Konjunktionen hauptsächlich textbezogen d.h. sie beziehen sich auf Gedanken und Äusserungen innerhalb des Textes".

(Silman, 1974, p. 32).

En outre, les connecteurs diffèrent de la cohérence par pronominalisation par le fait qu'ils ont un sens en eux-mêmes:

"l'adverbe conjonctif (i.e. connecteur) est à la fois un élément lexical, un outil syntaxique doté d'un pouvoir de relation".

(Antoine, 1958, p. 318).

De plus, ils sont à la fois cataphoriques et anaphoriques:

"die Konjunktion (ist) inhaltlich nach zwei Seiten, vorwärts und rückwärts, gerichtet...".

(Silman, 1974, p. 34).

#### DEFINITION ET INVENTAIRE

=====

Le CONNECTEUR est défini par sa fonction qui est de spécifier la manière dont une phrase doit être reliée à une autre phrase du contexte:

"conjunction (i.e. connecteur) is a specification of the way in which what is to follow is systematically connected to what has gone before".

(Halliday and Hasan, 1976, p. 227).

Halliday and Hasan soulignent, à la même page, la fonction des connecteurs:

"the function...of relating to each other linguistic elements that occur in succession but are not related by other structural means".

Le groupe des connecteurs comprendra

- les conjonctions: et, mais, ou, donc, or, car,
- des adverbes<sup>30)</sup>: ainsi, aussi, donc, premièrement, etc.
- des locutions adverbiales: entre autres, en revanche, pour conclure, etc.
- des locutions toutes faites: c'est-à-dire,
- des propositions entières: comme il a été signalé ci-dessus<sup>31)</sup>.

Comme c'est la fonction cohésive des connecteurs qui est au centre de nos intérêts, nous ne traitons ni leur aspect morphologique, ni leur rôle syntaxique et leur emplacement à l'intérieur de la phrase.

Notre intérêt se porte tout d'abord sur la relation sémantico-logique que créent les connecteurs entre les phrases. Il sera plus tard question (dans le chapitre XIII) de la participation des connecteurs à la structuration illocutionnaire, argumentative et/ou explicative du texte.

#### CLASSIFICATION SEMANTIQUE DES CONNECTEURS

=====

La classification sémantico-logique suivante des connec-

teurs français est une coordination d'éléments puisés dans les quatre travaux suivants:

Antoine: La coordination en Français, 1958.

Greenbaum: Studies in English Adverbial Usage, 1969.

Enkvist: Några textlingvistiska grundfrågor, 1974.

Halliday and Hasan: Cohesion in English, 1976.

Comme les critères de classification et l'inventaire des connecteurs diffèrent d'un traité à l'autre, nous avons regroupé les connexions interphrastiques qui nous paraissent les plus intéressantes dans une perspective textuelle. Sans vouloir prétendre à l'exhaustivité, mais seulement à l'exemplification, nous proposons la liste suivante de types de connexion interphrastique.

#### CONNECTEURS

1. ADDITIF: et, de nouveau, encore, également, de plus, aussi, de même, or, voire
2. ENUMERATIF: d'abord - ensuite - enfin, finalement, premièrement - deuxièmement, a), b), c)
3. TRANSITIF: d'ailleurs, d'autre part, du reste, en outre
4. EXPLICATIF: car, c'est que, c'est-à-dire, en d'autres termes, à savoir
5. ILLUSTRATIF: par exemple, entre autres, notamment, en particulier, à savoir
6. COMPARATIF: ainsi, aussi, plus .., moins ..; plutôt, ou mieux
7. ADVERSATIF: or, mais, en revanche, au contraire, par contre, d'un côté - d'un autre côté
8. CONCESSIONNEL: toutefois, néanmoins, cependant
9. CAUSATIF/  
CONSECUTIF/  
CONCLUSIF: c'est pourquoi, donc, ainsi, en effet, aussi, en conséquence, alors

10. RESUMATIF:      bref, en somme, enfin
11. TEMPOREL:      d'abord, ensuite, puis, en même temps,  
                  plus tard, alors
12. METATEXTUEL:   voir p., cf. p., comme il a été signalé  
                  plus haut.

Il convient de signaler que, d'une part un même connecteur peut se ranger dans plusieurs catégories sémantiques ("aussi": additif + consécutif), et que, d'autre part, plusieurs des catégories se prêtent à des subdivisions plus fines, p.ex. selon leur degré d'insistance ("en revanche" est plus fort que "mais").

#### REDONDANCE

=====

En conclusion de cet aperçu des connecteurs, nous mentionnons une différence supplémentaire entre ce type de liens cohésifs, et la cohérence par coréférence et contiguïté sémantique: les connecteurs sont non-suffisants, et plus ou moins redondants pour la cohérence textuelle.

Les connecteurs sont des signaux cohésifs, plus puissants et plus manifestes que les récurrences coréférentielles et sémantiques. Pourtant, il ne sont pas suffisants: ils ne sauraient, seuls, assurer la cohérence entre les phrases. Une cohérence coréférentielle et isotope, c'est-à-dire thématique, est indispensable pour la constitution textuelle:

"although...the cohesion is achieved through (a) conjunctive expression ... it is the underlying semantic relation ... that actually has the cohesive power".

(Halliday and Hasan, 1976, p. 229).

Sur cette cohérence fondamentale peuvent venir se greffer les connecteurs, ainsi que le montrent les deux "textes" suivants:

I: 1) Pierre n'a plus d'argent. 2) Il ne va pas au cinéma.

II: 1) Pierre n'a plus d'argent. 2) C'est pourquoi il ne va pas au cinéma.

La relation logique de cause à effet entre les phrases 1) et 2) apparaît dans les deux exemples avec la même clarté, malgré la différence de coordination: coordination par asyndète de l'exemple I et coordination par connecteur de l'exemple II.

C'est cela qui a fait dire à Dressler:

"Die Möglichkeit der Asyndese ohne Beseitigung der Restituierbarkeit...des Sinns der Satzverbindung zeigt, dass Konjunktionen zur Satzverbindung viel weniger leisten als die semantischen Beziehungen zwischen den Sätzen selbst...".

(Dressler, 1972, p. 71).

C'est pour cette même raison que les connecteurs sont à considérer dans la plupart des contextes, comme des signes cohésifs redondants, c'est-à-dire comme des éléments qui n'apportent pas d'information nouvelle, ou en apportent peu:

"Konjunktionen und andere Konnektoren sind nur der äussere Ausdruck semantischer Satzverknüpfungsrelationen, sie sind z.T. redundant, z.T. nur präzisierende, fakultative Elemente".

(Dressler, 1972, p. 71).

La redondance qui se produit par l'emploi des connecteurs s'interprète dans deux directions. D'une part, elle est un élément positif dans la transmission et la réception du

message, dans la mesure où les connecteurs précisent la relation - additive, adversative, causale, temporelle, etc. - à établir entre deux phrases:

"Die Setzung von Konjunktionen verdeutlich also, erhöht die Redundanz und verringert dadurch die Gefahr von Missverständnissen".

(Dressler, 1972, p. 71).

D'autre part, elle est un élément négatif dans la mesure où l'encodeur peut, à l'aide de connecteurs, postuler une relation - logique, causale, etc. - là où il n'y en a pas, en d'autres termes, il peut enchaîner des événements qui sont, en fait, sans rapport.

Milic a fait observer ce danger:

"Writers often use logical connectives rhetorically, to suggest connections which may not really be implicit in the argument itself".

(Milic, 1969, p. 21).

Dans notre partie pratique (Partie V), les connecteurs, leur fréquence et leur sens, seront mis en rapport avec des types de textes spécifiques, et nous montrerons que les connecteurs explicatifs, causatifs, consécutifs, conclusifs et autres sont avant tout caractéristiques de textes explicatifs et de textes argumentatifs; ceux-ci correspondent, précisément, aux deux objectifs esquissés plus haut: expliquer une cohérence, ou bien postuler une cohérence.

Nous avons, dans les parties précédentes, fait valoir que dans une perspective textuelle, la distinction traditionnelle en syntaxe, sémantique et pragmatique n'est ni opérante ni efficace, et nous avons proposé une définition textuelle de "syntaxique"; en plus, nous avons défini trois notions: la coréférence, la contiguïté sémantique et la connexion par connecteurs, qui nous semblent essentielles mais non suffisantes pour l'analyse et la description de la cohérence textuelle.

Pour une description adéquate des liens cohésifs textuels, nous postulons que le texte possède des structures dans lesquelles s'insèrent les éléments cohésifs.

Dans la partie présente seront esquissées trois structures que nous considérons comme essentielles pour la description des facteurs cohésifs:

- la structure thématique, qui se fonde sur l'acte de référence
- la structure sémantique, qui se fonde sur l'acte de prédication,
- la structure pragmatique, qui se fonde sur l'acte illocutionnaire.

Dans la partie IV, nous expliciterons la méthode analytique à l'aide de laquelle nous traiterons les facteurs cohésifs qui se situent dans ces trois structures.

## CHAPITRE VII: STRUCTURE TEXTUELLE THEMATIQUE

---

La structure thématique, que nous concevons comme étant liée au processus de référence, se fonde sur le mécanisme de cohérence et de dynamique.

La cohérence textuelle est fonction de la progression textuelle et de l'enchaînement linéaire. Elle se conçoit - dans la partie de la "Textlinguistik" allemande qui se base sur la tradition générative<sup>32)</sup> - comme la génération, l'expansion textuelle à partir d'un noyau que l'on pourrait appeler la structure thématique de base, ou bien le thème<sup>33)</sup>.

Le thème se constitue d'un SUJET: ce dont on parle, et d'un PREDICAT: ce qu'on en dit. Ce serait à partir de ce thème - dans lequel on reconnaît le NP (sujet) et le VP (prédicat) de la grammaire générative, et les actes de REFERENCE et de PREDICATION de Searle - que le texte est "généré" par une expansion thématique jusqu'à constituer une "structure thématique".

La structure thématique, c'est-à-dire la textualité proprement dite, se base sur deux principes: sur celui de continuité et sur celui d'expansion: chaque phrase d'un texte est supposée posséder des éléments récurrents, redondants, présumés connus - ce sont eux qui assurent la cohérence - et des éléments posés, nouveaux, qui assurent au texte son expansion, sa dynamique.

Ce double principe de textualité: cohérence et expansion a reçu le nom de "progression thématique" chez les linguistes de l'école de Prague, entre autres chez Daneš qui dit:

"Die eigentliche thematische Struktur des Textes besteht...in der Verkettung und Konnexität der

### Themen ...

Diesen ganzen Komplex von thematischen Relationen im Text nenne ich die "thematische Progression" (TP). Diese Progression stellt das Gerüst des Textaufbaus dar".

(Daneš, 1970, p. 74. Repris in "Zur semantischen und thematischen Struktur des Kommunikats", 1976, p. 35).

Daneš appelle ce qui est connu par le contexte LE THEME et ce que la phrase apporte de nouveau LE RHEME<sup>34</sup>).

Le thème et la progression thématique constituent l'armature textuelle, la cohérence, tandis que le rhème attribue au texte sa "dynamique communicative".

Notre objectif étant la cohérence textuelle, la perspective complémentaire, celle de la dynamique communicative ne sera évoquée que succinctement à quelques rares occasions.

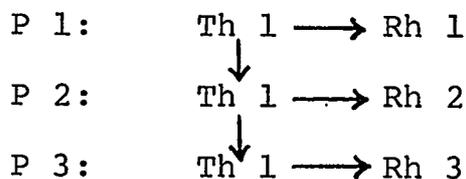
Nous représentons la typologie des progressions thématiques proposée par Daneš, typologie qui comprend les cinq types suivants (voir Daneš, 1970 et 1976):

(Remarquez que les flèches verticales marquent les relations de cohérence entre les phrases).

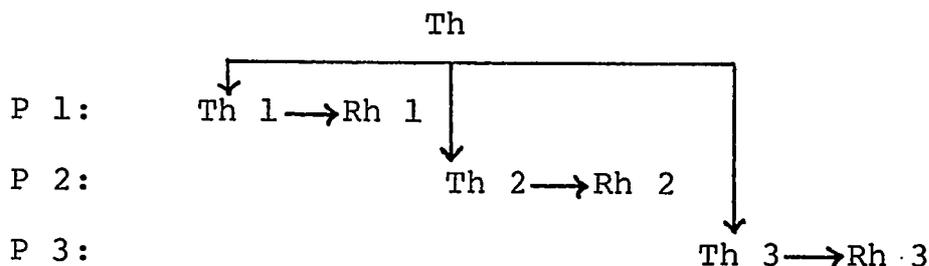
- 1) la thématisation linéaire ("Die einfache lineare Progression", Daneš, 1970, p. 75): Le rhème d'une phrase devient le thème de la phrase suivante:

$$\begin{array}{l} P\ 1: \quad \quad \quad Th\ 1 \longrightarrow Rh\ 1 \\ \quad \quad \quad \quad \quad \quad \quad \quad \downarrow \\ P\ 2: \quad \quad \quad \quad \quad \quad Th\ 1 (= Rh\ 1) \longrightarrow Rh\ 2 \end{array}$$

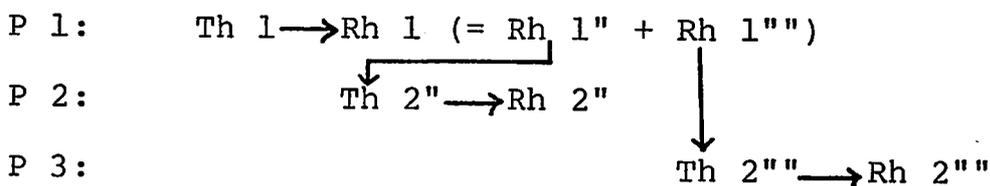
- 2) la progression à thème constant ("Der Typus mit einem durchlaufenden Thema", Daneš, 1970, p. 76):



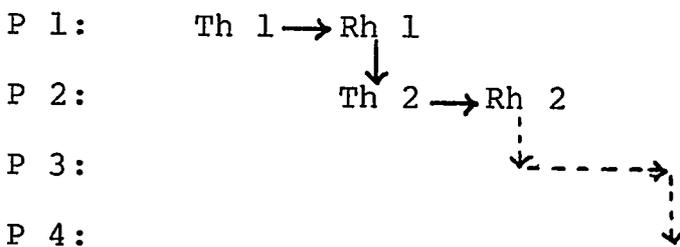
3) la progression à thèmes dérivés d'un hyperthème  
 ("Die Progression mit abgeleiteten Themen", Daneš, 1970, p. 76):



4) la progression à thèmes dérivés d'un hyperrhème  
 ("Das Entwickeln eines gespaltene Rhemas", Daneš, 1970, p. 77):



5) la progression thématique avec "saut", "trou"  
 ("Thematische Progression mit einem thematischen Sprung", Daneš, 1970, p. 78):



Ces cinq modèles abstraits constituent une théorie textuelle dans la mesure où ils rendent compte de la textualité, des réseaux thématiques d'un texte. Or, l'application pratique de ces cinq modèles abstraits a, jusqu'à présent, échoué à cause de la difficulté à délimiter, dans une phrase donnée, le thème du rhème<sup>35</sup>). (Voir les articles dans le recueil

"Papers on Functional Sentence Perspective", 1974).

Malgré ces imprécisions quant à la délimitation du thème par rapport au rhème, la théorie sur les progressions thématiques<sup>36)</sup> nous semble constituer une tentative de structuration textuelle, appropriée pour le traitement des marqueurs cohésifs; c'est pourquoi nous étudierons, dans nos analyses, les manifestations linguistiques de la cohérence coréférentielle, telles que la pronominalisation et la définitivisation, par rapport à cette structure thématique.

## CHAPITRE VIII: STRUCTURE TEXTUELLE SEMANTIQUE

---

La structure thématique a été conçue comme une série de tentacules qui s'étendent à travers le texte, le long de chaînes isotopes; nous postulons maintenant une autre structuration immanente au texte, à savoir la structure sémantique.

C'est au niveau sémantique que la notion de "structure" textuelle nous pose le plus de problèmes. "Sémantique" voulant dire le rapport entre un signe linguistique et ce qu'il désigne, "sémantique" dans une optique textuelle recouvre des champs divers, dépendant de ce qu'on entend par "signe": est-ce le mot, la phrase ou encore le texte entier?

Dans ce chapitre, l'on trouvera en premier lieu un exposé succinct de trois approches, dont les deux premières visent les relations sémantiques interphrastiques et la troisième les relations sémantiques qui peuvent s'établir au niveau textuel<sup>37)</sup>. En second lieu, l'on trouvera un exposé de ce qui sera notre conception personnelle de la structure sémantique textuelle.

### RELATIONS SEMANTIQUES ENTRE PHRASES =====

Nous allons présenter deux théories qui nous viennent de la linguistique allemande, à savoir, la théorie sur les "Ver-textungstypen" ("les schémas de mise en texte") de Horst Isenberg, 1971, et la structure basale d'information de Brinker, 1971.

Nous ne tenterons pas de coordonner ces diverses optiques

dans une théorie globale, mais nous nous limiterons à les reproduire ici, parce qu'elles nous semblent appropriées pour mettre au clair les structures temporelles, argumentatives et logiques d'un texte.

Isenberg énumère les douze types suivants de relations sémantiques interphrastiques (reproduction de la page 61, *Langages* 26, 1972) :

1. Thématisation d'objet

Dans le garage il y avait une auto. La voiture était repeinte à neuf.

2. Liaison causale

La lampe ne marche pas. Le fil est rompu.

3. Liaison de motif

Jean est allé à la cave. Il va chercher du charbon.

4. Diagnostic

Il a gelé. Les conduites du chauffage ont éclaté.

5. Spécification

Hier il y a eu un accident. Pierre s'est cassé le bras.

6. Groupement méta-linguistique

Mon frère s'est acheté un costume. Pierre est tombé dans l'escalier. Ma tante s'est cassé le bras. C'est hier que j'ai appris tout cela.

7. Liaison temporelle

Pierre a quitté la maison vers trois heures. Alors, on a sonné et un homme est entré.

8. Liaison de présupposé

Ce jeune garçon est allé au cinéma. Quelqu'un lui a donné de l'argent.

9. Contraste

Pierre est un type bien. Son frère, par contre, est un menteur.

10. Concordance question réponse

Qu'est-ce que tu as fait hier soir? - Je suis allé au cinéma.

11. Comparaison

Pierre a un manteau long. Son frère en a un un peu plus long.

12. Correction d'émissions précédentes

Jean a vu Marie. Non c'est Pierre qui a vu Marie.

Il ressort des citations d'exemples que Isenberg ne s'est préoccupé que de séquences très courtes, de deux à quatre phrases, et que ses "schémas de mise en texte" ne sauraient expliciter la macro-structuration sémantique d'un texte; pourtant ses concepts nous semblent illustratifs pour l'analyse linéaire de la cohérence logico-sémantique qui existe entre deux phrases<sup>38</sup>).

L'analyse que fournit Brinker va dans le même sens. Brinker (1971, p. 233-235) décrit la "structure informative" ("die Informationsstruktur") des textes, en partant d'une "information basale" ("die Grundinformation") qui évolue par des séquences successives; la structure informative renferme des relations telles que causalité, localisation, spécification.

Les relations interphrastiques, signalées par Brinker, rejoignent les "Vertextungstypen" de Isenberg, tandis que son "information basale" recoupe la base thématique de notre structure thématique. Aussi est-il significatif que Brinker emploiera dans un travail ultérieur (1973, p. 21) le terme "structure sémantico-thématique" pour structure informative.

Par l'aperçu de ces deux théories, nous avons simplement voulu indiquer comment aurait pu s'effectuer une étude de la cohérence textuelle à l'aide d'une analyse des relations interphrastiques; celles-ci participent sans aucun doute à la stratégie argumentative du texte. Malgré l'intérêt que

présente une telle étude, nous avons opté pour une approche différente de la structure sémantique, approche qui nous semble prometteuse pour la mise au clair de différents aspects de la cohérence textuelle. Avant d'en arriver là, nous ferons brièvement mention de la théorie de Greimas, dont l'objet de recherche se constitue de textes de dimensions plus larges, tels que le récit, le drame, le roman.

RELATIONS SEMANTIQUES TEXTUELLES  
=====

Pour la macro-structuration de textes, les théories sont proposées par le formalisme russe et le structuralisme français. C'est Propp qui, le premier, a dégagé les 31 fonctions du conte russe en 1928<sup>39)</sup>, et Greimas qui, à son exemple, a réduit ces 31 fonctions à six "rôles actantiels" dans "Sé-  
mantique structurale du récit", 1966.

Greimas voit dans tout texte narratif les deux couples d'ACTANTS suivants:

SUJET  $\Longrightarrow$  OBJET

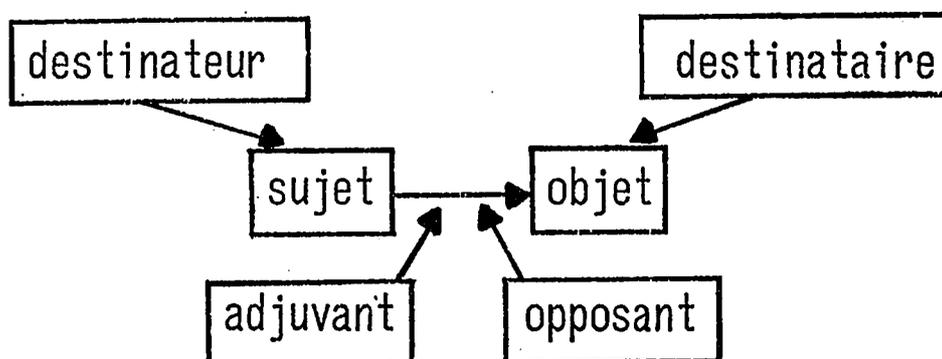
force thématique

DESTINATEUR  $\Longrightarrow$  DESTINATAIRE.

A ceux-ci, Greimas ajoute deux actants complémentaires:

L'ADJUVANT - L'OPPOSANT

de sorte que le modèle actantiel se présente ainsi:



Bien que ce modèle<sup>40)</sup> ait été proposé pour les textes narratifs, il nous semble approprié pour expliciter la structuration sémantique de plusieurs sortes de textes<sup>41)</sup>.

Pour articuler la transition de la structure thématique à la structure sémantique, il faut souligner que les "acteurs" du processus référentiel deviennent "actants" du processus sémantique.

Une fois mis en texte les acteurs, c'est-à-dire les "unités lexicales ayant un référent dans la réalité", ils participent à l'univers propre à celui-ci, étant donné qu'ils s'ordonnent dans un système d'actants; le mot "actant" désigne les fonctions de ces unités lexicales à l'intérieur du texte. Afin de mettre en place ces "actants", pour les situer les uns par rapport aux autres, c'est-à-dire afin de dégager la structure sémantique du texte, il faut repérer les VERBRS dont la fonction est précisément de désigner des relations<sup>42)</sup>.

La cohérence textuelle dépend donc, à ce niveau sémantique, des sèmes des verbes (ou d'autres signifiants de relations).

Pour plus de clarté, et afin d'éviter la confusion conceptuelle, nous rappelons que

- cas désigne(ra) le rôle des unités lexicales dans la structure sémantico-syntaxique de la phrase, que
- acteur désigne, au niveau thématique du texte, les unités lexicales ayant un référent dans la réalité extra-linguistique, et que
- actant désigne les fonctions ou les relations qu'entretiennent ces acteurs dans la structuration sémantique de l'univers textuel.

Pour la relation acteur/actant, il convient de souligner qu'un actant peut regrouper plusieurs acteurs, c'est-à-dire que plusieurs acteurs peuvent jouer un même rôle actantiel à l'intérieur du texte.

#### STRUCTURE SEMANTIQUE "PROFONDE" =====

Sans renier la valeur des approches que nous venons de mentionner :

- les "Vertextungstypen" de Isenberg et la "structure informative" de Brinker pour les relations sémantiques interphrastiques, et
- le modèle actantiel de Greimas pour des textes narratifs,

nous empruntons dans le travail présent, une voie nouvelle qui, nous l'espérons, apportera des résultats essentiels pour l'analyse de la cohérence textuelle.

Nous postulons la présence dans tout texte d'une structure sémantique "profonde", qui reflète le rapport qu'entretient le texte avec la réalité environnante: cette structure sé-

mantique "profonde" refléterait à la fois la nature des phénomènes mis en texte (par la référence) et les types de relations que crée le texte entre ces phénomènes (par la prédication).

Nous postulons en outre qu'une telle structure sémantique de base soit réductible en une phrase de base qui comprenne le thème (le sujet dont on parle) et le rhème (la prédication, ce qu'on dit du thème).

Ce postulat d'un noyau sémantique se fonde sur l'hypothèse selon laquelle les phrases successives d'un texte révéleraient, dans leur structure syntaxico-sémantique profonde, une certaine cohérence.

Pour déduire la structure sémantique du texte, nous réduirons donc les phrases, dans leur successivité, à leur structure syntaxico-sémantique profonde; cette réduction s'effectue par une décomposition de la surface des phrases en rôles casuels d'après les principes de la "grammaire casuelle" (pour la méthode voir Partie IV). Celle-ci conçoit la phrase comme un "drame" dans lequel les entités nominales jouent certains "rôles", déterminés par le verbe qui met en scène "l'action" du drame.

S'il y a cohérence dans la distribution casuelle des phrases dans leur linéarité textuelle, il est à supposer que cette cohérence de la structure syntaxico-sémantique phrastique soit équivalente à celle de la structure sémantique textuelle.

Le concept de structure sémantique est donc employé aussi bien pour l'organisation syntaxico-sémantique de la phrase que pour l'organisation sémantique du texte, et c'est l'analyse casuelle qui doit nous permettre de passer d'un niveau à l'autre.

Nous tenterons d'appliquer les principes esquissés ci-dessus

à des études de textes concrets, afin d'éclairer la cohérence textuelle, et afin d'arriver à l'élaboration rudimentaire d'une typologie de textes; en effet, nous concevons un type de texte comme la mise en texte de relations spécifiques entre des phénomènes, des individus, et des notions de la réalité extratextuelle.

La mise en relation des entités s'effectue, dans l'encodage linguistique par le prédicat dont le rôle est, précisément, d'établir des rapports entre des unités nominales.

Tandis que, pour saisir la cohérence thématique, nous nous étions concentrée sur les unités nominales ayant un référent dans la réalité, c'est-à-dire les "acteurs", nous allons, pour dégager la cohérence sémantique, nous concentrer sur les prédicats, afin de repérer les processus, les actions, les relations qui s'établissent entre les "acteurs", et qui assignent à ceux-ci, dans l'univers du texte, des fonctions, des rôles, des sphères d'action.

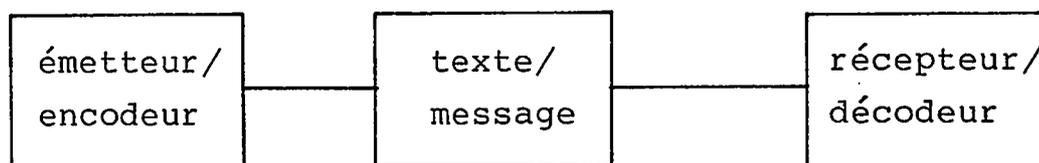
Alors qu'aux niveaux thématique et sémantique, ce sont les unités nominales et les prédicats qui retiennent notre attention, il sera question, dans le chapitre suivant, qui traite de la structure pragmatique, des "modalités", c'est-à-dire des éléments linguistiques qui ne participent ni à l'acte de référence, ni à l'acte de prédication, mais à l'acte illocutionnaire.

## CHAPITRE IX: STRUCTURE TEXTUELLE PRAGMATIQUE

---

Nous abordons à présent le troisième niveau de la structuration textuelle: le niveau pragmatique.

A ce niveau, il faut considérer le texte non plus de l'intérieur comme une entité close, globale, douée seulement de structurations thématiques (référentielles) et sémantiques (prédicatives). Au contraire, il faut considérer le texte de l'extérieur comme un message transmis par un émetteur/encodeur à un récepteur/décodeur, dans un processus de signification bien précis:



Ce schéma illustre, de la manière la plus simplifiée qui soit, le niveau "que Charles Morris appelle pragmatique, qui inclut, avec les signes (= le texte), ceux qui en font usage". (Benveniste, 1956, p. 252).

Concevant ainsi "pragmatique" dans son sens le plus large comme les relations entre les signes linguistiques et leurs usagers<sup>43)</sup>, nous regroupons, sous ce terme, ce qui, dans d'autres écoles, a reçu des noms divers:

les fonctions chez Bühler et Jakobson<sup>44)</sup>,  
les actes de langage chez Austin et Searle<sup>45)</sup>,  
les formulations communicatives chez Pottier<sup>46)</sup>, et  
les indices de l'énonciation chez Benveniste<sup>47)</sup>.

Notre préoccupation majeure étant ici les indices linguistiques de la cohérence modale, et non pas la constitution de règles pour la relation entre énoncé et facteurs extralinguistiques, comme c'est le propre de la pragmatique, il serait peut-être plus approprié d'employer le terme d'"énonciation"<sup>48)</sup> que celui de "pragmatique"<sup>49)</sup>. Aussi allons-nous délimiter le domaine de la pragmatique à l'aide de certains écrits de Benveniste, où est défini le concept d'"énonciation", et où sont identifiés certains indices, "modalités", de l'énonciation.

Benveniste qualifie d'"énonciation" la "mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation". (Benveniste, 1970, Langages 17, p. 12).

Conçu comme un "acte individuel d'utilisation", il est évident que tout énoncé-texte porte les marques de son sujet énonçant. Ces marques ou ces "traces de la prise en charge par l'énonciateur"<sup>50)</sup>, nous les appelons les "modalités de l'énonciation", afin de coordonner la terminologie pragmatique du texte à la terminologie causelle de la phrase.

Il convient de souligner que ces modalités ne sont pas exclusivement l'expression d'une subjectivité, mais encore l'expression "d'une relation interpersonnelle, voire sociale"<sup>51)</sup>. Par là, nous rejoignons la théorie des actes de langage, selon laquelle toute énonciation est un comportement intentionnel<sup>52)</sup>, et selon laquelle "parler une langue, c'est réaliser des actes de langage, des actes comme: poser des affirmations, donner des ordres, poser des questions, faire des promesses et ainsi de suite". (Searle. 1972, p. 52).

Ces actes font partie des "actes illocutionnaires" que Searle distingue des "actes propositionnels": référer et prédiquer. (Searle, 1972, p. 61).

Par ce biais, nous renouons avec notre propre démarche qui

consiste justement, nous le rappelons, à appliquer aux deux niveaux de l'analyse: le texte et la phrase, un même procédé, qui a pour fondement cognitif la triple fonction de la langue:

- référer
- prédiquer
- agir.

Pour le texte, ce procédé consiste à dégager

1. - les unités lexicales ayant un référént dans la réalité objective, i.e. les acteurs de la structure thématique,
2. - les prédications, qui établissent des relations entre les acteurs-référénts en les groupant dans des "rôles" ou "cas" dans la structure sémantique, et
3. - les marqueurs pragmatiques (modaux, illocutionnaires), c'est-à-dire les éléments qui caractérisent la forme linguistique de la communication précise entre émetteur et récepteur.

Pour le niveau de la phrase, nous ferons la même distinction, en identifiant dans chaque phrase, d'après la grammaire casuelle de Fillmore,

1. - le contenu propositionnel: le prédicateur et les rôles casuels que régit le prédicateur, et
2. - le contenu extrapropositionnel, extraprédicatif, modal.

L'on verra, au cours de la décomposition casuelle de chaque phrase, qu'"il n'y a pas de critère précis pour distinguer ce qui est lié au prédicat (intérieur au dictum) et ce qui est une attitude vis-à-vis de la prédication (et qui relève donc du modus)"<sup>53</sup>).

Vu cette difficulté à distinguer d'une manière rigoureuse le contenu propositionnel du contenu modal, nous procédons assez brutalement en excluant du contenu propositionnel tout ce qui n'est pas directement régi par le prédicateur<sup>54</sup>).

Nous faisons, dans le contenu modal, une distinction ultérieure entre les connecteurs, et les modalités proprement dites, qui, dans notre conception, sont égales aux marqueurs illocutionnaires.

Nous ne faisons pas un inventaire complet des formes linguistiques que peuvent revêtir les modalités énonciatives, mais nous nous contentons de mentionner certaines expressions linguistiques caractéristiques de l'acte d'énonciation, expressions que mentionne Benveniste dans son article "L'appareil formel de l'énonciation" in Langages 17, 1970, p. 12-18:

- les indices des personnes du locuteur et de l'allocutaire ("je", "tu"),
- les indices de ... l'ostention (type "ce", "ici") (= "les déictiques"),
- le paradigme entier ... des formes temporelles, qui se déterminent par rapport à l'égo, le centre de l'énonciation,
- certaines modalités formelles: les modes, les adverbes.

L'approche de Benveniste nous convient dans la mesure où nous nous proposons, à partir de certains indices formels de l'énonciation, de saisir certains liens cohésifs et de repérer la cohérence pragmatique.

Nous venons de poser, à titre expérimental et afin de fournir un cadre de description pour l'étude de la cohérence textuelle, que le texte possède trois structures dif-

férentes, à savoir les structures thématique, sémantique et pragmatique, chacune ayant pour fondement un des actes fondamentaux du langage, l'acte de référence, l'acte de prédication et l'acte illocutionnaire.

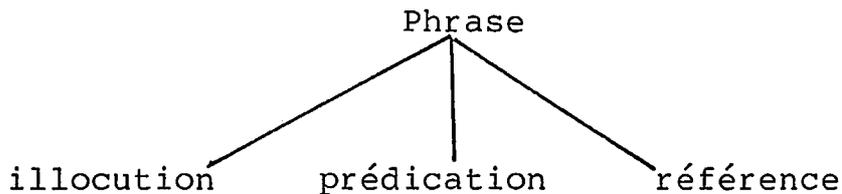
## CHAPITRE X: ELABORATION D'UNE METHODE POUR CONCILIER L'ANALYSE DE L'UNITE PHRASE ET L'ANALYSE DE L'UNITE TEXTE

---

Opérant à deux niveaux d'analyse,  
à celui de la phrase, et  
à celui du texte,

et cherchant une "syntaxe" commune aux deux, nous allons maintenant définir ce qui sera notre méthode pour la décomposition de l'unité phrase, tout comme nous venons d'exposer les principes pour la triple décomposition du texte en niveaux thématique, sémantique et pragmatique.

Afin de dégager les liens cohésifs qui s'établissent entre les phrases, nous procédons à une décomposition de celles-ci, où sont dégagés les actes d'illocution, de prédication et de référence:



Or, ce modèle, que nous avons emprunté à Searle, est trop abstrait pour permettre l'étude des relations sémantico-syntaxiques qui se tissent entre les "référents", c'est-à-dire entre les syntagmes nominaux à l'intérieur de la phrase.

Pour effectuer cette étude, il nous faut une théorie plus élaborée, que nous empruntons à la "Grammaire des Cas".

L'exposition de l'analyse casuelle comprend les quatre points suivants:

1. L'exposé des principes généraux sur la base de Fillmore.
2. Le contenu propositionnel: l'établissement d'une liste de cas.
3. Le contenu modal: inventaire des indices de modalité.
4. Explication de la démarche analytique.

#### LES PRINCIPES GENERAUX DE L'ANALYSE CASUELLE

=====  
 L'idée de Fillmore<sup>55)</sup> est "qu'il faut laisser à la surface les notions de sujet, objet, etc., qui sont des notions grammaticales, et inscrire dans la structure profonde les notions sémantiquement relationnelles, marquant les relations qu'entretiennent les participants à la situation" (Dubois-Charlier, 1975, p. 4).

Fillmore précise qu'il utilise

"the term case to identify the underlying syntactic-semantic relationship",  
 (Fillmore, 1968, p. 21)

et il insiste sur le fait que

"...the notion of case has...to do...with relations or metarelations which nouns have with the rest of the clause in which they occur".  
 (Fillmore, 1971, p. 54).

Fillmore définit les "cas" ainsi:

"The cases identify the roles which the entities serve in the predication, these roles taken from a repertory defined once and for all for human languages and including that of the instigator of

an action, that of the experiencer of a psychological event, that of an object which undergoes a change or movement, that of the location of an event, and so on".

(Fillmore, 1971, p. 37).

Pour déterminer les relations casuelles qu'entretiennent les syntagmes nominaux, il faut partir du verbe, qui est le constituant fondamental, le pivot de l'analyse:

"The sentence in its basic structure consists of a verb and one or more noun phrases, each associated with the verb in a particular case relationship".

(Fillmore, 1968, p. 21).

C'est donc à partir du verbe que l'on définit les différents rôles, les différentes relations casuelles. Le verbe, le PREDICATEUR, régit certains CAS, c'est-à-dire qu'il attribue aux entités nominales qui l'entourent, certains ROLES. Ces rôles, ou RELATIONS CASUELLES; seraient, selon Fillmore, des universaux de relations sémantico-syntaxiques sous-jacentes qui, dans les langues différentes, revêtiraient des formes linguistiques diverses.

A partir de ces "cas", Fillmore essaie de formuler des règles de combinaisons lexicales, sémantiques et syntaxiques. Là où l'objectif de Fillmore est de classifier les items lexicaux<sup>56)</sup> et d'analyser les constructions des verbes et des adjectifs, le nôtre est de trouver un appareil méthodologique qui nous permette de décrire la cohérence textuelle. C'est pourquoi nous n'entrons ni dans les détails ni dans les problèmes de la grammaire des cas, mais nous nous limitons à décrire le processus de la décomposition casuelle, et à établir la liste des cas.

Pour Fillmore, une phrase comprend une proposition et des modalités:

"In the basic structure of sentences, ... we find what might be called the "proposition", a tenseless set of relationships involving verbs and nouns (and embedded sentences, if there are any), separated from what might be called the "modality" constituent".

(Fillmore, 1968 a), p. 23).

La première décomposition de la phrase se présente ainsi:

I: PHRASE  $\implies$  MODALITE + PROPOSITION

ou en stemma:



Le constituant "proposition" comporte, à son tour, un verbe et une collection de "noms" variés qui, régis par le verbe, fonctionnent comme des cas:

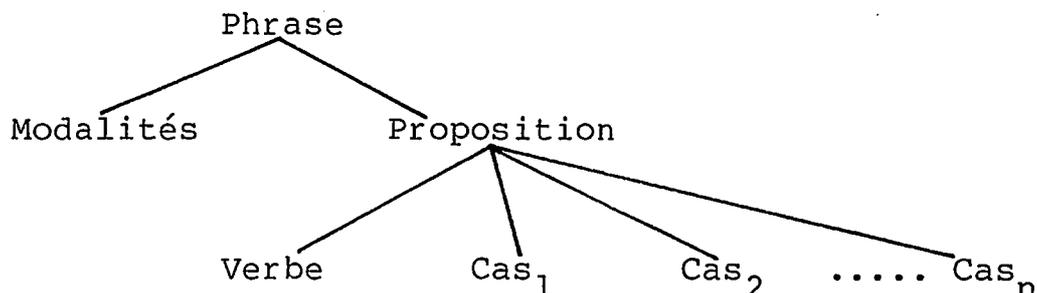
"The P constituent is "expanded" as verb and one or more case categories".

(Fillmore, 1968 a), p. 24).

Nous pourrions ainsi opérer une deuxième décomposition:

II: PROPOSITION  $\implies$  V + Cas<sub>1</sub> + ..... Cas<sub>n</sub>

ou bien en stemma:



Les constituants finals de cette analyse casuelle: Cas, Verbe, Modalités, nous semblent s'aligner aux trois actes de langage:

référer, prédiquer, agir, et au triple niveau du texte: thématique, sémantique et pragmatique.

LE CONTENU PROPOSITIONNEL: LES CATEGORIES DES CAS  
=====

Une fois délimité le contenu propositionnel, il convient d'approfondir les relations sémantiques que peut établir le syntagme verbal entre les syntagmes nominaux; il convient, en d'autres termes, d'établir la liste des cas.

Fillmore, conscient qu'il se base sur des principes vagues, et que des milliers de problèmes se posent dès qu'on cherche à entrer dans le détail d'une grammaire casuelle, a proposé la liste suivante de cas, disant:

"The principles I have just been talking about are fairly vague, they seldom lead to beautifully unambiguous results, and they are always subject to other sorts of considerations. Be that as it may, I have lately become comfortable with the following cases: Agent, Experiencer, Instrument, Object, Source, Goal, Location, and Time".  
(Fillmore, 1971, p. 42).

Comme Fillmore ne vise pas une analyse et description textuelle, les catégories de sa grammaire casuelle ne sont pas tout à fait adéquates à ce but. Les catégories de cas que nous reproduisons ci-dessous ont été formulées par un groupe de chercheurs et d'étudiants, qui, à l'Université de Copenhague (Institut for Nordisk Filologi)<sup>57)</sup> a travaillé sur l'analyse casuelle automatique, sur la base de Benny Brodda "(K)Overta kasus i Svenskan", 1973.

Nous n'entraînons pas les lecteurs dans une discussion des détails et des multiples problèmes inhérents à la délimitation des cas; nous nous limitons à mentionner les prin-

cipes desquels nous sommes partie et à décrire ensuite les cas auxquels nous nous sommes arrêtée.

La grammaire casuelle repose sur deux principes, le principe d'unicité et le principe d'universalité: il ne peut y avoir qu'une seule occurrence d'un rôle casuel par phrase, et les relations casuelles sont universelles de langue en langue.

Nous distinguons sept cas fondamentaux, qui sont déterminés directement par le verbe: CAUSE, PATIENT, OBJET, SOURCE, BUT, TEMPS et LIEU. Ces sept cas se subdivisent en quinze cas secondaires, d'après la manifestation linguistique des rôles, c'est-à-dire d'après le caractère des éléments lexicaux dont se constituent les rôles (p. ex. +/- animé, concret/abstrait). L'on trouvera ci-dessous la liste des cas; chaque cas est muni d'une brève description, et d'un exemple:

#### CAUSE

- |      |  |   |
|------|--|---|
| (CN) | CAUSE NON-INTENTIONNELLE:<br><u>phénomène</u> (p. ex. force naturelle) qui est la cause de l'action. | <u>Le soleil</u> chauffe l'eau.               |
| (AG) | AGENT: <u>être animé</u> qui est l'instigateur <u>conscient</u> de l'action.                         | <u>Il</u> construit une maison.               |
| (IN) | INSTRUMENT: objet dont se sert l'AGENT pour exécuter l'action.                                       | Ouvrez les coquilles <u>avec un couteau</u> . |

#### PATIENT

- |       |   |   |
|-------|---|---|
| (REC) | RECEVEUR: but <u>animé</u> d'un acte à caractère délibéré.                      | Il construit une maison <u>pour ses parents</u> . |
| (EX)  | EXPERIENCER <sup>58</sup> ): ressenteur d'un événement psychologique ou mental. | <u>Il</u> espère réussir.                         |

## OBJET

- (OC) OBJET CONCRET: entité (concrète) qui subit l'action<sup>59</sup>. Faites bouillir trois litres d'eau.
- (OA) OBJET ABSTRAIT: phénomène (abstrait) contre lequel est dirigé l'acte. Cette catégorie groupe les syntagmes fondés sur un substantif abstrait, les syntagmes infinitifs, et les propositions complétives. Il espère réussir.

## SOURCE

- (SC) SOURCE CONCRETE: entité (concrète) qui constitue une condition pour l'action (c'est souvent la matière). Mouillez avec la crème bouillante et le jus de citron.
- (SA) SOURCE ABSTRAITE: phénomène (abstrait) qui constitue une condition pour l'action. Le juge prononce le divorce s'il a acquis la conviction que ...

## BUT

- (BUT) BUT: objectif de l'action. Réduisez le feu pour maintenir un petit bouillonnement.
- (RES) RESULTAT: résultat de l'action. On l'a nommé premier ministre.

## TEMPS

- (MO) MOMENT: localisation temporelle de l'action. Aussitôt l'ébullition reprise, réduisez le feu.

(DU) DUREE: l'étendue temporelle de l'action.

Laissez cuire 40 minutes.

LIEU

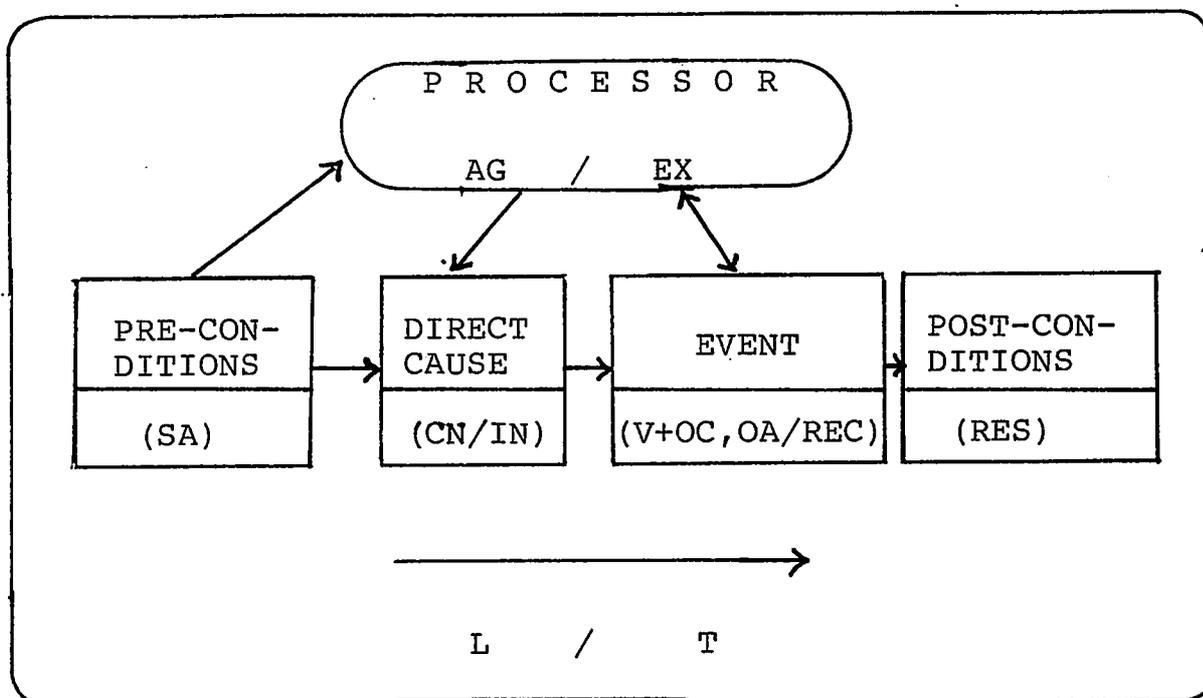
(LOC) LOCALISATION: localisation spatiale de l'action.

Rincez le riz sous l'eau fraîche.

(DIR) DIRECTION: direction spatiale de l'action.

Mettez le riz dans une passoire<sup>60)</sup>.

Ces quinze cas<sup>61)</sup> se situent les uns par rapport aux autres dans une "perspective du monde" que nous avons empruntée à Brodda (1973, p. 74):



Les flèches indiquent des influences éventuelles. PROCESSOR c'est l'homme AGENT ou EXPERIENCER du thème verbal, les PRE-CONDITIONS décrivent le monde tel qu'il était avant l'événement, les POST-CONDITIONS tel qu'il le devient après.

Comme ces quinze cas sont conçus pour décrire des relations



Being now a Californian, I have become acquainted with some people who know a lot about magic and witchcraft. I am counting on their services to help me complete this research".

(Fillmore, 1971, p. 55).

#### LE CONTENU MODAL: LES INDICES DE MODALITE

=====  
La première étape de l'analyse consiste ainsi à déterminer, dans une phrase, les relations sémantiques entretenues par les unités nominales, c'est-à-dire à isoler les ROLES CASUELS du contenu propositionnel. Dans une deuxième étape, il convient d'extraire du contenu modal les indices linguistiques qui y effectuent une cohérence textuelle<sup>62</sup>). Tout ce qui ne fait pas partie du contenu proprement propositionnel, sera mis "en dehors", sous la rubrique "Modalités".

La rubrique des "modalités" n'est pas, pour l'instant, bien délimitée. Fillmore entend par modalités:

"(the "modality" constituent) will include such modalities on the sentence-as-a-whole as negation, tense, mood, and aspect".

(Fillmore, 1968, p. 23).

Nous rappelons que pour Benveniste (voir p. 70), les indices de l'énonciation comprenaient:

- les indices de personnes,
- les deictiques,
- le paradigme entier des formes temporelles,
- certaines modalités formelles telles que les modes et les adverbes.

Nous percevrons, dans le travail présent, comme constituants modaux les indices linguistiques suivants:

- indices de personnes,
- indices de temps (et d'aspect),
- indices de mode (verbes et adverbes. Ici seront également notées les transformations interrogatives, négatives et impératives des phrases),
- indices de voix (voix passive, voix active et voix moyenne),

et finalement, situés à part,

- les connecteurs ("ainsi", "donc", etc.).

Nous avons hésité quant à l'emplacement des connecteurs: faut-il les considérer comme des liens cohésifs d'ordre logico-sémantique entre les phrases - et les placer conséquemment, dans la structure sémantique - ou bien faut-il les considérer comme des liens qui participent à la structure argumentative, illocutionnaire du texte?

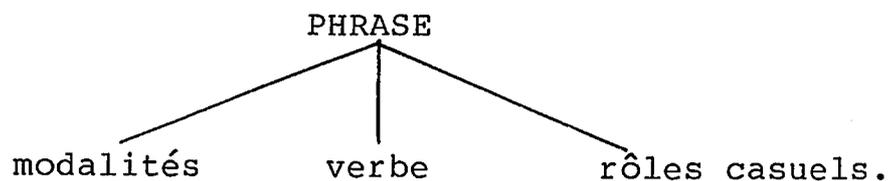
Nous avons opté pour la deuxième possibilité qui nous permettra de faire ressortir la fonction cohésive des connecteurs en les situant hors du contenu propositionnel.

#### LA DEMARCHE ANALYTIQUE

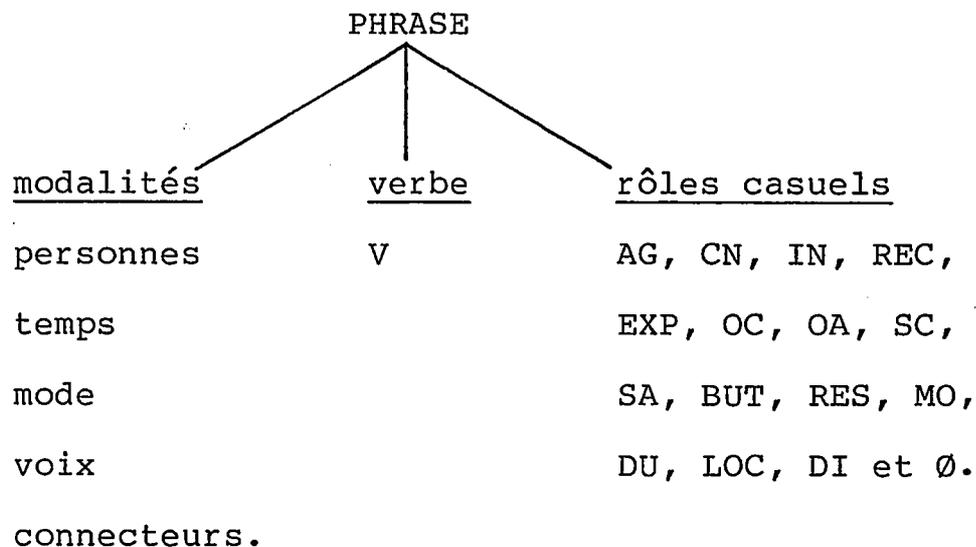
=====

Avant d'explicitier la démarche analytique qui sera adoptée dans la partie suivante pour étudier la cohérence textuelle, nous rappelons les principes généraux de notre méthode.

Dans chaque phrase, nous distinguons les modalités, le verbe et les rôles casuels:



Les modalités et les rôles casuels se subdivisent à leur tour, de sorte que le schéma complet se présente ainsi:



Dans la partie suivante de notre travail, "COHERENCE TEXTUELLE - PRATIQUE", nous effectuerons trois analyses de textes-échantillons d'après les principes que nous venons d'exposer. Chacune des trois analyses comprendra les étapes suivantes:

- toutes les phrases<sup>63)</sup> des textes-échantillons sont numérotées,
- le contenu propositionnel est décomposé d'après les descriptions des cas esquissées ci-dessus (p. 77), tandis que le contenu modal est divisé dans les différentes catégories d'indices modaux (p. 82),
- les textes-échantillons sont reproduits, munis du numérotage des phrases, et des notations casuelles: V, AG, IN, etc.,
- les résultats de la décomposition en rôles casuels du contenu propositionnel des phrases successives seront portés dans une grille comme celle reproduite à la page 86, (grille I),
- les résultats de l'analyse du contenu modal, c'est-à-dire les indices de l'énonciation, seront portés

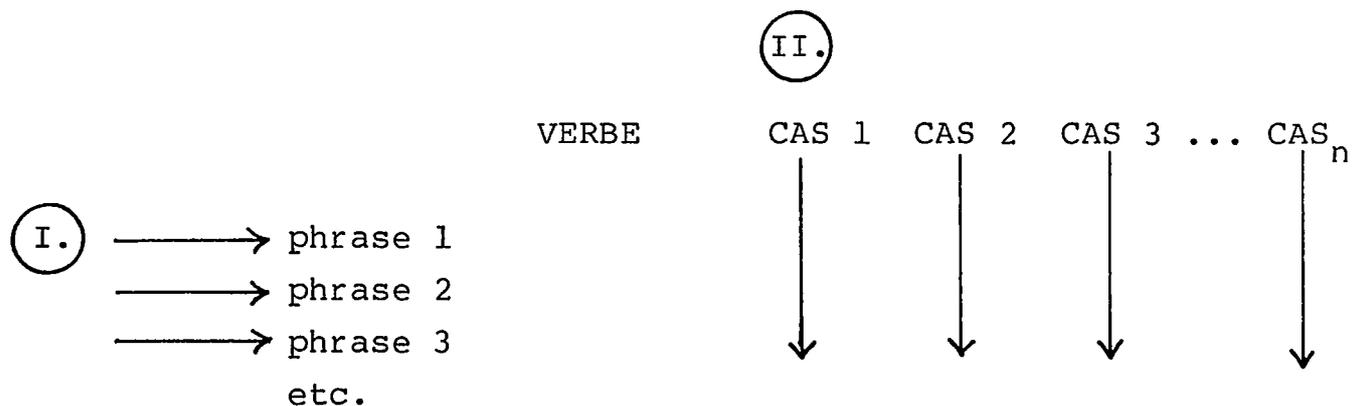
dans une grille comme celle reproduite à la page.  
87, (grille II).

Ces deux grilles seront à la base de l'étude de la cohérence textuelle, telle qu'elle s'opère aux trois niveaux: thématique, sémantique et pragmatique.

En effet, la cohérence thématique sera étudiée sur la base de la distribution des entités référentielles dans les rôles casuels.

L'étude de la cohérence sémantique s'effectuera en deux étapes: sur la base de la première grille, nous ferons, premièrement, une analyse horizontale pour dégager une cohérence éventuelle dans l'organisation syntaxico-sémantique du texte, c'est-à-dire dans les relations qu'établissent les verbes entre les unités nominales. Deuxièmement, nous ferons une étude verticale de chaque suite casuelle afin de saisir les principaux liens sémantiques entre les items lexicaux rangés sous la même rubrique.

Notre procédé pour l'analyse de la cohérence sémantique, s'illustre ainsi:



- I. Lecture horizontale,
- II. Lecture verticale.

La seconde grille, celle des indices modaux, servira de base à l'étude de la cohérence pragmatique.

Par ce procédé analytique, qui attaque le problème de la cohérence textuelle par le biais d'une décomposition en rôles casuels, nous tenterons d'établir, au niveau thématique, les cohérences coréférentielles, de dégager au niveau sémantique la cohérence prédicative, et au niveau pragmatique, la cohérence modale, énonciative, i.e. la cohérence qui assigne au texte-message sa fonction dans une situation de communication précise.

Cette tripartition de la cohérence textuelle en  
cohérence coréférentielle ("thématique"),  
cohérence prédicative ("sémantique"), et  
cohérence modale ("pragmatique")

s'aligne à notre hypothèse de départ concernant les trois actes de langage,

l'acte de référence,  
l'acte de prédication, et  
l'acte illocutionnaire.



GRILLE II: LES MODALITES

PHRASE	PERSONNE	TEMPS	MODE	VOIX	TRANSFORMATIONS DE LA PHRASE NORMALE	CONNECTEURS	REFERENCES META-TEXTUELLES

CHAPITRE XI: ANALYSE I: "MORT DU MARECHAL VASSILEVSKY, ANCIEN  
MINISTRE DES FORCES ARMEES"

---

Cette partie contiendra trois analyses de la cohérence textuelle effectuées selon les principes mis au point dans le chapitre précédent.

La première analyse porte sur un texte journalistique, extrait de "Le Monde"; le texte sera reproduit ensuite muni de notations casuelles<sup>64)</sup> et de numérotage des phrases.

LE MONDE, 8.12.1977.

Union soviétique

MORT DU MARECHAL VASSILEVSKY,  
ANCIEN MINISTRE DES FORCES ARMEES.

Le maréchal Alexandre Vassilevsky, qui fut ministre des forces armées de l'U.R.S.S. de mars 1949 à mars 1953 (date de la mort de Staline) est décédé lundi 5 décembre à Moscou. Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

Né en 1895 dans la famille d'un prêtre orthodoxe, Alexandre Vassilevsky combattit, à partir de 1915, dans les rangs de l'armée tsariste. Après la révolution, il prit part à la lutte contre les Blancs à la tête d'un régiment d'infanterie de l'Armée rouge. Il entra à l'état-major en 1937. Dès le début de la guerre, il est

chargé du contrôle des opérations militaires et, en 1942, devient chef de l'état-major général et premier vice-ministre de la défense. Il contribue alors à l'élaboration des plans de nombreuses batailles, dont celles de Moscou, de Stalingrad et de Koursk. Durant l'automne 1944, Staline le chargea des opérations en Extrême-Orient.

Lorsque l'U.R.S.S. entra en guerre contre le Japon, le maréchal Vassilevsky commandait les armées soviétiques en Mandchourie et en Corée. En 1949, il fut nommé ministre de la défense et conserva ce poste jusqu'à la mort de Staline. Il fut ensuite vice-ministre de la défense. Il quitta le service actif en 1957. Ses Mémoires, publiés en 1973, rendaient hommage aux qualités militaires de Staline, mais accusaient l'ancien dictateur d'avoir été trop dur avec les officiers qui avaient subi des échecs.

LE MONDE 8.12.1977

Union soviétique

MORT DU MARECHAL VASSILEVSKY

V OC

ANCIEN MINISTRE DES FORCES ARMEES

1) Le maréchal<sup>64)</sup> Alexandre Vassilevsky, qui fut ministre des OC (

forces armées de l'U.R.S.S. de mars 1949 à mars 1953 (date de

la mort de Staline) est décédé lundi 5 décembre à Moscou.

) V MO LOC

2) Il était âgé de quatre-vingt-deux ans.

OC V Ø

3) Né en 1895 dans la famille d'un prêtre orthodoxe, Alexandre  
AG

Vassilevsky combattit, à partir de 1915, dans les rangs de

V MO LOC

l'armée tsariste. 4) Après la révolution, il prit part à la

MO AG V OA

lutte contre les Blancs à la tête d'un régiment d'infanterie

LOC

de l'Armée rouge. 5) Il entra à l'état-major en 1937. 6) Dès

AG V DIR MO MO

le début de la guerre, il est chargé du contrôle des opérations

REC V OA

militaires 6a) et, en 1942, devient chef de l'état-major général

MO V RES

et premier vice-ministre de la défense. 7) Il contribue alors

RES AG V MO

à l'élaboration des plans de nombreuses batailles, dont celles

OA

de Moscou, de Stalingrad et de Koursk. 8) Durant l'automne

MO

1944, Staline le chargea des opérations en Extrême-Orient.

AG REC V OA

9) Lorsque l'U.R.S.S. entra en guerre contre le Japon, le  
MO ( ) AG

maréchal Vassilevsky commandait les armées soviétiques en  
V OC LOC

Mandchourie et en Corée. 10) En 1949, il fut nommé ministre  
MO OC V RES

de la défense 10a) et conserva ce poste jusqu'à la mort de  
V OA MO

Staline. 11) Il fut ensuite vice-ministre de la défense.  
OC V MO RES

12) Il quitta le service actif en 1957. 13) Ses Mémoires,  
AG V OA MO IN

publiés en 1973, rendaient hommage aux qualités militaires  
V REC

de Staline, 13a) mais accusaient l'ancien dictateur d'avoir  
V REC OA

été trop dur avec les officiers qui avaient subi des échecs.

Les résultats de la décomposition casuelle linéaire du texte,  
se distribuent de la manière suivante dans le schéma des  
rôles casuels:

CONTENU PROPOSITIONNEL

Mort du Maréchal Vassilevsky

PHRASE	VERBE	CAUSE NON INTENTIONNELLE	AGENT	INSTRUMENT	RECEVEUR	EXPERIENCER	OBJET CONCRET	OBJET ABSTRAIT	SC (C)
Titre	Mort						du MV		
1	décéder						le MV		
2	être						Il		
3	combattre		AV						
4	prendre part		il					à la lutte contre les Blancs	
5	entrer		Il						
6	charger				il			du contrôle des opérations militaires	
6a	devenir						(il)		
7	contribuer		Il					à l'élabo-ration ..	
8	charger		Staline		le			des opérations ...	
9	commander		le MV				les armées soviétiques		
10	nommer						il		
10a	conserver		(il)					ce poste	
11	être						Il		
12	quitter		Il					le service actif	
13	rendre hommage			ses mémoires	aux qualités militaires de Staline				
13a	accuser				l'ancien dictateur			avoir été trop dur	



A partir de ce schéma, nous nous proposons de repérer les liens cohésifs tels qu'ils s'établissent aux niveaux thématique et sémantique du texte, et ensuite de commenter les formes linguistiques que revêtent ces liens cohésifs.

#### COHERENCE THEMATIQUE

=====

La cohérence thématique est assurée par la série d'occurrences linguistiques qui sont coréférentielles du personnage "le Maréchal Vassilevsky", qui constitue le thème du texte.

(Le Maréchal Vassilevsky sera abrégé par la suite en le MV et souligné lorsque le terme se réfère à l'individu réel. Le double espace blanc de la colonne suivante signifie nouvel alinéa).

titre	(Le) Maréchal Vassilevsky
P 1	Le maréchal Alexandre Vassilevsky
P 2	Il
P 3	Alexandre Vassilevsky
P 4	il
P 5	il
P 6	il
P 7	Il
P 8	le
P 9	le maréchal Vassilevsky
P 10	il
P 11	il
P 12	Il
P 13	Ses (mémoires)

La cohérence thématique se produit par les deux procédés de la répétition nominale et de la pronominalisation; la répétition nominale se trouve en position initiale des alinéas tandis que la pronominalisation se trouve en position non-initiale (médiale et finale).

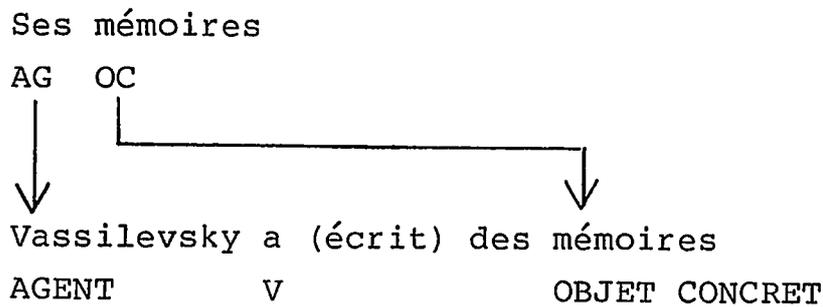
Les répétitions lexicales comportent de légères variations: le référent est introduit dans le texte par une définitivisation + titre + nom propre selon les règles grammaticales. Le référent est ainsi désigné comme un être unique et existant. La première substitution nominale élargit l'unité par le prénom (P 1). A la troisième apparition (P 3), le titre a disparu et ne restent que prénom et nom, tandis qu'à la dernière substitution lexicale (P 9), réapparaît la même forme que revêtait le titre: définitivisation + titre + nom propre.

La série des quatre répétitions lexicales comporte donc certaines modifications qui témoignent d'un souci de variation.

Comme la suite de la cohérence nominale est interrompue par des formes pronominales, il s'agit dans les phrases 3 et 9 de renominalisation, le procédé le plus adéquat pour assurer la cohérence trans-alinéaire.

A l'intérieur des alinéas, la cohérence thématique coréférentielle s'effectue exclusivement par la pronominalisation: huit apparitions du pronom personnel masculin 3ème personne "il" comme sujet grammatical, une fois "le" comme objet direct (P 8), et une fois le pronom possessif "ses" (P 13).

La relation sémantico-logique entre le référent le MV et le substantif régi par le pronom possessif est la suivante:



Nous soulignons de nouveau la répartition significative des deux procédés de substitution syntagmatique: formes nominales à la position initiale des alinéas et formes pronominales à l'intérieur des alinéas.

La cohérence thématique est ici tout à fait nette et univoque: le texte fait de son premier référent: le MV sa base thématique qu'il développe par la suite par une progression à thème constant (voir p. 56). En effet, le MV occupe la place de sujet grammatical dans toutes les phrases, sauf dans la phrase 8, où le topic, le point de départ, est "Staline".

Le référent Staline sert de base à une suite d'instances coréférentielle, à savoir:

- P 1    (la mort de) Staline
- P 8    Staline
- P 13    (les qualités militaires de) Staline
- P 13a  l'ancien dictateur.

Staline est désigné trois fois par son nom propre et une fois par une variation nominale "l'ancien dictateur", dont l'identification à Staline exige un certain savoir extra-linguistique. L'établissement de l'identité référentielle - donc de la cohérence textuelle - est, à l'intérieur de la phrase 13, facilitée par le parallélisme casuel entre les deux propositions coordonnées: "Staline" et "l'ancien dictateur" jouent un même rôle casuel, celui de RECEVEUR.

L'on remarquera qu'aucune forme pronominale ne remplace "Staline" qui apparaît en fait à des intervalles trop espacés: phrase 1 - phrase 8 - phrase 13. En plus, "Staline", qui se trouve à une place syntaxique subordonnée, n'aurait pu être pronominalisé que sous risque d'être confondu avec "il" = le MV.

En conclusion à cette étude de la cohérence thématique, il convient de signaler que le texte en question possède une trame thématique extrêmement forte et solide: le thème le MV occupe dans l'enchaînement du texte la place topicale des phrases avec une régularité qui n'est rompue qu'à la phrase 8. On peut y voir un trait caractéristique des "nécrologies" qui, précisément, à l'occasion de la mort d'une personne, en font leur thème (leur référent) pour décrire (prédiquer) sa vie.

Nous allons maintenant étudier la cohérence qui s'opère dans les parties prédicatives, c'est-à-dire dans la structure sémantique.

#### COHERENCE SEMANTIQUE =====

Pour repérer la cohérence au niveau sémantique, nous avons décidé d'effectuer deux lectures, dont la première, horizontale, sert à dégager une cohérence éventuelle dans l'organisation syntaxico-sémantique du texte, et dont la deuxième, verticale, sert à faire ressortir des liens sémantiques entre les items lexicaux.

#### PREMIERE LECTURE

Une étude horizontale du schéma de l'organisation casuelle, nous permet de faire des observations, à la fois quant aux

rôles casuels joués par le référent principal, le MV, et quant au rôle causal prédominant: MOMENT.

Pour le référent principal, le MV, il est significatif, et probablement caractéristique pour ce type de texte, qu'il joue les rôles d'AGENT et d'OBJET CONCRET.

En tant qu'AGENT (six fois sur treize apparitions) le MV "combat", "prend part", "entre", "contribue", "commande" et "quitte".

Les cas d'AGENT s'accompagnent, à quatre reprises, d'OBJET ABSTRAIT (voir plus loin), une fois d'OBJET CONCRET:

P 9 il commandait les armées  
AG V OC

et une fois de LOCALISATION:

P 3 il combattit dans les rangs de ...  
AG V LOC

En second lieu, le MV apparaît dans le rôle d'OBJET CONCRET. Le cas d'OBJET CONCRET étant le fourre-tout, celui qui regroupe le "reste", il recouvre ici des rôles divers. Premièrement, le MV est l'entité qui subit le changement qu'est la mort (remarquez que nous ne concevons pas "mourir" comme un événement psychologique, et par suite, nous ne concevons pas l'entité qui subit la mort comme EXPERIENCER):

Titre Mort du MV  
V OC

P 1 Le MV est décédé  
OC V

et l'entité qui subit le changement qu'est le déplacement d'un état social à un autre:

P 6a (il) devient chef et ...  
OC RES

P 6 il fut nommé ministre de la défense  
OC RES

P 11 Il fut vice-ministre ...  
OC RES

Remarquez que le rôle d'OBJET CONCRET est ici relié à celui de RESULTAT. La cohérence sémantique entre ces occurrences de RESULTAT, et l'hierarchie sociale qu'elles renferment, sera commentée dans la deuxième lecture.

Ensuite, le MV entre dans le rôle d'OBJET CONCRET comme élément d'une construction attributive, d'une relation statique pour laquelle nous avons décidé d'opérer avec la notation OC - Ø:

P 2 Il était âgé de 82 ans  
OC V Ø

Proche du rôle d'OBJET CONCRET est celui de RECEVEUR: dans la phrase 6, le MV est le RECEVEUR d'un OBJET ABSTRAIT, "du contrôle", dont l'AGENT-donneur est effacé dans la construction passive:

P 6 il est chargé du contrôle de ...  
REC V OA

Dans la phrase 8, le MV reçoit, par l'intermédiaire de l'AGENT "Staline", l'OBJET ABSTRAIT "(l)es opérations en Extrême-Orient":

P 8 Staline le chargea des opérations en Extrême-  
AG REC V OA  
Orient.

La suite des cas OBJET ABSTRAIT démontre certaines caractéristiques qui établissent, à leur tour, une certaine cohérence syntaxique:

P 4 à la lutte  
P 5 (à l'état-major)  
P 6 du contrôle  
P 7 à l'élaboration de  
P 8 des opérations  
P 10a ce poste  
P 12 le service actif  
P 13 (d'avoir été trop dur ...).

En effet, la suite comporte cinq exemples de substantifs verbaux. L'on voit ainsi s'établir, à l'intérieur d'une suite cohérente de cas, une certaine cohérence lexicale que l'on pourrait qualifier de syntaxique.

L'instance non verbale de la série "ce poste" (P 10a) peut être considérée comme un nom générique; celui-ci est anaphorique de "ministre de la défense" et déterminé par l'article démonstratif. En tant que nom générique, "ce poste" est hyperonyme du terme hyponyme "ministre de la défense" qui comporte plus de traits sémantiques:

poste ) ministre de la défense.

L'exemple de la phrase 12, "le service actif", est anaphorique de toute l'énumération des différents postes et activités du MV. Insistons de nouveau sur la fonction anaphorique - et donc cohésive - des noms génériques, "general nouns"<sup>65</sup>).

Si le texte révèle ainsi une structuration sémantique qui s'organise autour des rôles principaux:

AGENT

OBJET CONCRET

OBJET ABSTRAIT

il est encore plus caractéristique par la forte récurrence des cas MOMENT.

Le texte est typique par la forte représentation du rôle casuel MOMENT: en effet, sur treize phrases, seules deux (P 2 et P 13) ne comportent pas de compléments circonstanciels de temps comme membres primaires de la phrase. Toutefois, ces deux phrases contiennent des indications de temps: implicite dans la phrase 2 ("il était âgé de 82 ans" donnerait par un simple calcul:  $1977 \div 82 = 1895$ , date de naissance qui vient, en fait, en tête de la phrase suivante), et en position subordonnée à une épithète à la phrase 13: "ses Mémoires, publiés en 1973".

C'est la récurrence de ces rôles casuels de MOMENT qui agence le texte en une cohérence temporelle et qui lui assigne son caractère de texte narratif.

(Les indications temporelles seront étudiées de plus près dans la deuxième lecture sémantique).

Tirons la conclusion de la première lecture que l'étude horizontale de la distribution casuelle de ce texte a mis en évidence la fréquente récurrence des cas

MOMENT

AGENT

OBJET CONCRET

OBJET ABSTRAIT, et à un moindre degré,

RECEVEUR  
RESULTAT, et  
LOCALISATION.

L'on remarquera, par contre, l'absence totale des cas

EXPERIENCER  
SOURCE (CONCRETE, ABSTRAITE)  
BUT  
DUREE

et la faible représentation du cas

INSTRUMENT.

Ces résultats sont à relier au type de texte en question: une nécrologie est une notice biographique qui retrace les moments cruciaux (MOMENT) et les activités (AGENT) de la vie d'une personne (le thème-référent), morte récemment.

La cohérence textuelle que renferme la structure sémantique s'articule ainsi directement sur le monde extérieur, sur "le segment de la réalité désignée", et c'est sur la base de ce rapport texte - extra-texte que nous esquisserons plus tard une typologie de texte.

L'absence des cas EXPERIENCER, SOURCE et BUT nous donnent certains repères pour un signalement "en creux" du texte.

EXPERIENCER étant celui qui ressent un événement psychologique, ou celui qui est affecté par un état mental, l'absence de ce cas indique que le personnage central est vu de l'extérieur par ses actions, et non pas par ses sentiments et sensations.

SOURCE (ABSTRAITE) et BUT servent à marquer respectivement

les conditions préalables à une action, et les objectifs que vise cette action<sup>66</sup>). Leur absence dans le texte en question montre que les actions du personnage central ne sont pas considérées dans un raisonnement cohérent, qu'elles sont détachées, isolées de leur contexte logique.

## DEUXIEME LECTURE

Une lecture verticale permet de dégager certaines occurrences de contiguïté sémantique, occurrences qui participent également à la structure sémantique du texte et qui contribuent à sa cohérence.

Les indications de temps se succèdent chronologiquement sans aucun retour en arrière, sans aucun bond en avant. Des indications absolues (déchiffrables en et par elles-mêmes) alternent avec des paraphrases temporelles, dont l'appréhension exige des connaissances historiques, et avec des indications relatives:

	<u>indications absolues</u>	<u>paraphrases temporelles</u>	<u>indications relatives</u>
P 1	le 5 mars (1977)		
P 2	en 1895 à partir de 1915		
P 4		après la révolution	
P 5	en 1937		
P 6		Dès le début de la guerre	
P 7			alors
P 8	Durant l'automne 1944		

P 9

Lorsque l'U.R.S.S.  
entra en guerre  
contre le Japon

P 10 En 1949

jusqu'à la mort  
de Staline

P 11

ensuite

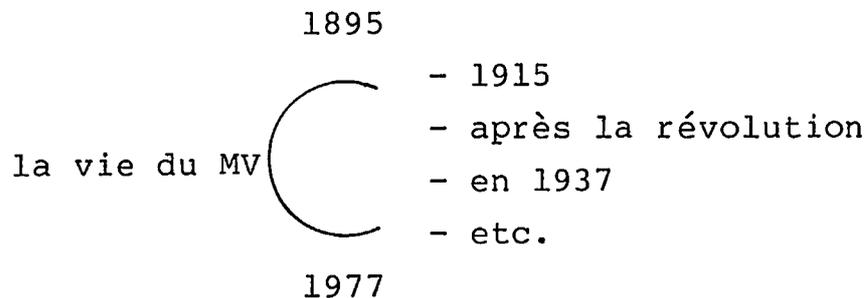
P 12 en 1957

P 13 (en 1973)

Malgré les instances de paraphrases temporelles, qui, référant à des événements présumés connus (notez l'emploi de l'article défini: la révolution, la guerre), exigent un "knowledge of the world", la chronologie est facile à établir grâce à l'insertion de ces instances "encyclopédiques" dans la successivité des indications absolues.

Les marqueurs temporels relatifs, "alors" et "ensuite", se conçoivent également comme des connecteurs - connecteurs temporels - qui, à la fois anaphoriques et cataphoriques, contribuent à la cohérence et à la progression du texte.

Entre ces cas MOMENT, s'opère une relation sémantique d'hyponymie, où le hyperonyme est la vie du MV, délimitée par les deux dates 1895 et 1977:



Dans la suite des cas RESULTAT, signalée à la page 99, s'effectue une certaine variation sémantique, signe des fluctuations du MV dans la hiérarchie sociale.

Les exemples de

"entra à l'état-major" (P 5)

"devient chef de l'état-major" (P 6)

témoignent d'une certaine gradation, progression dans la hiérarchie sociale et militaire, ainsi que le font les phrases:

"devient premier vice-ministre de la défense" (P 6)

"fut nommé ministre de la défense (P 9).

Cette ascension se termine par la dégradation:

"il fut ensuite vice-ministre de la défense" (P 11).

D'autres liens se tissent par contiguïté sémantique, plus ou moins implicite, cohérence qu'il faudra saisir pour arriver à une entière compréhension du texte. Entre les expressions

"il combattit dans l'armée tsariste" (P 3), et

"il prit part à la lutte contre les Blancs" (P 4)

existe une relation d'antonymie:

le régime tsariste = les Blancs

combattit dans            la lutte contre  
l'armée tsariste        ≠ les Blancs

Le texte n'explicite aucunement cette antonymie, dont l'identification se base sur des connaissances historiques.

Le texte aurait pu souligner cette relation d'antonymie culturelle, p.ex. par un connecteur, ou expliciter la relation par une proposition relative. Que l'auteur n'y ait pas insisté témoigne peut-être d'une certaine discrétion quant à ce virement politique du MV.

La relation d'équivalence entre

"la lutte contre les Blancs" et  
"la participation à l'Armée rouge" (P 4)

est plus explicite grâce à l'opposition signalée par les deux adjectifs de couleur.

D'autres instances de contiguïté sémantique contribuent à la forte cohérence du texte: nous faisons brièvement mention de certaines indications de lieu, qui entretiennent les relations suivantes:

Moscou	⌋	l'Union soviétique
Stalingrad		
Koursk		
la Mandchourie	⌋	l'Extrême-Orient.
la Corée		
le Japon		

Dans la phrase terminale, une certaine antonymie s'opère entre les deux propositions coordonnées à l'aide du connecteur "mais", antonymie qui pourrait être formulée de la manière suivante:

le MV "rendait hommage aux qualités militaires de Staline, mais critiquait ses qualités humaines".

Après cette étude de la cohérence thématique (le texte se réfère à un même référent), et de la cohérence sémantique

(le texte raconte certains moments de la vie de ce référent), nous allons étudier la cohérence qui s'établit dans les parties extra-prédicatives, extra-propositionnelles du texte, à savoir la cohérence modale, pragmatique.

#### COHERENCE PRAGMATIQUE

=====

Du schéma des indices modaux (voir p. 108-109):

Personne

Temps

Mode

Voix

Connecteurs

se déduisent certaines instances de cohérence pragmatique (à savoir dans les indices de personne et de mode), ainsi que certaines instances de variation, tout d'abord dans la temporalisation et dans la voix.

Les indices modaux seront étudiés dans l'ordre indiqué ci-dessus, mais nous nous attardons quelques instants sur la temporalisation du texte, qui est significative des deux niveaux de "l'histoire" et du "discours".

#### INDICES PERSONNELS

Le texte comporte uniquement des références à la troisième personne, c'est-à-dire des références au thème désigné, des références au sujet dont on parle. Le destinataire n'intervient à aucun endroit dans son énoncé par des références à lui-même (c'est-à-dire par des références à la première personne); il n'interpelle pas non plus le destinataire par des références à la deuxième personne. Le texte est ainsi, du

CONTENU MODAL

Mort du Maréchal Vassilevsky:

PHRASE	PERSONNE	TEMPS	MODE	VOIX	TRANSFORMATIONS DE LA PHRASE NORMALE	CONNECTEURS	REFERENCES META-TEXTUELLES
Titre	3/sing.	/	/	/			
1	3/sing.	passé composé	Indicatif	active			
2	3/sing.	imparfait	Indicatif	active			
3	3/sing.	passé simple	Indicatif	active			
4	3/sing.	passé simple	Indicatif	active			
5	3/sing.	passé simple	Indicatif	active			
6	3/sing.	présent	Indicatif	passive			
6a	(3/sing.)	présent	Indicatif	active			
7	3/sing.	présent	Indicatif	active		alors	
8	3/sing.	passé simple	Indicatif	active			
9	3/sing.	imparfait	Indicatif	active			



point de vue indices de personne, objectif, non-relaté et non-relié aux personnes qui participent à l'acte d'énonciation.

### TEMPORALISATION

Par contre, certaines instances des formes temporelles ancrent le récit dans le présent de l'émetteur et du récepteur. Le texte porte un titre qui se constitue, comme beaucoup de titres de journaux, d'une phrase nominale:

Mort du Maréchal Vassilevsky.

L'ellipse du verbe fini, ainsi que l'ellipse de l'article devant "Mort", assurent une fonction cohérente de nature cataphorique. C'est pourquoi l'ellipse est extrêmement fréquente dans les titres de journaux<sup>67)</sup>.

Avant de commenter la temporalisation introduite par le verbe fini, le passé composé de la phrase 1, nous citons quelques remarques de Benveniste sur l'énoncé nominal et sur la fonction verbale.

Ensuite, nous distinguons avec lui, les deux plans de l'énonciation: le discours et l'histoire.

Selon Benveniste, l'énoncé nominal est par nature non temporel, non modal, non aspectuel. La nominalisation pose l'énoncé hors de toute localisation temporelle, modale, et hors de la subjectivité de l'auteur. L'énoncé n'est temporalisé, modalisé, subjectivisé, c'est-à-dire changé en énonciation, que par l'introduction d'un verbe, dont la fonction est double:

"la fonction verbale est double: fonction cohésive, qui est d'organiser en une structure complète les

éléments de l'énoncé; fonction assertive, consistant à doter l'énoncé d'un prédicat de réalité".

(Benveniste in "La phrase nominale", Problèmes de linguistique générale I, 1966, p. 154).

Le verbe est donc un élément cohésif à plusieurs égards: d'abord il organise les unités linguistiques dans une structure syntaxico-sémantique - celle que nous mettons en lumière par une analyse casuelle. Ensuite, le verbe est cohésif par sa fonction assertive, par laquelle il relie l'agencement linguistique au système de la réalité. Cette articulation du texte à la réalité, de l'énoncé à l'énonciation, appartient à ce que nous avons proposé d'appeler le niveau pragmatique.

Dès qu'un verbe est introduit dans un texte, celui-ci s'ancre, selon Benveniste, dans un des deux univers suivants: dans celui de l'histoire, ou bien dans celui du discours<sup>68</sup>).

En effet, Benveniste voit dans les temps du verbe français deux systèmes, qui

"manifestent deux plans d'énonciation différents, que nous distinguerons comme celui de l'histoire et celui du discours".

(Benveniste, Problèmes de linguistique générale, 1959, p. 238).

Ces deux termes définissent deux relations différentes que peut entretenir le locuteur par rapport à son texte.

Dans l'énonciation historique

"il s'agit de la présentation des faits survenus à un certain moment du temps, sans aucune intervention du locuteur dans le récit".

(Ibid. p. 239).

"Personne ne parle ici: les événements semblent se raconter eux-mêmes".

(Ibid. p. 241).

Pour Benveniste, le temps fondamental de l'énonciation historique est le passé simple

"qui est le temps de l'événement hors de la personne d'un narrateur".

(Ibid. p. 241).

L'ossature historique du verbe comprendrait, outre le passé simple, l'imparfait, le conditionnel, le plus-que-parfait et le prospectif ("devait arriver"). Sont exclus de l'énonciation historique, le présent<sup>69)</sup>, le passé composé, le futur simple et composé.

A ce plan de l'histoire, Benveniste oppose le discours, qui est

"toute énonciation supposant un locuteur et un auditeur, et chez le premier l'intention d'influencer l'autre en quelque manière".

(Ibid. p. 242).

On a discours chaque fois que quelqu'un s'adresse à quelqu'un, chaque fois que le narrateur

"intervient lui-même pour juger les événements rapportés".

(Ibid. p. 242).

Les trois temps fondamentaux du discours seraient le présent, le futur et le passé composé,

"tous les trois exclus du récit historique" ...

"Commun aux deux plans est l'imparfait".

(Ibid. p. 243).

Cette distinction en deux plans d'énonciation nous paraît fructueuse pour l'analyse des liens cohésifs qui s'établissent au niveau pragmatique, dans la formulation communicative. Une fois déterminée, par un premier tri, l'appartenance du texte, ou bien à l'histoire, ou bien au discours, on pourrait y repérer les autres signes caractéristiques de ces deux plans: pronoms, articles, deictiques et modalités.

Reprenons l'étude des indices temporels du texte "Mort du Maréchal Vassilevsky".

La forme nominale non temporalisée, non modalisée et non subjectivée de "Mort du Maréchal Vassilevsky" sera temporalisée, modalisée et subjectivée à la phrase 1 par l'emploi du passé composé, temps du discours, par lequel l'émetteur

"établit un lien vivant entre l'événement passé et le présent où son évocation trouve place. C'est le temps de celui qui relate les faits en témoin, en participant; c'est donc aussi le temps que choisira quiconque veut faire retentir jusqu'à nous l'événement rapporté et le rattacher à notre présent".

(Ibid. p. 244).

L'imparfait de la phrase 2 se situe également au plan du discours, seulement l'aspect varie:

P 1 (il) est décédé:  
l'aspect ponctuel d'un verbe perfectif

P 2 (il) était âgé de:  
l'aspect duratif d'un verbe imperfectif.

Après cette introduction, où la cohérence temporelle est assurée par les temps du discours, le temps vire à l'histoire où

"les événements semblent se raconter eux-mêmes ... hors de la personne d'un narrateur".

(Ibid. p. 241).

En effet, huit instances de passé simple (phrases 3, 4, 5, 8, 10, 10a, 11 et 12) varient avec trois instances de présent historique, "qui n'est qu'un artifice de style" (ibid. p. 245), (phrases 6, 6a et 7). Cette suite ininterrompue (voir ci-dessous pour la phrase 9) de temps verbaux ponctuels est à relier à la cohérence sémantique saisie dans les cas MOMENT. La succession de ces temps ponctuels aurait suffi pour articuler la temporalisation chronologique de ce texte narratif. Or, le texte n'est pas seulement narratif, mais encore biographique: c'est pourquoi il est scandé par les fréquentes références, sous forme de compléments circonstanciels de temps, à des moments précis.

La suite temporelle des événements s'étant produits dans le passé est rompue à la phrase 9 par un imparfait, qui, d'après les règles grammaticales, désigne l'état:

"(il) commandait les armées"

au moment où intervient un événement:

"lorsque l'U.R.S.S. entra en guerre".

Le texte se termine par deux instances d'imparfait dans deux propositions coordonnées:

P 13        Ses mémoires rendaient hommage à ...

P 13a        ... accusaient ...

L'imparfait, qui est commun aux deux plans de l'histoire et du discours, s'intègre, le cas échéant, au niveau de l'histoire. Il s'agit d'un imparfait de jugement, d'explication.

Résumons les principales cohérences repérées dans les indices temporels: deux instances de temps du discours qui ancrent ce récit journalistique d'un décès qui vient d'avoir lieu, dans le présent des lecteurs; ensuite quinze instances de temps de l'histoire qui traitent les étapes de la vie du décédé comme des événements du passé.

### MODE

Le seul mode présent dans le texte est l'indicatif, le mode neutre, objectif. On n'y trouve ni de transformations modales, telles que la négation et l'interrogation, ni de modalités formelles telles que des adverbes ou des adjectifs mélioratifs ou péjoratifs.

### VOIX

Le texte manifeste une certaine cohérence par les quatorze occurrences de la voix active. Cette fréquence de la voix active est inhérente à la sémantique du texte qui se structure précisément autour des activités d'une personne.

Les deux exemples de la voix passive (phrases 6 et 10) participent directement à la cohérence thématique du texte.

En effet, les deux passifs instaurent un ordre parmi les éléments de la phrase qui permet au personnage principal, le Maréchal Vassilevsky, de conserver la place thématique, le point de départ de la proposition, assurant ainsi la progression à thème constant (voir p. 56). Il en ressort que la transformation passive a une valeur cohésive, qu'elle est, en d'autres termes

"directement liée au problème du thème: en effet,

elle a toujours pour effet de placer en position initiale le complément d'objet direct, et donc d'en faire le thème".

(Maingueneau, 1976, p. 115).

Tandis que la transformation passive sert ainsi à thématiser l'objet direct en le mettant en position initiale de la phrase, elle exerce sur l'AGENT une double fonction: ou bien la passive efface l'AGENT, ou bien elle rhématise l'AGENT en le mettant en valeur par une préposition.

Nous avons, le cas échéant, affaire à deux passifs inachevés dans lesquels l'effacement de l'AGENT s'explique ou bien par une simple ignorance de la part de l'auteur, ou bien par un souci de masquer l'identité de l'AGENT.

Dans d'autres contextes, l'effacement de l'AGENT peut se concevoir comme une instance de cohérence par ellipse, à savoir dans les cas où l'AGENT est sous-entendu par la structure casuelle des phrases environnantes<sup>70</sup>).

### CONNECTEURS

En dernier lieu, il convient de noter l'absence de connecteurs interphrastiques (à part "ensuite" et "alors", connecteurs temporels). Cette absence de connecteurs montre que la cohérence thématique et sémantique prévaut sur une cohérence de nature argumentative et logique.

## CONCLUSION

=====

La cohérence modale:

objectivité (absence de la première et de la  
deuxième personne),  
histoire encadrée dans un discours,  
absence de modalités formelles

assigné au texte une fonction illocutionnaire purement as-  
sertive, déclarative, informative. Aussi pourrait-on attri-  
buer au texte une hyperphrase de la forme de:

le journaliste  
émetteur

informe  
acte illocutionnaire

le lecteur  
récepteur

du Monde  
canal

que le MV  
(texte) ↓  
thème  
↓  
acte de référence

est mort  
↓  
prédication  
↓  
acte de prédication.

Tandis qu'il est possible de généraliser la cohérence thématique (thème constant) et la cohérence sémantique (AGENT - MOMENT) de ce type de texte particulier que constitue la nécrologie, la cohérence pragmatique nous semble pouvoir varier considérablement. L'énoncé, qui est ici neutre, objectif, émis dans une intention purement informative, aurait pu être fortement modalisé, p.ex. dans une intention d'expressivité (l'émetteur exprime ses sentiments à l'égard du décédé), ou dans un but moralisateur (l'émetteur veut constituer le décédé en exemple pour le récepteur). Dans ces cas, le texte aurait comporté des indices modaux tout autres que le texte présent.

La France occupe une position remarquable au coeur de l'Europe Occidentale. L'harmonie de ses formes, la variété de son sol et l'heureuse disposition de ses reliefs, tout dans la nature la prédisposait à devenir le pays de la mesure.

#### LA SITUATION DE LA FRANCE

I. - Sur le globe, elle apparaît comme un pays équilibré et d'importance moyenne.

. Elle est au coeur de l'hémisphère continental. Elle s'avance, en longitude, dans l'Océan Atlantique, à la pointe occidentale de l'Europe. Traversée en latitude par le 45<sup>e</sup> parallèle, elle se situe à égale distance des chaleurs équatoriales et des glaces polaires. Elle appartient à la zone tempérée Nord, celle où l'activité humaine se déploie le plus aisément.

. Elle se classe honorablement parmi les grandes puissances; en superficie (551 000 km<sup>2</sup>), elle vient au 42<sup>e</sup> rang dans le monde, mais au second en Europe, après la Russie; sa population, 47,5 millions d'habitants, inférieure à celle de la Russie, de l'Allemagne, de la Grande Bretagne et de l'Italie, est une des plus évoluées du globe; son économie, dont les grandes productions s'échelonnent du 1<sup>er</sup> au 6<sup>e</sup> rang mondial, réalise un remarquable équilibre entre les activités agricoles et industrielles.

II. - En Europe, elle occupe une situation pri-

vilégiée.

. Par ses limites, presque toutes naturelles, elle est un pays de contact entre la Terre et l'Océan. Ses frontières maritimes s'allongent sur 3 200 kilomètres, le long de la Mer du Nord, de la Manche, de l'Océan Atlantique et de la Méditerranée. Ses frontières terrestres (2 100 km) s'appuient sur des obstacles naturels: Rhin, Jura, Alpes et Pyrénées. Seule la frontière Nord-Est, entre la Mer du Nord et le Rhin, route traditionnelle des invasions, demeure conventionnelle et fragile. La France est ainsi sollicitée par une double vocation, continentale et maritime; elle a toujours hésité entre l'une et l'autre.

Pour le traitement de ce texte, trois questions se posent. La première concerne la délimitation en phrases, la seconde l'entité nominale "La France", et la troisième concerne la "personnification", figure de style par laquelle on combine un sujet inanimé à un verbe intentionnel, à un verbe d'action.

Etant donné que le texte se sert souvent de ponctuation par les deux points et le point-virgule, nous considérons, le cas échéant, ces deux signes typographiques comme des délimitations de phrases.

Le second problème est celui de savoir s'il faut concevoir "La France" comme une entité concrète ou comme une entité abstraite. Nous la traiterons par la suite comme une entité concrète, puisqu'elle est précisément décrite par ses formes (P 2), par sa superficie (P 10) et par sa délimitation (ses frontières: phrases 15, 16 et 17).

Pour ce qui en est des personnifications telles que

P l (La France) vient au 42<sup>e</sup> rang,

deux solutions se posent quant à la décomposition casuelle. Ou bien l'on conçoit l'expression entière comme une person- nification figée, stéréotypée, morte, dans laquelle l'entité inanimée est OBJET CONCRET. Ou bien l'on se tient au sens intentionnel du verbe qui suppose un sujet animé, conscient, et l'on notera "la France" comme AGENT!

Il s'agit là d'un décalage entre la "surface" et la "pro- fondeur", c'est-à-dire entre la "rhétorique" d'un côté, qui, par la personnification, vise un certain effet stylistique et illocutionnaire, et, de l'autre côté, la "structure sé- mantique profonde" qui ne tient pas compte de ces transfor- mations d'ordre stylistique.

Etant donné que l'appareil analytique de la grammaire casuelle n'est pas encore assez élaboré pour rendre compte de ce cas particulier que constituent les métaphores et les personni- fications, nous choisissons l'analyse qui nous semble la plus appropriée pour mettre en lumière ce qui constitue le trait spécifique de ce texte et qui lui confère sa force illocu- tionnaire particulière.

Nous adopterons la notation AG!, REC!, et EXP! pour ces per- sonnifications, le point d'exclamation signalant qu'il s'a- git d'un sujet inanimé. Nous rappelons la convention (voir p. 80) par laquelle les relations statiques sont notées.

OC - Ø

respectivement

OA - Ø

d'après le caractère du sujet grammatical.



tient à la zone tempérée Nord, celle où l'activité humaine  
LOC (

se déploie le plus aisément.

)

9) Elle se classe honorablement parmi les grandes  
OC - V LOC

puissances; 10) en superficie (551 000 km<sup>2</sup>), elle vient au  
SC AG! V LOC

42<sup>e</sup> rang dans le monde, mais au second en Europe, après la  
LOC

Russie; 11) sa population, 47,5 millions d'habitants, infé-  
OC

rieure à celle de la Russie, de l'Allemagne, de la Grande  
Bretagne et de l'Italie, est une des plus évoluées du globe;  
V Ø

12) son économie, dont les grandes productions d'échelonnent  
AG! (

du 1<sup>er</sup> au 6<sup>e</sup> rang mondial, réalise un remarquable équilibre  
) V RES

entre les activités agricoles et industrielles.

II. - 13) En Europe, elle occupe une situation privilégiée.  
LOC REC! V OA

14) Par ses limites, presque toutes naturelles, elle  
SC OC

est un pays de contact entre la Terre et l'Océan. <sup>15)</sup> Ses  
V Ø AG!

frontières maritimes s'allongent sur 3 200 kilomètres, le  
- V LOC

long de la Mer du Nord, de la Manche, de l'Océan Atlantique  
et de la Méditerranée. <sup>16)</sup> Ses frontières terrestres (2 100  
AG!

km) s'appuient sur des obstacles naturels: Rhin, Jura, Alpes  
- V LOC

et Pyrénées. <sup>17)</sup> Seule la frontière Nord-Est, entre la Mer  
OC

du Nord et le Rhin, route traditionnelle des invasions, de-  
V

meure conventionnelle et fragile. <sup>18)</sup> La France est ainsi  
Ø Ø REC! V

sollicitée par une double vocation, continentale et mari-  
AG!

time; <sup>19)</sup> elle a toujours hésité entre l'une et l'autre.  
EXP! V LOC

Les résultats de l'analyse casuelle se portent dans le schéma  
suivant: (voir p. 126-127).

COHERENCE THEMATIQUE

=====

A partir du schéma du contenu propositionnel (p. 126-127), il est possible d'inventorier les expressions linguistiques par lesquelles est assurée la cohérence thématique. Le thème du texte, l'élément auquel il réfère, est la France. L'inventaire suivant comporte des termes qui sont, ou bien co-référentiels à ce thème, ou bien subordonnés par un possessif. (Le double espace blanc signifie nouvel alinéa).

P 1	La France	
P 2		ses formes son sol ses reliefs
	la	
P 3	La France	
P 4	elle	
P 5	Elle	
P 6	Elle	
P 7	elle	
P 8	elle	
P 9	Elle	
P 10	elle	
P 11		sa population
P 12		son économie
P 13	elle	
P 14	elle	
P 15		ses frontières maritimes
P 16		ses frontières terrestres
P 17		la frontière Nord-Est
P 18	La France	
P 19	elle.	

CONTENU PROPOSITIONNEL

La France :

PHRASE	VERBE	CAUSE NON INTENTIONNELLE	AGENT!	INSTRUMENT	RECEVEUR!	EXPERIENCER!	OBJET CONCRET	OBJET ABSTRAIT	SC CC
1	occuper				La France			une position remarquable	
2	prédisposer	tout dans la nature					la		
4	apparaître						elle		
5	être						Elle		
6	s'avancer		Elle						
7	se situer						elle		
8	appartenir						Elle		
9	se classer						elle		
10	venir		elle						en fic
11	être						sa population		
12	réaliser		son économie						
13	occuper				elle			une situation privilégiée	
14	être						elle		p l
15	s'allonger		ses frontières maritimes						
16	s'appuyer		ses frontières terrestres						
17	demeurer						la frontière N-E		
18	solliciter		par une double vocation		La France				
19	hésiter					elle			

TE	Ø	BUT	RESULTAT	MOMENT	DUREE	LOCALI- SATION	DIREC- TION
						au coeur de l'Europe occidentale	
			à devenir le pays de la mesure				
	comme un pays équilibré					sur le globe	
						au coeur de l'hémis- phère ..	
						dans l'Océan Atlantique	
						à égale distance de ...	
						à la zone tempérée Nord ..	
						parmi les grandes puissances	
						au 42e rang dans le monde .. au second en E.	
	une des plus évoluées du globe						
			un remarquable équilibre				
						En Europe	
	un pays de contact..						
						sur 3.200 km	
						sur des ob- stacles na- turels	
	convention- nelle et fragile						
					toujours	entre l'une et l'autre	

La suite de cette cohérence thématique comporte trois instances d'expressions nominales qui, toutes, revêtent une forme identique: "La France"; elles apparaissent pour introduire le référent, au début de la phrase initiale, et au sous-titre:

P 1        La France occupe ...

P 3        La situation de la France.

La troisième apparition de la forme nominale, à l'avant-dernière phrase:

P 18        La France est ainsi sollicitée ..

s'explique par la discontinuation dans les phrases 15, 16 et 17 de la série qui est directement coréférentielle à la France; il s'agit donc d'une renominalisation.

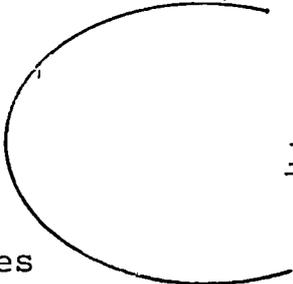
A part ces rares instances nominales, la cohérence thématique s'effectue par la pronominalisation; en effet, l'on repère dix instances du pronom personnel, "elle", qui toutes assurent le rôle de sujet grammatical, une instance de "la", objet direct, et sept instances du pronom possessif (son, sa, ses), déterminant qui réfère au "possesseur" la France.

Le texte est tout à fait caractéristique par cette cohérence pronominale qui suppose une présence constante dans l'esprit des lecteurs, du référent la France, et qui est rendue possible, syntaxiquement, par la récurrence des instances pronominales dans le même rôle grammatical, celui de sujet. En tant que sujet, le référent la France constitue le point de départ - ou y participe (P 2) - constitue le topic de toutes les phrases; c'est au sujet de cet élément connu, le thème, que sont apportées toutes les informations nouvelles, c'est-à-dire les rhèmes des parties prédictives.

La cohérence thématique de ce texte constitue un exemple éclatant de la progression thématique à thème constant. La cohérence thématique est si nette qu'elle permet la pronominalisation en position initiale des alinéas (phrases 4, 5, 9 et 13), ce qui est contraire à la norme générale (voir l'analyse précédente, p. 95).

Pour les syntagmes qui sont déterminés par des pronoms possessifs, il convient de noter que ceux-ci établissent une relation de coréférence partielle, oblique; en effet, le déterminant possessif est coréférentiel à la France, tandis que le nom déterminé entretient une relation d'inclusion avec la France:

ses formes  
son sol  
ses reliefs  
sa population  
son économie  
ses frontières maritimes  
ses frontières terrestres



la France

L'article défini (c'est-à-dire la définitivisation, et non pas la pronominalisation) aurait suffi pour relater la partie (forme, sol, etc.) à son tout, la France. C'est ce que démontre la phrase 17

seule la frontière Nord-Est

que l'on relate sans difficulté et sans ambiguïté à la France.

Faisons remarquer, brièvement, la cohérence coréférentielle qui s'effectue entre les phrases 18 et 19, par la substitution pronominale anaphorique de la phrase 19:

"l'une et l'autre".

Les deux pronoms sont coréférentiels à "vocation continentale", respectivement à "vocation maritime" de la phrase 18. Les pronoms "indéfinis" fonctionnent ici comme des syntagmes nominaux, déterminés par l'article défini qui instaure la notion de "déjà-connu", de "déjà-mentionné".

Soulignons, en conclusion à cette partie, la réalisation linguistique de la cohérence thématique, typique de ce texte: la pronominalisation qui assure la cohérence en quinze phrases sur dix-neuf. La répétition apparaît deux fois (phrases 3 et 18), et la définitivisation une fois (phrase 17). Un trait caractéristique est l'absence totale de paraphrases.

#### COHERENCE SEMANTIQUE

=====

Reprenons le schéma de la décomposition casuelle, pour voir si celle-ci révèle une cohérence sémantique, premièrement au niveau de l'organisation syntaxico-sémantique des phrases successives (lecture horizontale), deuxièmement au niveau des principales relations sémantiques établies entre les unités lexicales (lecture verticale).

#### PREMIERE LECTURE

Une lecture horizontale de l'organisation syntaxico-sémantique du texte fait ressortir une certaine consistance en ce qui concerne les rôles casuels assurés par le référent principal la France, et quant à la récurrence du rôle circonstanciel LOCALISATION.

La France (et ses coréférents) apparaît dans le rôle d'AGENT cinq fois sur dix-neuf apparitions.

Quatre fois, le rôle d'AGENT est combiné avec celui de LOCALISATION, ou bien par un verbe réfléchi ou bien par un verbe de mouvement:

P 6 Elle s'avance dans l'Océan Atlantique  
AG! LOC

P 15 Ses frontières maritimes s'allongent sur..  
AG! LOC

P 16 Ses frontières terrestres s'appuient sur des ..  
AG! LOC

P 10 elle vient au 42<sup>e</sup> rang  
AG! LOC

Une fois, l'AGENT est uni au rôle RESULTAT:

P 12 son économie réalise un équilibre..  
AG! RES

Alors que ces expressions de personnification indiquent, par un artifice de style, des situations "dynamiques" où la France participe en tant qu'AGENT, les expressions suivantes instaurent, sans équivoque, des situations statiques où la France occupe le rôle d'OBJET CONCRET: elle est l'objet auquel sont assignés certains attributs: qualités ou localisations<sup>72)</sup>.

Les rapports casuels notés OC - Ø sont le signe de telles relations statiques où le Ø se conçoit comme un attribut qualificatif (ou d'identification):

P 4 elle est un pays équilibré  
OC V Ø

P 11 sa population ..est..une des plus évoluées  
OC V Ø

P 14 elle est un pays de contact  
OC V Ø

P 17 la frontière .. demeure conventionnelle  
OC V Ø

Dans la phrase 2, la France apparaît comme OBJET CONCRET pour la CAUSE NON INTENTIONNELLE "..tout dans la nature", qui, en combinaison avec le factitif: "prédisposer à" entraîne le RESULTAT: "à devenir le pays de la mesure".

Quatre fois, l'OBJET CONCRET est relié au rôle de LOCALISATION:

P 5 elle est au coeur de  
OC V LOC

P 7 elle se situe à égale distance ..  
OC - V LOC

P 8 elle appartient à la zone tempérée  
OC V LOC

P 9 elle se classe parmi ..  
OC - V LOC

La récurrence du référent la France dans les deux rôles AGENT et OBJET CONCRET est rompue à quatre reprises: aux phrases 1, 13 et 18, dans lesquelles il apparaît comme RECEVEUR, et à la phrase 19, où il est EXPERIENCER, deux rôles qui sont également régis par la figure stylistique de la personnification:

P 1 La France occupe une position remarquable  
REC! V OA

- P 13      La France occupe une situation privilégiée  
REC!      V      OA
- P 18      Là France est sollicitée par une double ..  
REC!      V      AG!
- P 19      elle a .. hésité  
EXP! V

Il aura ressorti de ce qui précède que le texte fait preuve d'une solide cohérence syntaxico-sémantique, par le fait que le référent principal joue le plus souvent les rôles casuels d'OBJET CONCRET et d'AGENT (et encore celui-ci est-il factice, le résultat d'une tournure stylistique); en outre, le référent est le plus souvent relié au rôle de LOCALISATION.

En effet, le texte présent se distingue par la forte récurrence des cas LOCALISATION, qui apparaissent dans douze phrases sur dix-neuf.

Les entités LOC s'étudient d'après leur position à l'intérieur de la phrase et d'après leur combinaison avec d'autres cas. (Nous laissons de côté l'exemple de la phrase 19, qui est en fait douteux: serait-ce plutôt un cas d'OBJET ABSTRAIT?).

Il est significatif que lorsque les cas LOC occupent la place finale des phrases, c'est-à-dire la place rhématique, ils sont régis directement par le verbe, reliés directement par le verbe au sujet. Le texte contient trois séquences d'une telle cohérence textuelle:

I. localisation géographique:

- P 5 Elle est au coeur de l'hémisphère continental
- P 6 Elle s'avance dans l'Océan Atlantique
- P 7 elle se situe à égale distance de
- P 8 Elle appartient à la zone tempérée Nord

II. localisation économique, démographique

- P 9 elle se classe parmi les grandes puissances
- P 10 elle vient au 42<sup>e</sup> rang dans le monde

III. délimitation de ses frontières

- P 15 ses frontières maritimes s'allongent sur 3 200 kilomètres
- P 16 ses frontières terrestres .. s'appuient sur des obstacles naturels.

Les huit récurrences des cas LOC en position rhématique - (nous rappelons que les rhèmes sont les parties prédicatives qui apportent les informations nouvelles au thème) - soulignent que la cohérence textuelle s'établit d'une part par une cohérence au niveau de l'organisation syntaxico-sémantique, d'autre part par une cohérence dans l'ordre des mots dans les phrases successives.

Il est à signaler que les phrases 11, 12 et 17 contiennent également, en syntagmes subordonnés, des marqueurs de rapport spatial, c'est-à-dire des cas LOC:

- P 11 sa population..inférieure à celle de ..  
LOC
- P 12 son économie dont les grandes productions  
s'échelonnent du 1<sup>er</sup> au 6<sup>e</sup> rang mondial  
LOC
- P 17 la frontière Nord-Est, entre la Mer du Nord  
et le Rhin. LOC

Ajoutés au schéma casuel, ces cas subordonnés de LOC feraient ressortir la forte cohérence textuelle qu'opère la récurrence des cas LOC.

Lorsque les cas LOC son des cas circonstanciels secondaires, c'est-à-dire non régis directement par le verbe, ils se laissent antéposer à celui-ci. A deux reprises, les cas LOC occupent la place initiale des phrases:

P 4 Sur le globe, elle apparaît ...

P 13 En Europe, elle occupe ...

Le parellélisme dans l'ordre des mots opère ici un effet de cohérence entre deux paragraphes distincts, I. et II.: mis en position initiale, les deux compléments circonstanciels de lieu (LOC) sont focalisés de sorte à effectuer une cohérence structurante au niveau textuel.

En conclusion à cette première lecture sémantique, répétons que le texte est fortement cohérent par la récurrence du référent principal, c'est-à-dire le thème: la France, dans les rôles d'OBJET CONCRET et d'AGENT, et par la récurrence, dans les parties prédicatives, du rôle LOCALISATION, et, à un moindre degré, de la catégorie Ø (attribut).

Dans notre conclusion (p.184 ), nous essayerons de généra-

liser cette structuration textuelle particulière:

(AGENT) OBJET CONCRET - Ø - LOCALISATION

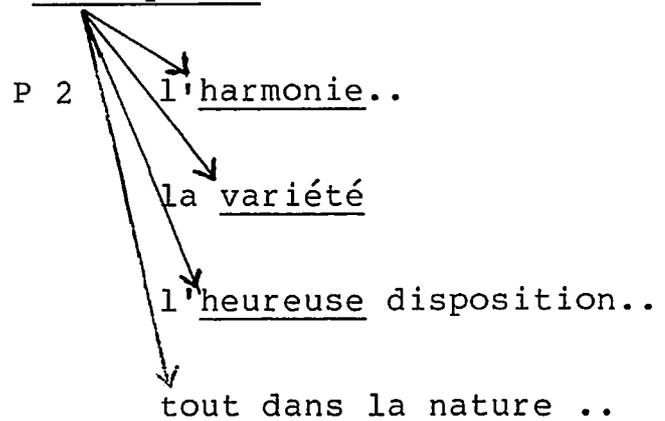
en l'articulant sur une "typologie de textes".

### DEUXIEME LECTURE

Dans la deuxième lecture sémantique seront commentés certains liens sémantiques qu'entretiennent les lexèmes entre eux; ces liens sémantiques sont tout d'abord d'ordre spatial, géographique - ce qui est évidemment régi par le sous-titre (phrase 3): "La situation de la France".

Les deux premières phrases, qui servent d'introduction, entretiennent des relations sémantiques très vagues. S'il y a une relation - outre la cohérence coréférentielle - elle reposerait sur la récurrence du trait sémantique de "positif":

P 1 La France occupe  
une position remarquable



la prédisposait à ..

La transition temporelle du présent de la phrase 1, à l'imparfait de la phrase 2, indiquerait peut-être une relation de cause (P 2) à effet (P 1), ou d'explication (P 2) d'un état de choses (P 1).

Les deux sections - I. et II. - groupées sous le titre "La situation de la France", spécifient cette situation en deux temps:

I. P 4 Sur le globe

II. P 13 En Europe.

Comme ces unités entretiennent un rapport d'inclusion:

globe  Europe

le texte manifeste un mouvement de rétrécissement spatial.

Dans la première section, le concept de "globe" est présent dans la répétition de la phrase 11, et dans les synonymes contenus dans les phrases 10 et 12: "dans le monde" et "mondial".

Le second alinéa de la section I. (phrases 5-8) témoigne également d'un mouvement spatial: entre les phrases 6 et 7, il y a un rapport d'antonymie:

P 6 en longitude  $\neq$  P 7 en latitude,

mouvement "perpendiculaire", et entre les phrases 5 et 7, il y a un rapport d'équivalence:

P 5 au coeur de l'hémisphère =

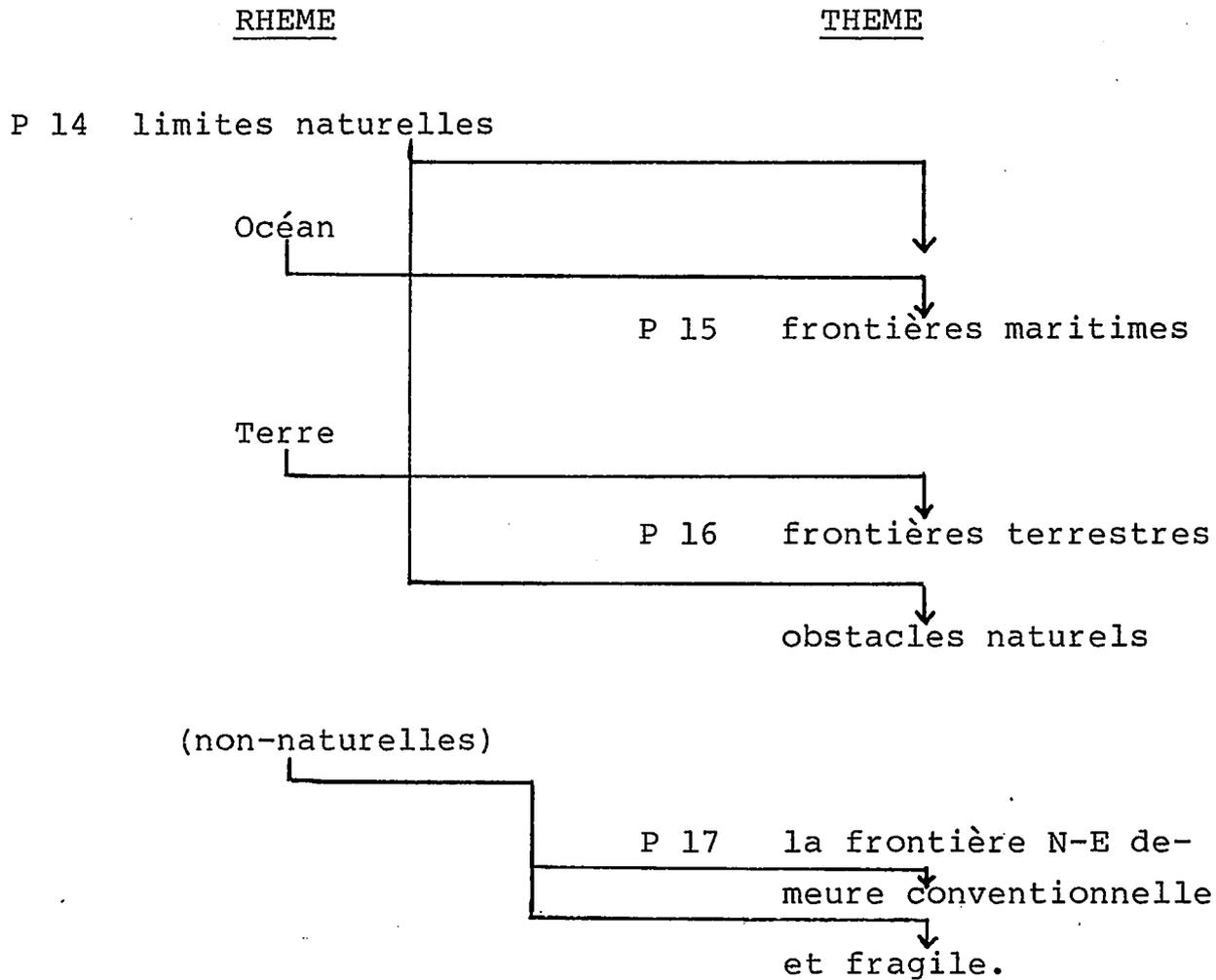
P 7 à égale distance de...

Dans le second alinéa (phrases 9-12), la cohérence textuelle se base à la fois sur la référence à des facteurs géographiques et des facteurs qualificatifs: l'entité géographique "La France" entretient une relation d'inclusion - une relation du tout à ses parties - avec les entités suivantes:



P 14 par ses limites.. presque toutes naturelles  
un pays de contact entre la Terre et l'Océan.

Chacune de ces trois expressions -rhématiques - sera évoluée  
par la suite de la manière suivante:



Il s'agit d'une progression à thèmes dérivés d'un hyperrhème  
(voir p. 57).

La progression des phrases 14, 15, 16 et 17 relève donc d'une  
cohérence analytique, tandis que la phrase 18 constitue une  
synthèse, regroupant les concepts de "Terre" et "Océan".

P 18 double vocation, continentale et maritime.

Le mouvement synthétique est perpétué dans la phrase finale  
par la substitution anaphorique "l'une et l'autre".

Concluons premièrement que les relations sémantiques du texte présent s'établissent dans les prédications spatiales et qualificatives apportées au thème (qui est presque constant), ce qui est inhérent à la structure descriptive du texte; et que, deuxièmement, ces relations dessinent un mouvement qui va d'abord du général vers le spécifique, c'est-à-dire un mouvement analytique qui se termine par une conclusion synthétique.

#### COHERENCE PRAGMATIQUE

=====

Lors de la décomposition casuelle, nous avons porté hors du contenu propositionnel les instances suivantes: (voir schéma p. 142-143).

Du schéma, il apparaît que le texte témoigne d'une singulière cohérence au niveau des indices de l'énonciation.

#### MODE

Le mode de l'indicatif - le seul mode présent dans le texte - range le texte parmi les actes illocutionnaires de l'assertion.

#### INDICES DE PERSONNES

La référence, qui se fait exclusivement à la troisième personne, est objective.

#### TEMPORALISATION

La cohérence temporelle est assurée par le présent, qui n'est varié que deux fois: à la phrase 2 par un imparfait d'expli-

cation, et à la phrase 19 par un passé composé, qui indique que l'état désigné en est venu à sa fin au moment de l'énonciation.

Le présent est tantôt un temps intemporel, qui sert à exprimer des vérités générales: voir les phrases 5-8 qui décrivent l'emplacement géographique de la France.

Tantôt le présent est à concevoir comme un présent momentané, comme le présent de l'énonciation: ainsi, les phrases 11 et 12 affirment des états de choses qui sont sujets à changement:

P 11 sa population, 47,5 millions d'habitants est une des plus évoluées du globe.

P 12 son économie... du 1<sup>er</sup> au 6<sup>e</sup> rang mondial réalise un remarquable équilibre.

Ce mélange de deux présents à valeur divergente, exerce un effet subtilement démagogique, étant donné que le présent intemporel a tendance à déteindre sur tout le texte de sorte à lui conférer un air de vérité inchangeable et irréfutable:

P 1 La France occupe une position remarquable

P 4 elle apparaît comme un pays équilibré

P 9 elle se classe honorablement parmi les grandes puissances

P 11 En Europe, elle occupe une situation privilégiée.

L'emploi du présent, sans indications deictiques temporelles, assigne ainsi au texte une valeur modale, légèrement diffé-

CONTENU MODAL

La France :

PHRASE	PERSONNE	TEMPS	MODE	VOIX	TRANSFORMATIONS DE LA PHRASE NORMALE	CONNECTEURS	REFERENCES META-TEXTUELLES
1	3/sing.	présent	indicatif	active			
2	3/sing.	imparfait	indicatif	active			
3							
4	3/sing.	présent	indicatif	active			
5	3/sing.	présent	indicatif	active			
6	3/sing.	présent	indicatif	moyenne			
7	3/sing.	présent	indicatif	moyenne			
8	3/sing.	présent	indicatif	active			
9	3/sing.	présent	indicatif	moyenne			
10	3/sing.	présent	indicatif	active			
11	3/sing.	présent	indicatif	active			
12	3/sing.	présent	indicatif	active			



rente de la valeur assertive, à savoir une valeur persuasive, convaincante<sup>73</sup>).

### VOIX

Le même effet stylistique est opéré par les multiples instances de la voix moyenne qui ont pour sujet grammatical "la France". Par cette construction, qui fonctionne comme une figure de style - (la personnification) - l'entité abstraite, la France, est douée d'une âme, d'une intelligence et d'une volonté, à la fois individuelles et collectives.

La construction passive de la phrase 18 a pour but de maintenir l'entité "la France" à la place du sujet grammatical, c'est-à-dire à la place thématique de la phrase (voir l'analyse précédente, Mort du MV, p. 115-116).

### CONNECTEURS

Le texte comporte un seul connecteur, "ainsi" à la phrase 18, qui exerce ici une fonction conclusive.

### CONCLUSION

=====

L'analyse effectuée selon les trois actes de langage: la référence, la prédication et l'acte illocutionnaire, aura mis en lumière la cohérence telle qu'elle s'effectue dans ce texte: réalisation de la cohérence thématique par le seul procédé de la pronominalisation, rendue possible par la progression textuelle à thème constant; cohérence sémantique assurée par les rôles casuels d'AGENT (OBJET CONCRET) et de LOCALISATION, et cohérence illocutionnaire, à premier abord assertive, mais à une analyse plus détaillée, persuasive:

en effet, le texte se conçoit comme un acte de persuasion qui vise un changement - ou un renforcement - de l'attitude mentale du lecteur à l'égard du thème évoqué : la France.

CHAPITRE XIII: ANALYSE III: "GENERALITES SUR LES OBLIGATIONS  
ET CLASSIFICATION"

---

Buffelan-Lanore, Yvaine: Droit Civil, Paris 1969.

GENERALITES SUR LES OBLIGATIONS ET CLASSIFICATION

INTRODUCTION: La théorie générale des obligations fait l'objet de notre étude. Il convient donc tout d'abord de définir le terme d'o b l i g a t i o n .

1. D é f i n i t i o n s: Au cours de l'étude des différents droits (voir tome I, chapitre 1), nous avons distingué, parmi les droits patrimoniaux, les droits réels et les droits personnels. Ce sont ces derniers qui nous intéressent particulièrement ici:

► L e d r o i t p e r s o n n e l, ou droit de créance, est un rapport juridique entre un sujet actif, le créancier, et un sujet passif, le débiteur, faisant naître entre eux des obligations. En effet, le débiteur s'oblige envers le créancier à donner, à faire ou à ne pas faire une chose.

► L'o b l i g a t i o n est donc un lien de droit par lequel une personne est astreinte envers une autre à une prestation ou à une abstention.

Mais il s'agit là de l'aspect passif de l'obligation. On doit également l'envisager du côté du créancier, sujet actif. Pour lui, l'obligation ne con-

stitue plus une charge, une obligation passive ou une dette, mais au contraire un droit, une créance ou encore une obligation active. C'est sous ce double aspect que nous aurons à les étudier.

Ce dernier texte échantillon présente tellement de problèmes qu'une tentative de le décomposer en contenus modal et propositionnel peut sembler pour le moins téméraire. Cependant, nous risquons cette décomposition afin de mettre au clair certains traits caractéristiques de la cohérence pragmatique.

Comme la cohérence du texte présent s'établit pour une large part à un niveau méta-textuel, nous introduirons, sous "Modalités" la catégorie des expressions métatextuelles: ce sont des instances où le texte parle de lui-même, où le texte se réfère à lui-même en tant que texte.

Sous "modalités" seront également groupées les transformations de la phrase normale, transformations qui contribuent à la cohérence textuelle.

Tout en soulignant que la grammaire casuelle n'est pas élaborée pour une analyse des relations statiques - ce qui constitue un des manques majeurs de cette théorie - nous rappelons la notation OBJET (ABSTRAIT) -  $\emptyset$  pour marquer la relation statique d'un terme à son attribut.

Le texte est reproduit avec la notation des rôles casuels et la notation META pour les principales instances métatextuelles.

Buffelan-Lanore, Yvaine: Droit Civil, Paris 1969.

titre) GENERALITES SUR LES OBLIGATIONS ET CLASSIFICATION.  
META OA META

1) INTRODUCTION: 2) La théorie générale des obligations fait  
META OA V

l'objet de notre étude. 3) Il convient donc tout d'abord de  
Ø META MO

définir le terme d'o b l i g a t i o n.  
V OA

4) 1. D é f i n i t i o n s: 5) Au cours de l'étude des dif-  
META DU

férents droits (voir tome I, chapitre 1), nous avons dis-  
META AG V

tingué, parmi les droits patrimoniaux, les droits réels et  
OA OA

les droits personnels. 6) Ce sont ces derniers qui nous in-  
OA OA EXP V

téressent particulièrement ici:  
LOC

7) ► Le droit personnel, ou droit de créance,  
OA

est un rapport juridique entre un sujet actif, le créancier,  
V Ø

et un sujet passif, le débiteur, faisant naître entre eux

des obligations. <sup>8)</sup> En effet, le débiteur s'oblige envers

AG - V REC

le créancier à donner, à faire ou à ne pas faire une chose.

OA OA OA

9) ► L'obligation est donc un lien de droit par

OA V Ø (

lequel une personne est astreinte envers une autre à une

prestation ou à une abstention.

)

10) Mais il s'agit là de l'aspect passif de l'obligation.

- V LOC OA

11) On doit également l'envisager du côté du créancier,

AG OA V LOC!

sujet actif. <sup>12)</sup> Pour lui, l'obligation ne constitue plus

EXP OA V

une charge, une obligation passive

Ø Ø

ou une dette, mais au contraire un droit,

Ø Ø

une créance ou encore une obliga-

Ø Ø

tion active. <sup>13)</sup> C'est sous ce double aspect que nous

LOC! AG

aurons à les étudier.

OA V

"GENERALITES SUR LES OBLIGATIONS ET CLASSIFICATION",

Manuel de Droit 1.

PHRASE	VERBE	CAUSE NON INTENTIONNELLE	AGENT	INSTRUMENT	RECEVEUR	EXPERIENCER	OBJET CONCRET	OBJET ABSTRAIT	SOUS-COM
Titre								sur les obligations	
2	faire							la théorie générale des obligations	
3	définir							le terme d'obligation	
5	distinguer		Nous					parmi les droits.. -les droits réels -les droits personnels	
6	intéresser					nous		ces derniers	
7	être							le droit personnel	
8	s'obliger		le débiteur		envers le créancier			à donner.. à faire.. à ne pas faire	
9	être							l'obligation	
10	s'agir							de l'aspect passif	
11	envisager		on					1(a)	
12	constituer					Pour lui		l'obligation	
13	étudier		Nous					les	

DATE	Ø	BUT	RESULTAT	MOMENT	DUREE	LOCALISATION	DIRECTION
	l'objet de notre étude						
				tout d'abord			
					au cours de l'étude des dif- férents droits		
						ici	
	un rapport juridique						
	un lien de droit ..						
						là	
						du côté du créancier	
	- une charge ... - un droit						
						sous ce double aspect	

## COHERENCE THEMATIQUE

=====

Le titre a été divisé en deux parties: une partie métatextuelle (voir plus loin p. 163) "Généralités" et "classification" qui désignent le texte énoncé, et une partie propositionnelle "les obligations", qui constitue le thème du texte.

L'expansion de ce thème, c'est-à-dire la cohérence thématique, s'opère le long de trois chaînes isotopes: il y a premièrement la chaîne isotope de "obligation(s)" (la suite A), deuxièmement le thème secondaire "les différents droits", hyperonyme de "obligation" (la suite B), et troisièmement il y a le thème "sujet actif/sujet passif" (la suite C).

Les trois chaînes thématiques, A, B, C, comportent les instances lexicales suivantes, que nous tentons de montrer dans leur enchevêtrement et leur successivité (voir schéma p. 153).

### LA SUITE A

La suite A comporte plusieurs récurrences du lexème "obligation(s)", ce qui pourrait indiquer une cohérence coréférentielle assez simple. Or, le mot "obligation" renvoie à des champs différents de la réalité extra-linguistique. Nous y voyons trois domaines différents:

#### I. "Les obligations" = nom générique de la langue de droit

titre	Généralités sur <u>les obligations</u>
P 2	la théorie <u>des obligations</u>
P 13	nous aurons à <u>les</u> étudier.

Suite A

"Obligation"

titre sur les obligations

P 2 la théorie générale des obligations

P 3 Le terme d'obligation

P 5 (les différents droits  
les droits patrimoniaux) <sup>les droits réels</sup>  
les droits personnels

P 6 ces derniers

P 7 le droit personnel

des obligations (faisant naître

P 8 le débiteur s'oblige à  
..envers le créancier

P 9 l'obligation est un lien  
de droit

P 10 (l'aspect passif de)  
l'obligation

P 11 l'envisager

P 12 l'obligation constitue

P 13 les étudier

Suite B

"les différents droits"

Suite C

"sujet actif/sujet passif"

C1: un sujet actif, le créancier et  
entre eux)  
C2: un sujet passif, le débiteur

le débiteur s'oblige  
envers le créancier

l'aspect passif

du côté du créancier, sujet  
actif

pour lui (ne plus..une obliga-  
tion passive mais une obli-  
gation active)

sous ce double aspect

Les deux formes nominales et la forme pronominale de la phrase finale sont intégrées dans des expressions métatextuelles: l'auteur fixe, par ce procédé métatextuel, le thème de son discours didactique, son sujet qui est la classe des obligations.

L'article défini ne réfère pas, le cas échéant, à des objets spécifiques, particuliers (comme le faisaient "Le Maréchal" et "La France" des textes I et II), mais il désigne toute une classe, tout un genre de concepts: il s'agit de l'article générique.

Les exemples suivants où "l'obligation" équivaut à son terme définissant "lien de droit", se conçoivent également comme des noms génériques:

- P 10 l'aspect passif de l'obligation
- P 11 on doit..l'envisager du côté du créancier
- P 12 pour lui, l'obligation ne constitue plus une charge.

## II. "Obligation" = le concept, le terme "obligation"

- P 3 définir le terme d'obligation
- P 9 l'obligation est un lien de droit.

Dans la phrase 3, le terme "obligation" est employé "matériellement". Ce terme appelle une définition qui est donnée par la phrase 9, où la copule "est" relie les termes "obligation" et "lien de droit" dans une relation d'équivalence. La cohérence se fait par la répétition de la forme nominale.

Ici l'article défini réfère à une entité spécifique, particulière, à savoir le concept existant et unique de "obligation".

### III. "Obligation(s)" = notion de la langue commune

P 7 le droit personnel..est un rapport juridique..des obligations.

Ce sens commun (obligation = engagement) est paraphrasé par la forme verbale de la phrase 8:

le débiteur s'oblige..à..

L'introduction à deux reprises du sens commun dans le traitement du terme spécifique se justifie par le souci pédagogique d'explication, d'exposition: la définition annoncée à la phrase 3 se fait d'abord par les explications des phrases 7 et 8; ce n'est qu'à la phrase 9 qu'apparaît la définition proprement dite.

L'entité nominale porte ici l'article partitif qui indique un nombre indéfini.

L'étude entreprise ci-dessus aura mis en évidence que, alors que la réalisation idéale de la coréférence est la répétition, la répétition n'implique pas forcément la coréférence.

D'autre part, l'étude aura montré que les trois sens différents, dans lesquels est employé "obligation", participent tous à l'entreprise didactique d'exposition que constitue ce manuel de droit civil.

#### LA SUITE B

La suite B, qui introduit - et différencie - les différents droits par la phrase 5, comporte l'expression anaphorique "ces derniers" à la phrase 6.

Cette expression qui se compose de l'article démonstratif et de l'adjectif "dernier", se substitue à l'entité nominale qui est nommée en dernier lieu, et qui est le plus proche du "moment présent", c'est-à-dire le plus proche de la phrase en question: le terme référé est "les droits personnels".

"Ces derniers" est plus explicite que le démonstratif prochain "ceux-ci"; c'est là peut-être ce qui explique l'emploi de "ces derniers" à cet endroit où la phrase précédente contient trois termes et non pas deux.

La relation du pluriel "les droits personnels" de la phrase 5 au singulier "le droit personnel" de la phrase 7 est celle esquissée plus haut entre I et II: nom générique et terme à définir. (L'on remarquera que les termes à définir sont mis en relief par la typographie, à savoir par le signe ► et l'aménagement d'espaces entre les caractères typographiques (phrases 7 et 9).

#### LA SUITE C

La suite thématique C se développe à partir de la phrase 7 où apparaissent - en position rhématique et déterminés par l'article indéfini - les deux "participants":

P 7    un sujet actif, le créancier  
          un sujet passif, le débiteur.

Les deux appositions ajoutent à l'individu désigné, le nom équivalent, introduit par l'article défini.

La cohérence thématique s'effectue d'une part sur la base des noms introduits en apposition, d'autre part sur la base des adjectifs "actif" et "passif".

Coréférentiels aux noms des appositions sont les répétitions:

- P 8    le débiteur s'oblige envers le créancier  
P 11    du côté du créancier, sujet actif  
P 12    pour lui.

La forme pronominale de la phrase 12 est rendue possible par la succession immédiate du référent au référé qui permet l'identification univoque du référent. A la phrase 11, par contre, la forme nominale est la seule pensable à cause de la distance entre la phrase 11 et la dernière apparition du terme "créancier" de la phrase 8. De même, la forme nominale de la phrase 11 "créancier", crée, avec son apposition "sujet actif", une opposition à "l'aspect passif" de la phrase précédente.

Les adjectifs "actif" et "passif", qui dénotent les deux aspects de l'obligation, réapparaissent dans les phrases 10, 11 et 12, exerçant un effet analytique:

- P 10    il s'agit là de l'aspect passif  
P 11    on doit également l'envisager du côté..actif  
P 12    ..l'obligation ne constitue plus..une obligation passive..mais au contraire..une obligation active.

Ils sont regroupés à la phrase terminale par l'expression anaphorique "ce double aspect", qui est déterminée par un démonstratif et l'adjectif "double".

Conclusion portant sur la cohérence thématique: l'étude effectuée ci-dessus des trois chaînes thématiques permet de conclure que la progression thématique du texte présent est plus complexe que la thématique des deux textes précédents. En effet, ce texte témoigne d'une progression thématique assez instable; il y a entre les phrases 3-4 et 5

un "saut thématique" (voir p. 57): au lieu d'avoir la définition annoncée par la phrase 4 et les deux points (signe cataphorique par excellence), le lecteur aura un exposé sur les différents droits. La définition ne viendra qu'à la phrase 9.

De la phrase 5 à 6, il y a une progression thématique linéaire (voir p. 57): le rhème de la phrase précédente devient thème (voir p. 170). Le thème principal du texte, "l'obligation" ne revient à la place topicale qu'à la phrase 9.

Cette incohérence est imputable, tout d'abord aux trois emplois différents de "obligation", ensuite à l'organisation divergente de l'ordre des mots à l'intérieur des phrases successives. Finalement, les multiples interventions métatextuelles brouillent la cohérence thématique du message.

#### COHERENCE SEMANTIQUE =====

##### PREMIERE LECTURE

Le plan de la distribution casuelle démontre une cohérence marquée dans la case des rôles d'OBJET ABSTRAIT.

Le rôle d'OBJET ABSTRAIT est inhérent à ce type de texte, qui, premièrement, traite d'un thème abstrait "les obligations", et qui, deuxièmement, définit et explicite l'objet que constitue ce thème.

Parmi les cas d'OBJET ABSTRAIT, l'on distingue deux groupes majeurs:

I. Le groupe où les cas d'OBJET ABSTRAIT occupent la place du sujet grammatical auquel est prédiquée une relation attributive:



Ces trois phrases<sup>74)</sup> participent toutes à l'énonciation métatextuelle, ainsi que le fait la phrase 10:

P 10 il s'agit là de l'aspect passif  
V OA

Seule la phrase 8 s'intègre dans le contenu de l'énoncé; en plus, la phrase 8 est la seule à posséder une structure prédicative d'action:

P 8 le débiteur s'oblige envers le créancier à  
AG - V REC OA  
donner..

Mises à part ces deux catégories d'OBJET ABSTRAIT

I. OBJET ABSTRAIT - Ø (sujet - attribut)

II. VERBE - OBJET ABSTRAIT

le texte comporte trois exemples d'OBJET ABSTRAIT qui sont en fait douteux et discutables: le titre, et les phrases 5 et 6.

titre Généralités sur les obligations  
? OA ?

Il est évident qu'une proposition nominale, c'est-à-dire une proposition où est omis le verbe - l'élément principal de l'analyse casuelle - ne contient pas de cas proprement dits. Toutefois, nous l'avons décomposée afin de distinguer la partie métatextuelle de la partie propositionnelle.

P 5 Nous avons distingué, parmi les droits patri-  
V OA I ?  
moniaux, les droits réels et les droits per-  
OA II OA III  
sonnels.

Nous avons porté les trois unités sous OBJET ABSTRAIT bien que OA I puisse se concevoir comme un lieu abstrait, comme LOCALISATION.

P 6 ces derniers...nous intéressent  
OA ? EXP V

"ces derniers" qui représente les droits personnels, a été conçu ici comme OA, bien que le syntagme entretienne avec le verbe "intéresser" une relation d'AGENT.

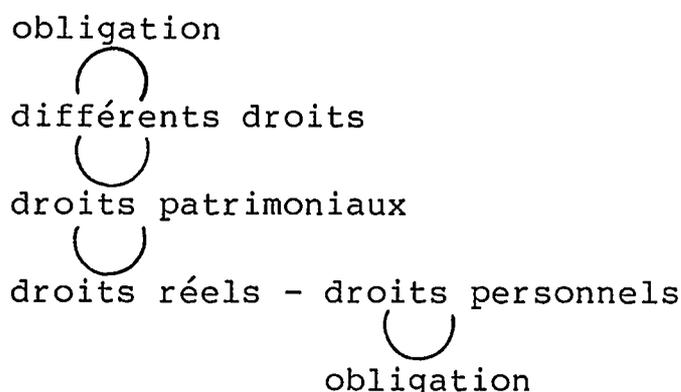
Le texte se caractérise d'une part par cette persistance des cas d'OBJET ABSTRAIT qui entrent, pour une large part, dans des relations statiques, d'autre part par l'absence de cas concrets: INSTRUMENT, OBJET CONCRET, SOURCE CONCRETE. De même, l'absence des cas CAUSE NON-INTENTIONNELLE, SOURCE ABSTRAITE, BUT et RESULTAT (à une exception près) est-elle significative: le texte n'enregistre ni des préconditions (SOURCE ABSTRAITE), ni des postconditions (BUT et RESULTAT), ni des actions proprement dites. (Voir plus haut pour l'exception de la phrase 8. Les autres occurrences d'AGENT (P 5: nous, P 11: on, P 13: nous) participent exclusivement au niveau métatextuel, et non pas directement au contenu propositionnel des phrases).

Concluons que dans l'extrait présent d'un manuel de droit ne s'inscrivent ni des actions, ni des relations temporelles ou spatiales, mais seulement des relations statiques entre des concepts abstraits. L'analyse verticale mettra en lumière les plus importantes de ces relations.

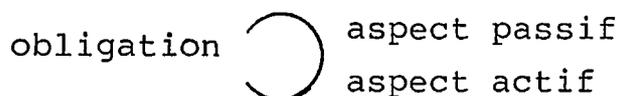
#### DEUXIEME LECTURE

La lecture verticale des principales relations sémantiques entre les concepts désignés permet de constater que la cohérence textuelle de la phrase 3 aux phrases 5-7 s'effectue

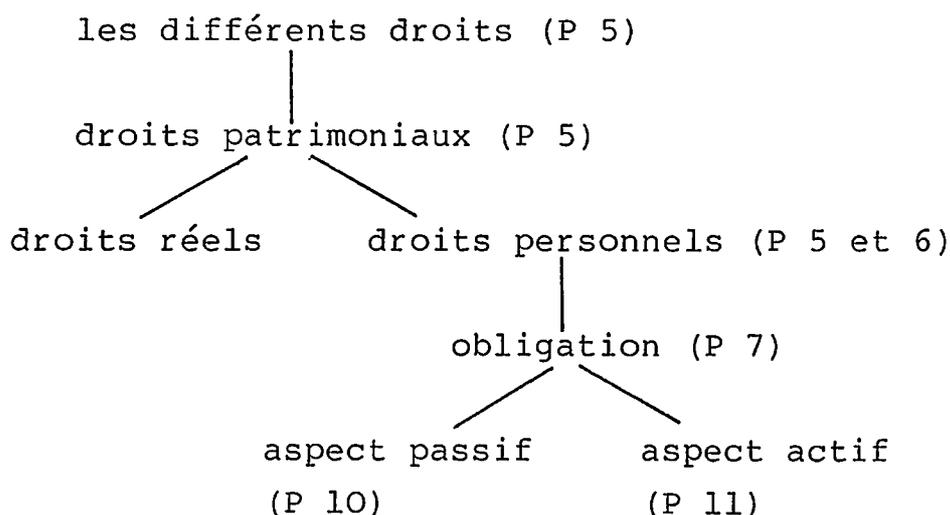
par un mouvement synthétique, étant donné que le concept "obligation" est inclus dans une série de hyperonymes:



A partir de la phrase 10 s'opère la décomposition, par un mouvement analytique, du concept "obligation" en deux parties: l'aspect passif et l'aspect actif:



La contiguïté sémantique entre les mots, témoigne donc d'un mode d'exposition d'abord synthétique, ensuite analytique. Ces relations sémantiques s'illustrent ainsi:



Ayant dégagé ces mouvements synthétiques et analytiques, nous n'entrons pas dans les relations sémantiques plus complexes de ce texte; nous préférons aborder le niveau pragmatique qui révèle un nombre relativement élevé de facteurs modaux.

## COHERENCE PRAGMATIQUE

=====

Du schéma qui représente les indices de l'énonciation (voir p. 164-165), se déduisent certains traits caractéristiques pour ce texte particulier, qui appartient au genre des discours didactiques:

1. la fréquence de passages métatextuels
2. la fréquence de connecteurs.

Comme les instances métatextuelles s'immiscent dans tous les autres indices de l'énonciation, il convient de les traiter en premier lieu.

### PASSAGES METATEXTUELS

Par "passages métatextuels" nous entendons des passages qui réfèrent à l'instance même du discours, qui sont autoréférentiels, et qui reflètent les facteurs inhérents à la situation de communication tels que l'encodeur, le décodeur, le moment et le lieu de l'encodage (= le texte lui-même):

#### l'encodeur:

- P 2 notre étude  
P 5 nous avons distingué  
P 6 nous intéressent  
P 13 nous aurons à les étudier.

Signe de l'encodeur est la première personne "je" qui

"ne peut être identifié que par l'instance de discours qui le contient et par là seulement".  
(Benveniste, 1956, p. 252).

L'emploi du pluriel "nous" s'explique comme un "pluriel d'auteur".

Généralités sur les obligations et classification:

PHRASE	PERSONNE	TEMPS	MODE	VOIX	TRANSFORMATIONS DE LA PHRASE NORMALE	CONNECTEURS	REFERENCES META-TEXTUELLES
titre							généralités et classification
1						:	Introduction
2	3/sing. 1/plur.	présent	indicatif	active			notre étude
3	impersonnel	présent	"il con- vient"			donc/ tout d'abord	
4						:	Définitions
5	1/plur.	passé composé	indicatif	active			-au cours de l'étude -nous avons distingué - (voir tome.)
6	3/sing. 1/plur.	présent	indicatif	active		:	ici
7	3/sing.	présent	indicatif	active			
8	3/sing.	présent	indicatif	moyenne		en effet	



le décodeur :

P 5 voir tome I

Le décodeur est présent dans la valeur impérative de l'infinitif.

Le moment de l'encodage :

P 5 nous avons distingué

P 13 nous aurons à les étudier.

Ici, l'instance individuelle de discours signalée par "nous" est solidaire des deux temps du discours, le passé composé et le futur (voir analyse I, p. 112-113) qui indiquent le passé, respectivement l'avenir relatifs à l'axe du présent.

S'y ajoutent les expressions qui désignent le texte énoncé :

titre Généralités..et classification

P 1 Introduction

P 2 notre étude

P 4 Définition

P 5 voir tome I, chapitre 1

P 6 ici

Il est évident que cette fréquence de références métatextuelles témoigne d'un souci de cohérence textuelle: en effet, l'auteur insiste sur les relations à établir entre diverses parties de son texte (livre):

Généralités

Classification

Introduction

Définition.

De même, l'auteur s'efforce d'assurer la cohérence textuelle en intégrant le thème traité dans une situation commune à l'émetteur et au récepteur:

- P 2 la théorie des obligations fait l'objet de  
notre étude
- P 5 au cours de l'étude de..., nous avons dis-  
tingué.

Or, nous venons de voir (p. 157-158) que ces multiples interventions métatextuelles viennent, dans une certaine mesure, brouiller la cohérence thématique.

On aura remarqué que les instances métatextuelles recourent les indices de personnes et de temps; on verra, par les remarques qui vont suivre, qu'elles recourent également le mode.

### LES INDICES DE PERSONNES

La cohérence s'établit tout d'abord par la récurrence d'items lexicaux et de formes pronominales de la 3ème personne qui réfèrent à des objets du monde extérieur, en désignant le thème dont on parle ("les obligations"). Cependant, ce thème n'est pas envisagé d'une manière objective, car il est encadré dans une situation d'énonciation bien précise dont témoignent les instances de la lère personne du pluriel (voir plus haut sous "instances métatextuelles").

En outre, il faudra mentionner, sous les indices de personnes, les deux exemples de pronom impersonnel:

- P 10 il s'agit de
- P 3 il convient de

et de la forme indéfinie

- P 11 on doit.

Ces deux derniers exemples seront commentés sous "Mode".

## TEMPORALISATION

La suite des indices temporels démontre une forte cohérence textuelle: huit apparitions du présent sur dix formes verbales (dans les propositions principales).

Or, parmi ces emplois du présent, il faut distinguer deux niveaux: premièrement, il y a le niveau de l'énonciation où se situent les passages métatextuels:

- P 2 la théorie...fait l'objet
- P 3 il convient de définir..
- P 6 qui nous intéressent ici
- P 11 on doit.

A ce niveau de l'énonciation appartiennent également le passé composé et le futur:

- P 5 nous avons distingué
- P 13 nous aurons à les étudier.

Deuxièmement, le présent se situe au niveau de l'énoncé, il fait partie du contenu propositionnel des phrases: il sert à décrire des relations statiques, intemporelles entre des phénomènes, à décrire des "vérités générales":

- P 7 le droit personnel..est un rapport juridique
- P 9 l'obligation est..un lien de droit
- P 12 l'obligation ne constitue plus une charge

(cf. la notation casuelle de la relation statique OA - Ø).  
A ce niveau de la "vérité éternelle", appartient également la phrase 8:

- le débiteur s'oblige envers..

Par l'emploi du présent, ce texte relève du discours, qui regroupe, entre autres, les ouvrages didactiques

"où quelqu'un s'adresse à quelqu'un, s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne".

(Benveniste, 1959, p. 242).

### MODE

Sous "mode" se perçoit une cohérence des formes à l'indicatif, le véritable mode de l'assertion ("the mood of statement", Lyons, 1977, p. 746).

Seules véhiculent une modalité spécifique, les phrases 3, 11 et 13:

- P 3 il convient...de définir
- P 11 on doit...l'envisager
- P 13 nous aurons à les étudier.

Ces trois phrases, qui expriment une modalité de l'utile, de l'opportun et du nécessaire, font également partie du niveau métatextuel, leur fonction étant de désigner ce qui suivra dans le texte. A cet égard, leur fonction textuelle peut se qualifier de fonction cataphorique: comme le texte dit qu'"il convient de définir", on s'attend à une telle définition.

### VOIX

Le texte manifeste une cohérence dans l'emploi de la voix active: il n'y a qu'un seul exemple de la voix moyenne:

- P 8 le débiteur s'oblige à..



Ces exemples nous permettent de constater que la marque syntaxique qu'est la transformation à l'aide de "c'est", participe à la cohérence textuelle, plus particulièrement à sa structure thématique: elle se prête à faire d'un rhème le thème d'une proposition ultérieure, assurant ainsi la progression thématique linéaire (voir p. 56).

L'autre transformation de la proposition normale, est la négation "ne...plus" de la phrase 12:

Pour (le créancier), l'obligation ne constitue plus une charge...mais au contraire un droit...

La négation est ici à la fois anaphorique: elle établit une opposition quant à l'obligation vue du côté du débiteur, et cataphorique: elle appellera une contradiction qui sera, en fait, introduite par les connecteurs adversatifs "mais au contraire". (Comme ces connecteurs exercent ici une fonction cohésive à l'intérieur d'une phrase, tout comme le fait le connecteur additif "encore" de la même phrase, nous n'y reviendrons plus).

Ayant fait observer le caractère cohésif de ces transformations (la mise en relief à l'aide de "c'est" et la négation), nous n'entrons pas ici dans les détails de leur fonction cohésive qui mériterait bien une étude à part.

### CONNECTEURS

Nous avons signalé que le texte présent fait preuve d'une fréquence très élevée de connecteurs. En effet, sept phrases sur onze (omises sont les "phrases" 1 et 4) comportent un connecteur, c'est-à-dire une particule de liaison dont la fonction est de spécifier la manière dont une phrase doit être relatée à une autre phrase du contexte.

Par la suite, les connecteurs seront commentés dans l'ordre de leur apparition:

DONC  
consécutif  
phrase 3

"Donc" revêt ici un caractère consécutif: le contenu de la phrase 3 est une conséquence du contenu asserté par la phrase 2. Les deux phrases se situent au niveau métatextuel.

TOUT D'ABORD  
énumératif

La phrase 3 renferme également le connecteur "tout d'abord" qui établit une relation cataphorique: il renvoie en avant; en effet, il implique qu'il sera plus loin question d'un "ensuite", d'un "puis". "Tout d'abord" fait partie des connecteurs énumératifs dont la fonction cohésive s'exerce souvent à travers plusieurs phrases afin de relier entre eux différents alinéas, différents paragraphes.

EN EFFET  
explicatif  
phrase 8

"En effet" sert ici à introduire une phrase qui n'apporte pas d'informations nouvelles, mais dont le rôle s'astreint à expliciter le contenu de la phrase précédente, plus particulièrement à expliquer le sens de "obligation" par la paraphrase verbale "s'obliger envers quelqu'un à faire ...".

"En effet" est donc un connecteur explicatif qui sert ici à relater un terme spécifique de la langue de droit, "obligation", à une expression courante de la langue commune, "s'obliger à" (voir p. 155).

DONC  
conclusif  
phrase 9

"Donc" établit ici une relation de conclusion à l'exposition du contexte précédent:

- P 7 droit personnel ⇒ obligation  
P 8 obligation = s'obliger à  
P 9 l'obligation est donc un droit  
personnel.

MAIS  
adversatif  
phrase 10

Il est curieux de constater que "mais", connecteur adversatif, ne crée par une opposition entre la phrase, dans laquelle il apparaît (phrase 10), et la phrase précédente (phrase 9). L'opposition que crée "mais" s'effectue à la phrase suivante, la phrase 11. "Mais" opère ainsi, dans une phrase transitoire qui résume ce qui vient d'être dit, le passage de l'aspect passif de l'obligation à son contraire, l'aspect actif.

La phrase 10 contient également l'adverbe de lieu (ou de temps) "là". "Là" serait peut-être plutôt à concevoir comme un substitut pronominal, dont le référent textuel est toute la phrase précédente; dans ce cas, "là" serait un lien cohésif métatextuel au même titre que "ici" de la phrase 6.

EGALEMENT  
additif  
phrase 11

Le connecteur "également" participe ici au niveau métatextuel, "l'on doit également envisager". C'est un connecteur additif qui perpétue le mouvement adversatif, amorcé par "mais" de la phrase précédente.

Les deux  
points

Sous connecteurs, il faudra mentionner les deux points qui ferment les phrases 1, 4 et 6. La fonction de ce signe typographique est par excellence cataphorique: il signale une suite à l'énoncé qu'il termine.

## CONCLUSION

=====

Résumons les connecteurs présents dans ce dernier texte échantillon et leur sens :

DONC	consécutif
TOUT D'ABORD	énumératif
EN EFFET	explicatif
DONC	conclusif
MAIS	adversatif
EGALEMENT	additif
:	cataphorique.

Par ces connecteurs qui, nous le rappelons, renvoient à la fois en arrière et en avant, et qui ont un sens en eux-mêmes, sens qui spécifie le rapport à établir entre deux phrases, l'auteur fait ressortir la cohérence textuelle : elle insiste sur les relations logiques à établir entre les concepts traités dans les cadres des phrases différentes.

La cohérence manifestée par les connecteurs relève ainsi d'un souci pédagogique d'appuyer sur la cohésion logique, là où font défaut, dans une certaine mesure, les cohérences thématique et sémantique.

La cohérence, telle que nous venons de la dégager aux trois niveaux - thématique, sémantique et pragmatique - est à articuler directement sur le type de texte que constitue ce manuel éducatif; les connecteurs et les occurrences métatextuelles du niveau pragmatique participent au même titre au dessein explicatif, instructif que certains traits repérés aux niveaux thématique et sémantique. Parmi ceux-ci, se rangent premièrement les trois emplois de "obligation" qui servent à définir le sens de ce terme spécifique, deuxi-

èmement la relation attributive d'identification qui est caractéristique de la définition (voir la relation casuelle OBJET ABSTRAIT - Ø, p. 158-159), et troisièmement les passages analytiques et synthétiques.

## CHAPITRE XIV: COHERENCE TEXTUELLE - TYPOLOGIE TEXTUELLE.

---

Dans la partie présente, nous envisageons, à titre purement expérimental et provisoire, d'esquisser comment une étude de la cohérence textuelle pourrait, éventuellement, servir de fondement à une typologie de textes.

Une telle typologisation de textes se concevrait, soit sur la base de la cohérence sémantique, soit sur la base de la cohérence pragmatique.

Nous ébaucherons succinctement deux optiques différentes, dont la première part de l'hypothèse d'une structure sémantique de base, et la seconde d'un acte de langage mis en jeu par le texte.

### COHERENCE SEMANTIQUE - STRUCTURE SEMANTIQUE DE BASE =====

Par "type de texte" nous entendons ici une structure textuelle profonde qui reflète la relation qu'établit l'encodeur à la réalité environnante. Cette structure sous-jacente se concevrait comme la base - ou noyau - sémantique du texte et se réduirait à la formule d'une phrase de base.

Nous présenterons, par la suite, cinq types de texte, que nous avons empruntés à Werlich: "Typologie der Texte", 1975, et "A Text Grammar of English", 1976.

Werlich définit "un type de texte" en ces termes:

"A text type is an idealized norm of distinctive text structuring which serves as a matrix of rules and elements for the encoder when responding linguistically to specific aspects of his experience".  
(Werlich, 1976, p. 39).

Werlich précise que la structure profonde d'un texte, le "type", est à relier directement aux facteurs contextuels de la situation de communication, parce que les textes

"conventionally focus the addressee's attention only on specific factors and circumstances from the whole set of factors. Accordingly, texts can be grouped together and generally classified on the basis of their dominant contextual focus".  
(Werlich, 1976, p. 19).

Il est également à supposer que les cinq types de textes

"correlate with forms and ranges of human cognition. They reflect the basic cognitive process of contextual categorization".  
(Ibid. p. 21).

Sur la base de ces hypothèses de la corrélation de l'encodage linguistique, d'une part au contexte environnant, d'autre part à la perception cognitive du cerveau humain, Werlich établit les cinq types de texte suivants<sup>75)</sup> :

DESCRIPTION

"The focus is on factual phenomena ... in the spatial context".  
(Ibid. p. 19).

NARRATION

"The focus is on factual and/or conceptual phenomena in the temporal context".

EXPOSITION "The focus is on the de-composition (analysis) ... or the composition (synthesis) of concepts of phenomena..".  
(Ibid. p. 20).

ARGUMENTATION "The focus is on the relation<sup>76)</sup> between concepts of phenomena".  
(Ibid. p. 20).

INSTRUCTION "The focus is on the composition of observable future behaviour.." <sup>77)</sup>.  
(Ibid. p. 20).

Ces types de texte se réduisent à des bases textuelles ("thematic text base unit", Werlich, 1976, p. 28), à des phrases de base, de la manière suivante<sup>78)</sup>, (Ibid. p. 28-29):

DESCRIPTION:

1. The glasses were on the tables  
S (NG) + P (Vbe/non-change + Present/Past) + A (ADVG loc)

NARRATION:

2. The passengers landed in the middle of the night  
S (NG) + P (V change + Past) + A (ADVG temps)

EXPOSITION:

3. One part of the brain is the cortex ..  
S (NG) + P (V be + present) + C (NG)

ARGUMENTATION:

4. The obsession with durability in the arts is not permanent  
S (NG) + P (V be + Not + Present) + C (ADJG)

INSTRUCTION:

5. Stop!

P(V imp.)

Tandis que Werlich se donne pour but d'établir, à partir de ces cinq types de texte, la "grammaire" pour la génération de textes le long de chaînes cohérentes, notre démarche s'est effectuée dans le sens inverse: à partir des différentes cohérences dégagées dans des textes concrets, nous avons réduit ces textes à leur base sémantique, par une décomposition casuelle. L'on verra, dans les pages suivantes, que les trois textes analysés dans le présent travail s'articulent nettement sur les trois premières des formalisations représentées ci-dessus, tout en les affinant.

Dans le texte "La France" s'est manifestée une structure syntaxico-sémantique qui comporte les deux rôles OBJET (AGENT) et LOCALISATION, distribués en position thématique de sujet, respectivement en position rhématique (prédicative) et reliés par un verbe au présent, ce qui correspond à la phrase de base no 1:

<u>S(ujet)</u>	<u>Verbe</u> (présent)	<u>LOCALISATION</u>
(OBJET/AGENT)		

Cette structuration sémantique range le texte dans le groupe de DESCRIPTION que Werlich décrit ainsi:

"DESCRIPTION is the type of textual communication in which the encoder more or less selectively deals with factual PHENOMENA IN SPACE".

(Werlich, 1976, p. 39).

Ces phénomènes spatiaux sont, le cas échéant, la France, ses limites, sa surface, etc.

Dans le texte "Mort du Maréchal Vassilevsky", le thème principal le MV, - le sujet de (presque) toutes les phrases - occupe le rôle d'AGENT, tandis que les parties prédicatives comportent tout d'abord le rôle de MOMENT. La cohérence repérée dans la distribution casuelle au niveau sémantique - AGENT - MOMENT - conjuguée avec l'aspect ponctuel des verbes au passé simple, nous permet de relater cette structure à la phrase 2 évoquée ci-dessus:

<u>S(ujet)</u>	<u>Verbe</u> (changement	<u>TEMPS</u>
(AGENT)	+ passé)	

et de conférer au texte l'étiquette de NARRATION:

"NARRATION is the type of textuel communication in which the encoder more or less selectively deals with factual and/or conceptual PHENOMENA IN TIME".  
(Werlich, 1976, p. 39).

Les phénomènes temporels narrés par ce texte, sont les moments décisifs de la vie du Maréchal Vassilevsky.

Finalement, l'extrait du manuel de droit rejoint la phrase 3 représentée ci-dessus, par sa structure sémantique qui possède les deux rôles d'OBJET ABSTRAIT et de  $\emptyset$  (relation statique d'attribut) reliés par le présent:

<u>S(ujet)</u>	<u>Verbe</u> (être	<u>Complément</u>
(OBJET)	+ présent)	$\emptyset$ (adjectif ou nom).

Le manuel constitue donc un exemple de l'EXPOSITION qui se spécifie ainsi:

"The encoder...explains how the component elements interrelate in a meaningful whole. This is the text type related to the cognitive process of COMPREHENSION".  
(Werlich, 1976, p. 40).

Nous avons constaté, par la deuxième lecture des relations sémantiques que l'auteur décompose, par un mouvement analytique, le "tout", l'obligation, en ses composants ("l'aspect passif" et "l'aspect actif"), et qu'elle intègre, par un mouvement synthétique, ce "tout" dans un tout hyperonyme et englobant, "les droits". Le souci de faire comprendre ("the cognitive process of COMPREHENSION") se lit dans l'emploi fréquent de connecteurs.

#### COHERENCE MODALE - ACTE DE LANGAGE

=====

Nous partons ici de l'hypothèse que le SENS d'un énoncé ne dépende pas exclusivement du rapport entre les référents et les prédications (structure sémantique), mais encore des motivations individuelles et d'un ensemble très complexe de conditionnements sociaux qui font de l'énonciation d'un énoncé particulier un acte de telle ou telle nature.

Nous allons déterminer, par un bref commentaire de la cohérence du niveau des indices modaux, la valeur pragmatique que confère aux trois énoncés-échantillons, leur énonciation spécifique.

La forme affirmative, déclarative des phrases et le seul mode employé, l'indicatif, rangent les trois textes parmi les actes d'assertion, qui constituent avec les actes de question et les actes d'ordre, les trois actes de la parole fondamentaux:

"(the) basic illocutionary acts as making statements, asking questions, and issuing commands".

(Lyons, 1977, p. 735).

S'il est vrai que le mode de l'indicatif et la forme affir-

mative font de l'énonciation de ces trois textes des actes d'assertion, il n'en reste pas moins vrai que ces actes d'assertion recouvrent des intentions plus subtiles et spécifiques, ce que nous avons pu constater par l'analyse détaillée des facteurs modaux.

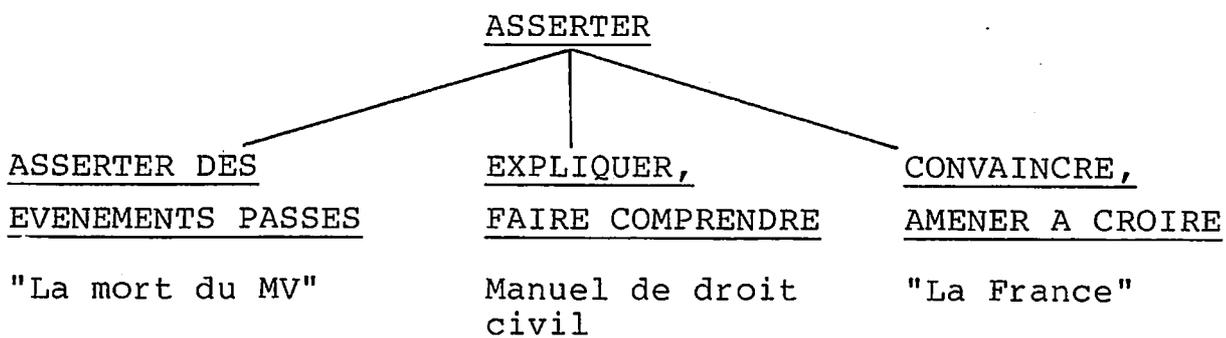
En effet, l'emploi fréquent de la voix moyenne dans le texte descriptif, "La France", avait pour effet de personnifier l'entité abstraite et non animée "La France" pour lui douer d'une âme, d'une volonté et d'une intelligence individuelles et/ou collectives. Le texte se différencie ainsi de la pure assertion pour se recouvrir d'une valeur pragmatique plus fine; celle-ci est à la fois expressive et persuasive: une expression d'admiration, d'amour et d'esprit national et une volonté de persuasion qui vise à amener le récepteur à penser comme le fait l'émetteur.

Dans l'extrait du "Manuel de droit", l'emploi répété de connecteurs et d'instances métatextuelles, fait ressortir les intentions didactiques de l'auteur qui veut expliquer, exposer, faire comprendre au lecteur les relations entre certains concepts abstraits. L'auteur présuppose que le lecteur ne soit pas au courant de ces relations. Entre ainsi dans la situation de l'énonciation - et par suite dans l'encodage linguistique - ce que Wunderlich appelle "Présup - Aud" (voir note 49), c'est-à-dire les présuppositions de l'émetteur sur les connaissances et les capacités de l'auditeur.

En fait, il n'y a que le texte de "Mort du Maréchal Vassilovsky" qui ressortisse proprement à l'assertion. Dans ce texte, les prédications portent sur des actions effectuées dans le passé, par le référent-agent principal. La cohérence temporelle assurée par le passé simple, installe le texte au plan énonciatif de l'histoire, où il s'agit de "la présentation de faits survenus à un certain moment du temps, sans

aucune intervention du locuteur dans le récit". (Benveniste, 1959, p. 239). Or, cette "histoire" est intégrée dans des instances de discours (voir le passé composé et l'imparfait des phrases 1 et 2), qui relatent l'énoncé au temps de l'énonciation. Ce caractère d'actualité est évidemment inhérent à l'énonciation journalistique dont fait partie cet acte d'assertion spécifique.

Terminons par l'illustration suivante ces quelques remarques sur une éventuelle typologisation textuelle qui se fonde sur les cohérences modales:



## CONCLUSION

---

Dans notre conclusion, nous tenons à retracer brièvement l'itinéraire que nous avons suivi afin d'atteindre l'objectif de notre étude. Cet objectif qui consistait, à l'origine, à tracer et à expliquer les traits déterminants de la cohérence textuelle a été élargi au cours du travail jusqu'à comprendre l'esquisse d'une typologie de textes.

Sur la base d'une notion très large de "syntaxique" - qui nous a permis d'échapper à l'étroitesse de la syntaxe phrasique et aborder ce qui est plus proprement textuel - nous avons, par une décomposition casuelle, dégagé certains indices de cohérence; nous avons, ensuite, articulé ces indices dans les trois structures textuelles qui se fondent sur les trois actes de langage.

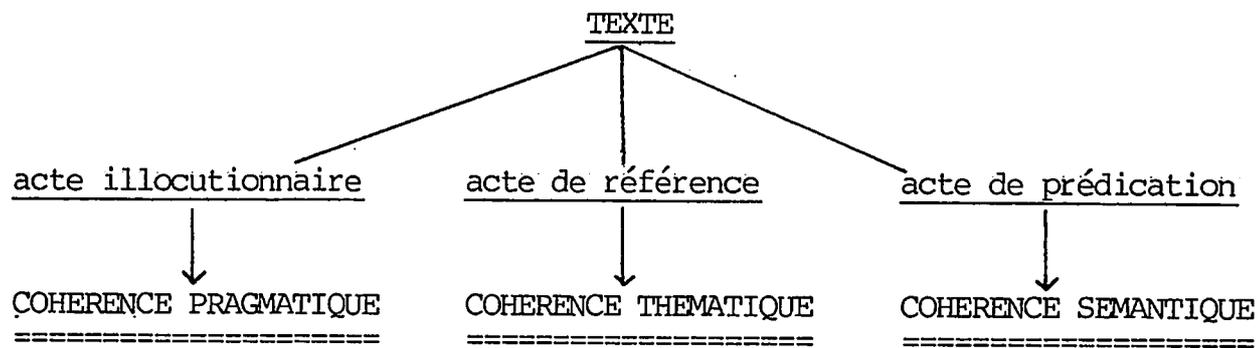
Par l'analyse casuelle - toute précaire et rudimentaire qu'elle soit - de passages choisis de trois textes différents, nous espérons avoir montré certains mécanismes linguistiques de la cohérence textuelle, et avoir montré que la cohérence textuelle ne s'éclaire suffisamment que dans une optique vraiment textuelle, c'est-à-dire par rapport à l'univers spécifique que constitue chaque texte particulier.

Notre point de départ ayant été que le texte s'organise autour de trois "actes" différents

- l'acte illocutionnaire
- l'acte de référence
- l'acte de prédication,

la cohérence textuelle peut se concevoir comme une ramifi-

cation de ces trois actes, dont chacun comporte diverses manifestations linguistiques. La figure suivante résume ces idées:



Indications

- de personnes
- de temps
- de mode
- de voix
- de relations interphrastiques par les conne-  
teurs
- métatextuelles

substitution nominale:

- définitivisation
- + répétition
- + paraphrase

substitution pronomi-

nale  
l'ordre des mots dans la phrase

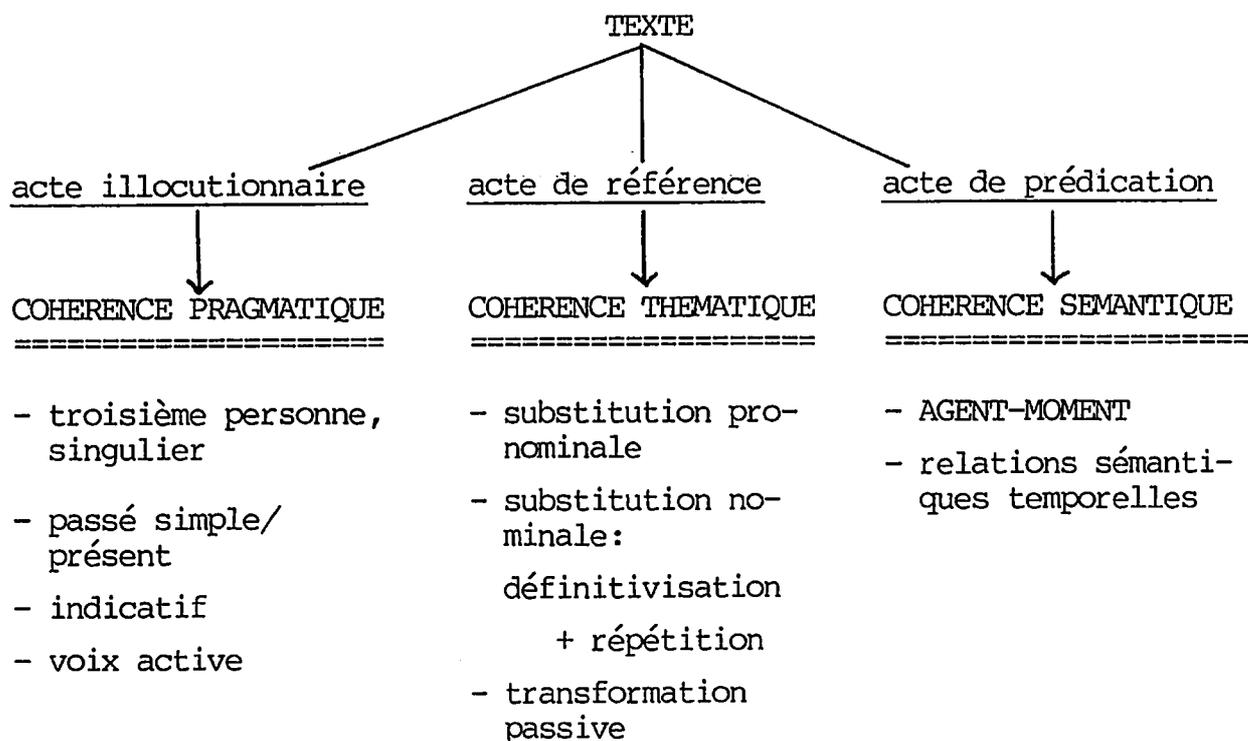
- distribution cohérente des rôles casuels
- relations sémantiques d'inclusion et d'intersection

transformations de la phrase normale<sup>79)</sup>:

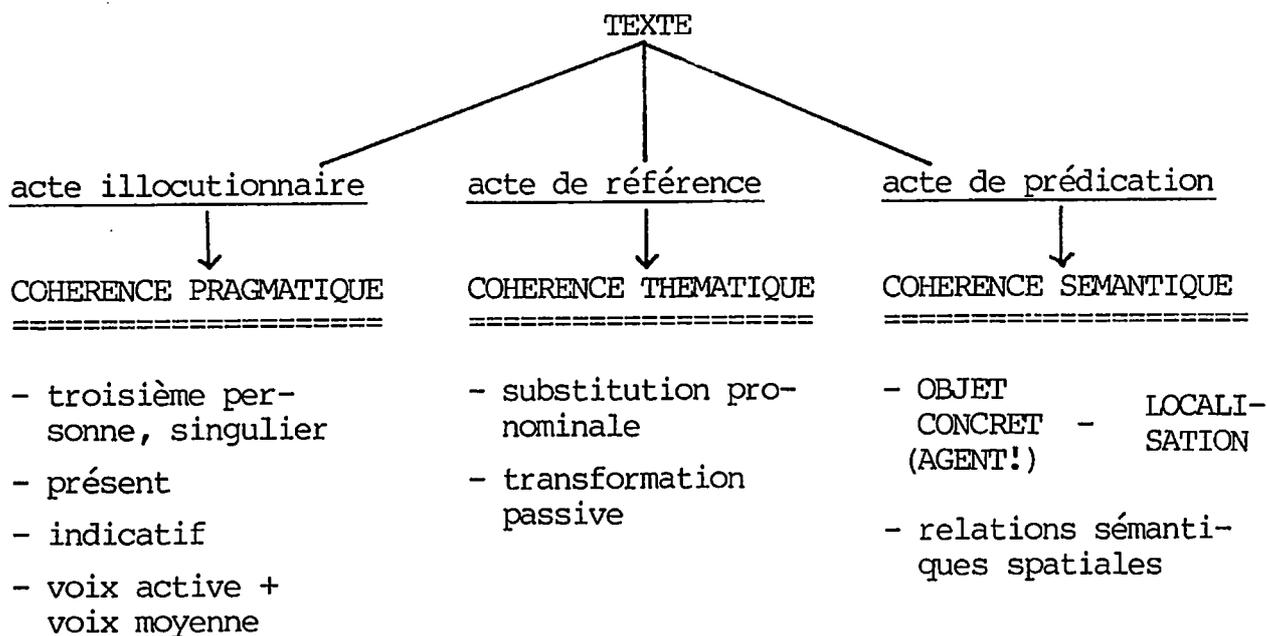
- la transformation passive
  - la position thématique à l'aide de "c'est...que".
- } --->

Ainsi conçus, les trois textes étudiés comportent, dans les trois structures, les indices suivants de cohérence (nous ne reproduisons que les manifestations les plus significatives):

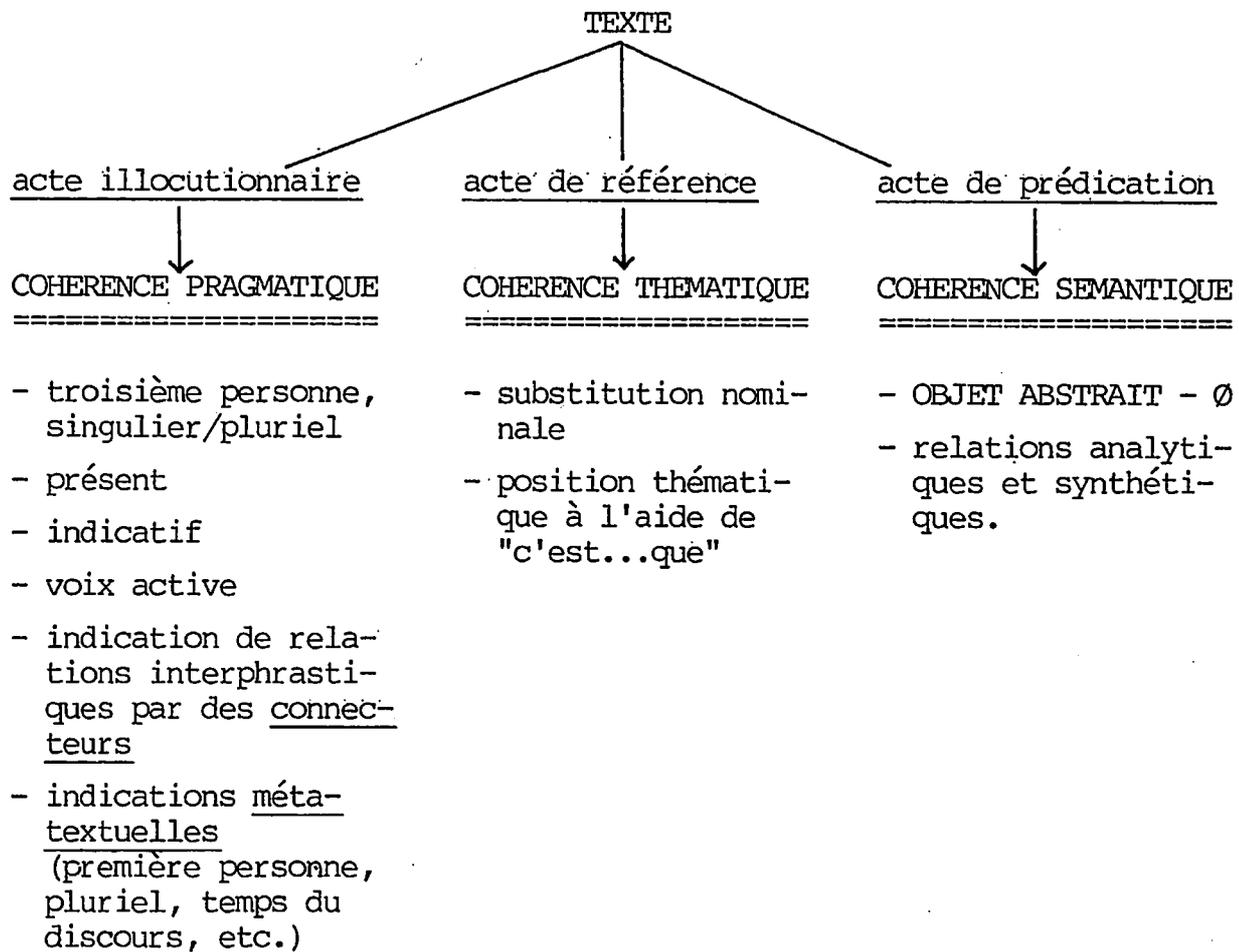
Texte I: "Mort du Maréchal Vassilevsky":



Texte II: "La France":



Texte III: Manuel de droit:



A l'aide des indices linguistiques inventoriés ci-dessus, il est possible de procéder à une caractéristique des textes, et, en dernier lieu, pensons-nous, à une typologisation des textes. Le mouvement indices de cohérence → caractéristique de texte → typologisation se présenterait de la manière suivante pour les trois textes étudiés:

Texte I: "Mort du Maréchal Vassilevsky":

	<u>Indices de cohé-</u> <u>rence</u>	→ <u>Caractéristique</u>	→ <u>Type de texte</u>
COHERENCE PRAGMA- TIQUE	- troisième per- sonne, singu- lier	- le thème (con- stant) de l'é- noncé	
	- présent	- <u>discours</u> : texte journalistique ancré dans le présent de l'énonciation	
	- passé simple	- <u>histoire</u> : texte nécrologique narrant des événements du passé	
	- indicatif	- situation réelle	ASSERTION
	- voix active	- les actions de la personne	
COHERENCE THEMA- TIQUE	- substitution pronominale	- progression à thème constant	
	- transformation passive		
	- substitution nominale	- rénominalisation au début des alinéas	
COHERENCE SEMAN- TIQUE	- AGENT-MOMENT	- structure nar- rative	NARRATION
	- relations temporelles	- progression chronologique	

Texte II: "La France":

	<u>Indices de cohé-</u> <u>rence</u>	<u>→Caractéristique→</u>	<u>Type de texte</u>
COHERENCE PRAGMA- TIQUE	- troisième personne singulier	- le thème (con- stant) de l'é- noncé	
	- présent	1) présent in- temporel: vérité géné- rale	PERSUASION
	- indicatif	2) présent de l'énoncia- tion	
	- voix moyenne	- situation vraie et réelle	ASSERTION
		- personnifica- tion	PERSUASION
COHERENCE THEMA- TIQUE	- substitution pronominale  - transforma- tion passive	- progression à thème constant	
COHERENCE SEMAN- TIQUE	- OBJET LOCALI- CONCRET- SA- (AGENT!) TION  - relations spatiales	- structure de- scriptive	DESCRIPTION

Texte III: Manuel de droit:

	<u>Indices de cohérence</u>	→ <u>Caractéristique</u>	→ <u>Type de texte</u>
COHERENCE PRAGMATIQUE	<ul style="list-style-type: none"><li>- troisième personne, singulier/pluriel</li><li>- présent</li><li>- indicatif</li><li>- voix active</li><li>- connecteurs</li><li>- indications métatextuelles</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- les thèmes divergents de l'énoncé (concept(s) abstrait(s))</li><li>- situation intemporelle</li><li>- situation vraie et réelle</li><li>-</li><li>- intention d'expliquer</li><li>- l'intention de regrouper destinataire et destinataire dans un projet commun</li><li>- le souci d'assurer la cohérence textuelle</li></ul>	ASSERTION    EXPLICATIF   DIDACTIQUE
COHERENCE THEMATIQUE	<ul style="list-style-type: none"><li>- substitution nominale</li><li>- position thématique à l'aide de "c'est...que"</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- progression thématique à saut</li><li>- progression thématique linéaire</li></ul>	
COHERENCE SEMANTIQUE	<ul style="list-style-type: none"><li>- OBJET ABSTRAIT - Ø</li><li>- relations sémantiques d'inclusion</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- structure statique de définition, d'exposition</li><li>- mouvements analytique et synthétique</li></ul>	EXPOSITION

C'est dans ce mouvement indices de cohérence → type de texte que réside, à notre avis, l'intérêt proprement textuel de notre étude de la cohérence textuelle: en effet, nous espérons avoir indiqué par l'exercice de la décomposition casuelle-modale que la cohérence textuelle - soit-elle à repérer dans la structure thématique, la structure syntaxico-sémantique ou la structure pragmatique - sert de trait distinctif pour le type de texte, et qu'un type de texte particulier possède des cohérences textuelles particulières<sup>80)</sup>.

Nous sommes d'avis que la méthode d'analyse proposée - la décomposition des textes en rôles casuels et en indices modaux - se prête à une étude à plus grande échelle des marques syntaxiques de la cohérence textuelle, et, éventuellement, à l'élaboration d'une typologie de textes. La méthode se prêterait à l'établissement d'un COHESION CHART<sup>81)</sup>, qui représente les manifestations linguistiques de la cohérence textuelle, et duquel se déduit l'appartenance du texte à un type particulier de textes.

En outre, l'analyse en rôles casuels et indices modaux, qui peut sembler bien complexe pour l'étude manuelle de textes, nous paraît adéquate pour l'étude automatique des discours; notamment pour l'étude automatique des discours en langue de spécialité tels que les discours juridiques, techniques et économiques, discours spécialisés qui contiendraient éventuellement des cohérences caractéristiques, à la fois dans leur structure de base et dans leur structure de surface; dans celle-là par un encodage de relations spécifiques entre les unités données, dans celle-ci par le retour de certaines manifestations lexicales et syntaxiques du contenu sémantique.

L'hypothèse que nous venons d'émettre, et qui porte sur l'existence d'une structure textuelle de base et d'une structure textuelle de surface, résume bien le double aspect

de la linguistique textuelle: l'aspect explicatif par le fait que la linguistique textuelle vise à donner des règles pour la génération de textes à partir d'une structure de base, et l'aspect descriptif étant donné qu'elle décrit la mise en texte concrète telle qu'elle se manifeste à la surface.

## NOTES

---

### Chapitre I: La linguistique textuelle.

- 1) "Ni le signe (Saussure), ni la phrase (N. Chomsky) ne sont le lieu adéquat d'une théorie du discours. La phrase ne constitue ni la plus petite ni la plus grande unité linguistique puisqu'en aval se trouve le phonème et en amont le texte. Une opération linguistique sur le discours consiste à replacer sur le terrain du texte tous les problèmes linguistiques".  
(Adam et Goldenstein, 1976, p. 195).
- 2) "Text (ist) das primäre sprachliche Zeichen, die grundlegende Einheit der Sprache, ... der Mensch (schreibt oder spricht) nicht in Sätzen, sondern in Texten".  
(Dressler, 1972).
- 3) "...de nombreux aspects des relations de temps, l'accent de phrase, et plus généralement la prosodie, les relations thème/rhème, la présupposition, la négation ... obligent ... à prendre en considération des structures transphrastiques".  
(Maingueneau, 1976, p. 157).
- 4) Nous pensons surtout aux articles "Language structure and Language Function", 1970, "Explorations in the Functions of Language", 1973 et "The Place of "Functional Sentence Perspective" in the System of Linguistic Description", 1974.

## Chapitre II: Texte: discussion et définition.

- 5) "... eine rein linguistische Definition des Textes (in Absetzung vom Satz) (ist) unmöglich, eben weil "Text" keine rein linguistische Kategorie ist, sondern über sozio-kommunikative Kriterien (wie das der Textualität und des Illokutionspotentials ...) definiert werden muss".  
(Schmidt, 1973, p. 146).
- 6) Afin de pouvoir désigner les faits de cohérence, nous avons créé les adjectifs "cohéreur" et "cohésif". Pour la signification de ces concepts voir pages 9-11.
- 7) C'est chez Schmidt que nous trouvons cette définition du texte comme "énoncé-en-fonction", ou bien "textualité réalisée dans un but socio-communicatif":  
"Text" besagt ... immer "Äusserungsmenge-in-Funktion", bzw. sozio-kommunikativ realisierte Textualität".  
(Schmidt, 1972, Kallmeyer II, p. 45).
- 8) John R. Searle: Speech Acts, Cambridge, 1969, traduction française "Les Actes de Langage", Paris, 1972.
- 9) Lyons suggère une analyse proche de celle que nous venons de proposer: Ayant mis à côté "tense, aspect and mood" - ce qui correspond aux facteurs de l'acte illocutionnaire - Lyons avance une analyse bipartite en ces termes:  
  
"The nuclei of transitive sentences .. are analysable into two immediate constituents, of which one is the subject and the other the predicate".  
(Lyons, 1977, p. 471).

La première constituante est le référent qui occupe la place de sujet grammatical:

"The referent is identified .. by the NP-expression which occurs as the left-most constituent of the nucleus; and this we will call the subject".

(Ibid., p. 470).

La deuxième constituante est la prédication:

"What is said about the referent is expressed by the predicate .. that is combined with the subject in the nucleus" ...

"(The predicatives) identify a referent and say of the referent that it does something or other, that it has a certain property or is a member of a certain class, that it is in a certain place, and so on".

(Ibid., p. 470).

10) Nous rappelons le mot de Searle:

"Without abstraction and idealization there is no systematization".

(Searle, 1969, p. 56; traduction française p. 97).

### Chapitre III: Cohérence: syntaxe, sémantique, pragmatique?

11) Voir Plett, 1975, p. 52:

"Als ein sprachliches Zeichen existiert der Text auf drei Bezugsebenen: der Relation Zeichen - Zeichen, Zeichen - Interpret und Zeichen - Objekt.  
.. Textsyntaktik .. Textpragmatik .. und Textsemantik (darstellen) die vollständige Textsemiose".

12) Que la grammaire doive être textuelle et non pas seulement phrastique, indique le fait qu'une phrase grammaticale peut être non-adéquate insérée dans un texte, et qu'une phrase non-grammaticale peut être adéquate dans un enchaînement textuel.  
(Kallmeyer II, p. 197).

13) Voir Kallmeyer II, p. 195.

14) Ces quelques exemples auront suffi à démontrer la confusion terminologique qui est intrinsèque aux angles divers sous lesquels est vue la cohérence textuelle.  
Voir aussi Plett, 1975, p. 62:

"Für (die) Darstellung (der textkonstitutiven Merkmale) erweist sich das Faktum als erschwerend, dass oft das gleiche .. Phänomen von Linguisten terminologisch verschieden benannt wird".

15) Comme conditions de référence, "Referenzmerkmale", Isenberg propose entre autres les indices [+/- nouveau] , [+/- connu] , [+/- identique] .

16) Pour plus de spécification - et de critiques - nous renvoyons le lecteur à Plett , 1975, p. 65-67 et à Kallmeyer I, p. 194-197.

#### Chapitre IV: La coréférence.

17) La question ontologique de savoir si l'objet désigné existe réellement ou non, importe peu pour la constitution de la cohérence textuelle. Seul importe que l'objet existe dans la conception de l'émetteur et, par l'intermédiaire de la langue, dans l'univers du discours. Bellert le dit ainsi (Kallmeyer II, p. 228):

"Ich glaube, dass man ontologische Betrachtungen aus der Beschreibung der LS-Struktur (= la structure logico-sémantique) bestimmter Äusserungen ausschliessen kann, da Äusserungen reale Situationen und die Dinge, die in der Welt existieren, in derselben Weise beschreiben wie angenommene oder vorgestellte".

- 18) La référence se distingue de la dénotation en ce qu'elle est "utterance-bound", inhérente aux instances mises en texte, là où la dénotation s'applique à des lexèmes pris isolément. John Lyons le dit ainsi:

"reference .. is an utterance-dependent notion .. it is never applicable to lexemes".

(Lyons, 1977, p. 176).

".. reference .. has to do with the relationship which holds between an expression and what that expression stands for on particular occasions of its utterance".

(Ibid. p. 174).

"the denotation of a noun like "man" is quite different from the utterance-bound reference of a nominal like "that man", "he" or "John".

(Ibid. p. 425).

- 19) Ce chapitre sur la référence s'inspire pour une large part de Halliday et Hasan: Cohesion in English, chapitre deux, intitulé "Reference".
- 20) La division en REFERENCE EXTERNE et REFERENCE INTERNE se retrouve chez Irena Bellert, qui les conçoit comme des relations DIRECTES, respectivement INDIRECTES entre le texte et la réalité:

"Wir benutzen (die linguistischen Indizes) auf zwei Arten: entweder als direkte oder indirekte Konnektoren zwischen dem Text und dem, worüber der Text handelt. .. So weisen linguistische Indizes entweder auf extralinguistische "Objekte", oder referieren auf bestimmte andere Indizes in den vorausgehenden Äusserungen".

(Kallmeyer II, p. 226).

- 21) Dans les processus de références anaphorique et cataphorique (englobées sous le nom de "diaphoriques"), Maillard distingue le "référant" du "référé" de la manière suivante: le référant est "le segment qui doit être mis en rapport avec une partie de la chaîne (énonciative)", et le référé est "ce qui est impliqué par le référant".

(Maillard, Essai de typologie des substituts diaphoriques, in Langue Française 21, p. 56).

- 22) La logique est le domaine où la vérité et la fausseté sont en question. C'est dans cette perspective que van Dijk définit la présupposition:

"a sentence S is said to presuppose S' when S can only be true or false if S' is true".

(Van Dijk, 1972, p. 98).

A notre avis, les valeurs de "vrai" ou de "faux" n'ont pas d'importance dans une optique de cohérence textuelle: seul entre en compte le concept de connu.

- 23) Pour déterminer la valeur sémantique d'une présupposition, Ducrot suggère la preuve suivante:

"Les présupposés (= présuppositions) d'un énoncé sont encore affirmés par la négation de cet énoncé

ou par sa transformation en question".

(Ducrot, 1969, Langue Française 4, p. 34: Présupposés et sous-entendus).

- 24) "Acteur" est selon Greimas une "unité lexicale du discours" (Greimas: Du sens, p. 256); "Acteur" est appelé "dramatis personae" chez Dressler qui le définit comme "Eigennamen identischer Entitäten und koreferente Handlungsmitspieler bzw. Requisiten und Lokalitäten, deren jeweilige Handlungsrollen natürlich wechseln können". (Dressler, 1972, p. 42).

#### Chapitre V: La contiguïté sémantique.

- 25) "We have assumed -- that there must be identity of reference between the two (lexical items) .. (however) .. it is not necessary for two lexical occurrences to have the same referent .. in order for them to be cohesive". (Halliday and Hasan, 1976, p. 282).
- 26) Voir Lyons 1977, p. 320, pour une critique de l'analyse componentielle qui "leaves unexplained at least as much as it succeeds in explaining". (Lyons, 1977, p. 333). Voir aussi Lyons (Chapitre 9: Sense Relations) pour une subdivision de l'inclusion et de l'intersection.
- 27) Que la présence ou l'absence d'un trait sémantique caractérise des antonymes, nous dit Trubetzkoy (cité in Lyons, 1977, p. 306):
- "one member of the pair of opposites is characterized by the presence and the other by the absence of a mark".
- (Trubetzkoy, 1935, p. 67).

- 28) Nous citons en entier le passage où Plett souligne le rôle que joue la subjectivité du lecteur pour l'établissement de la cohérence textuelle:

".. das Moment der Subjektivität in der Herstellung und Validierung von Textkohärenz (lässt) sich nicht leugnen. Das liegt daran, dass ontologisch, kulturell oder situativ begründete Kohärenz vom Analytiker umfassende Weltkenntnisse - .. "the entire knowledge of the world" - erfordern. .. Folglich stösst die Möglichkeit "objektiver" Implikationsregeln überall an ihre Grenzen".  
(Plett, 1975, p. 67).

- 29) Dans une optique autre que la nôtre, le concept de thématique serait à enchaîner sur celui d'isotopie. Rastier appelle isotopie

"toute itération d'une unité linguistique".  
(Rastier, 1972, p. 82).

et souligne que

"l'obstacle majeur à l'étude des isotopies est le manque de descriptions scientifiques des champs sémémiques".  
(Ibid. p. 85).

C'est pourquoi nous n'allons pas nous égarer ici dans les multiples problèmes de l'analyse en unités sémantiques minimales, mais nous contenter de renvoyer le lecteur à Greimas, 1966, p. 53 sq. et p. 87-94. Voir aussi les chapitres 6.6. sur l'isotopie in Kallmeyer I.

## Chapitre VI: La connexion par connecteurs.

30) Dressler (1972, p. 70) regroupe de même "conjonctions et autres connecteurs":

".. Konjunktionen und andere Konnektoren wie die genannten Pronominaladverbia (sind) parallele Mittel der Satzverknüpfung".

Voir aussi Antoine, 1958, p. 315 sq., pour la confusion entre conjonctions et adverbes. On trouve ici (p. 312) une citation de Sechehay (1962, p. 166): "Ceux des "adverbes" qui expriment l'enchaînement logique des idées méritent .. le nom de conjonctions".

31) Notre exposé des connecteurs repose essentiellement sur l'oeuvre de Sidney Greenbaum: *Studies in English Adverbial Usage*, London 1969. Greenbaum distingue trois sortes d'adverbes:

les "adjuncts",  
les "disjuncts",  
les "conjuncts", "(which) indicate some connection with what has been said before".

Ces derniers, les "conjuncts", qui recouvrent nos "connecteurs", ont servi de base à l'élaboration des listes des connecteurs anglais que l'on retrouve dans la grammaire de Quirk et al.: *A Grammar of Contemporary English*, 1972, et dans des grammaires plus proprement textuelles, telles que Halliday and Hasan: *Cohesion in English*, 1976, et Egon Werlich: *A Text Grammar of English*, 1976.

## Chapitre VII: Structure textuelle thématique.

32) Dressler (1972, p. 4): "(ich werde hier) .. der genera-

tivistischen Strömung den Vorzug geben".

33) Dressler émet l'idée d'une base, d'un noyau de texte:

"Als Kern der semantischen Basis eines Textes oder Textstücks wollen wir also jeweils ein Thema annehmen. Ein Thema ist am besten in Form eines einfachen oder komplexen Basis-Satzes zu repräsentieren".

(Dressler, 1972, p. 17).

Nous retrouvons chez un autre linguiste allemand, Brinker, la même idée d'une base thématique textuelle:

"die semantisch-tematische Textbasis gründet sozusagen die Ebene des Textes (im Unterschied zur grammatisch definierbaren Ebene des Satzes)".

(Brinker, 1973, p. 19).

34) Nous tenons à signaler, en "note" pour ne pas brouiller les concepts, que le couple THEME/RHEME que nous venons d'employer dans une perspective textuelle, s'emploie aussi dans une perspective phrastique, à savoir dans "the Functional Sentence Perspective" (le FSP), dont l'objet d'analyse est l'ordre des mots dans la phrase. Selon la théorie FSP, le THEME est considéré comme le point de départ de la phrase - le support, ce dont on dit quelque chose - et le RHEME comme l'apport d'information au sujet de ce thème. Daneš a fait remarquer ce double aspect de thème/rhème:

"Im Grunde genommen sollte man zwei verschiedene Aspekte der funktionellen Satzperspektive unterscheiden: der erste betrifft die Distinktion "Thema-Rhema", der zweite wieder die Distinktion "das Bekannte - das Neue". Da aber beide Aspekte in den

meisten Fällen zusammenfallen, können wir in unseren heutigen Erwähnungen auf den Unterschied zwischen dem thematischen und dem kontextuellen Aspekt verzichten".

(Daneš, 1976, p. 34)..

Nous utilisons dans notre travail les termes THEME/RHEME pour la distinction DONNE/NOUVEAU au niveau du texte et emploierons les termes topic/comment pour distinguer le point de départ de la phrase du commentaire.

- 35) Pour délimiter le thème par rapport au rhème, Daneš a proposé la substitution par question, "la question-test".  
A la phrase

"Pierre a tué son chien hier"

correspondrait la question

"Quand Pierra a-t-il tué son chien?".

L'adverbe interrogatif vise l'information requise, et le reste l'information connue, de sorte que "Pierre a tué son chien" serait le thème et "hier" le rhème. Or, il est évident qu'à la phrase mentionnée correspondraient d'autres questions, p.ex.

"Qu'est-ce que Pierre a fait hier?".

Dans ce cas-là, le rhème ne serait plus "hier" mais "a tué son chien".

Pour remédier à ce manque d'opérabilité de la théorie FSP, Firbas (1974, p. 25) a ajouté un troisième terme: "la transition", destiné à regrouper tout ce qui ne se range ni sous le thème, ni sous le rhème, de sorte que

l'armature de la phrase serait

thème - transition - rhème.

Nous tenons à signaler que la théorie des progressions thématiques, toute séduisante qu'elle puisse sembler à première vue, n'est guère maniable, d'une manière rigoureuse, pour l'analyse concrète de textes.

- 36) Nous signalons la parution récente d'un travail extrêmement intéressant qui traite du thème en tant que "main idea", ou "central thread" du discours; il s'agit de "Theme in English Expository Discourse" par Linda Kay Jones, 1977.

#### Chapitre VIII: Structure textuelle sémantique.

- 37) Nous ne traitons pas ici la question des relations sémantiques entre les mots, mais nous nous limitons à renvoyer le lecteur à notre chapitre V sur la contiguïté sémantique, et, pour plus de précisions à Kallmeyer I, 1974, chapitres 6.4.: "Einige fundamentale Beschreibungskategorien einer textorientierten Semantik", 6.5.: "Das Problem der Referenz", et 6.6.: "Isotopie".
- 38) Les types de relations interphrastiques suggérées par Isenberg, correspondent, dans une très large mesure, aux types de connexion ("Kopplungstypen") proposés par Enkvist (1974).
- 39) Propp: Morfologija Skazkii, Leningrad, 1928. Traduction française: Morphologie du conte, Paris, 1970.
- 40) Le modèle que nous venons de proposer pour l'organisation interne du texte, à laquelle participent tout premièrement les prédicats, n'est qu'un parmi plusieurs qui ten-

tent de rendre compte de la structure sémantique de textes entiers. Voir aussi les théories de Claude Bremond (1973), de Todorov (1968) et de David Rummelhart (1975).

L'on trouvera un exposé - et une critique - des théories de Bremond et de Todorov dans Gülich, Raible, 1977, p. 192-250, dans la partie "Modelle zur Beschreibung von Erzähltexten".

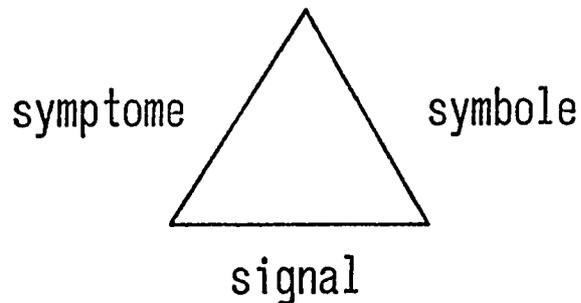
- 41) Pour l'application du modèle greimassien à un texte journalistique, voir Lita Lundquist: "Les modalités de l'énonciation: de l'analyse structurale vers une analyse pragmatique" dans CEBAL 4, 1978.
- 42) C'est par cette prédominance accordée au VERBE (c'est-à-dire aux relations établies entre les participants) que le modèle actantiel recoupe la grammaire casuelle qui, elle, décrit les "rôles" que jouent les entités nominales à l'intérieur de la proposition.

#### Chapitre IX: Structure textuelle pragmatique.

- 43) "L'aspect pragmatique du langage concerne les caractéristiques de son utilisation".  
(Dubois et al., 1973, p. 388).
- 44) Rappelons les fonctions du modèle triangulaire de Bühler (1934): fonctions émotive, conative et référentielle (Ausdrucksfunktion (Symptom), Appellfunktion (Signal), et Darstellungsfunktion (Symbol)):

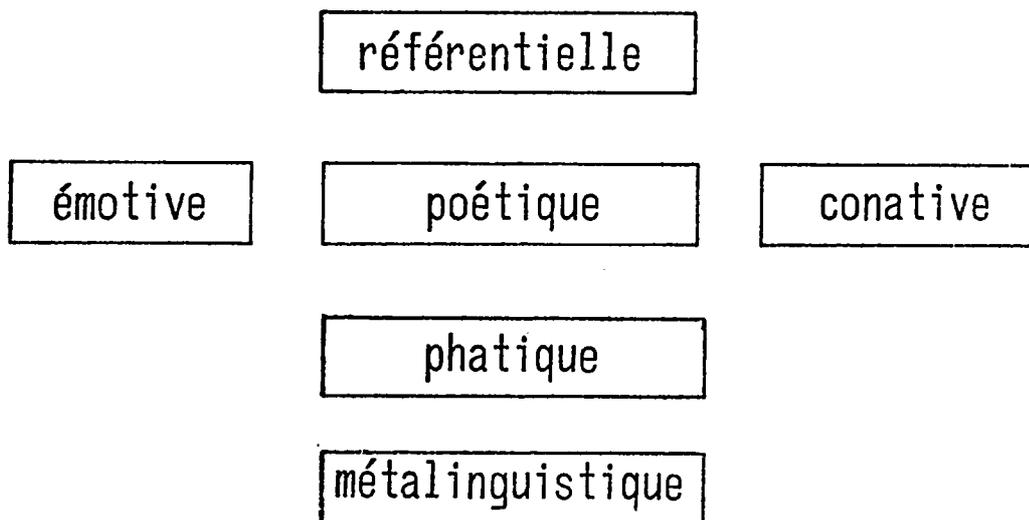
# MODELE DE COMMUNICATION

## Le triangle de Bühler



Roman Jakobson a ajouté trois fonctions supplémentaires à ce modèle, à savoir les fonctions poétique, phatique et méta-linguistique. (Voir Jakobson, 1960, in Jakobson 1963, p. 216-221). Ces six fonctions s'intègrent dans le modèle de communication suivant:

## Les six fonctions de Jakobson



- 45) Austin distingue dans "How to do things with words", 1962, les "actes" locutionnaire, illocutionnaire et perlocutionnaire. Searle remanie dans "Speech Acts", 1969, quelque peu les notions de Austin, et cherche à analyser la structure des actes illocutionnaires. (Les actes de langage, 1972).
- 46) Pottier (1974) conçoit tout message comme "la formulation de relations entre désignations" (p. 157). Il distingue deux catégories majeures de "formulations", la première étant les formulations descriptives (qualitatives et quantitatives), la seconde les formulations communicatives (modales et locutives). Cette division est celle que nous opérerons pour la phrase, à savoir la division en contenu propositionnel et contenu modal.
- 47) Voir la partie V: "L'homme dans la langue", p. 225-285, dans Benveniste, Problèmes de Linguistique Générale I, 1966, et "L'appareil formel de l'énonciation", p. 12-19 dans Langages 17, 1970.
- 48) Maingueneau relie, lui aussi, les concepts d'énonciation et de pragmatique, tout en faisant observer la confusion des niveaux syntaxique, sémantique et pragmatique:
- "Si .. l'énonciation se confond de plus en plus avec la "pragmatique", la linguistique pour sa part, a de plus en plus mal à maintenir l'étanchéité de ses trois compartiments syntaxe, sémantique, pragmatique ..".
- (Maingueneau, 1976, p. 150).
- 49) Nous sommes d'avis que les modèles reproduits en note 44 sont suffisamment opératoires pour situer les indices

linguistiques de l'énonciation et repérer la cohérence textuelle qui s'établit à ce niveau.

Cependant, nous présentons, à titre illustratif, un "modèle de communication" plus complexe, emprunté à Wunderlich. Wunderlich propose in "Pragmatique, situation d'énonciation et Deixis", (Langages 26, p. 34-59), un modèle sur la base de neuf composantes.

Partant de l'observation que "chaque situation d'énonciation comporte

- ce qu'énonce un locuteur (= contenu propositionnel)

et

- une interrelation .. établie par cette énonciation entre locuteur et auditeur" (= contenu modal),

Wunderlich conçoit toute situation d'énonciation comme un 9-uplet:

Sit = <Loc, Aud, d, l + p, Phon, Cont, Présup, Intent, Rel

Où: Loc = locuteur.

Aud = interlocuteur.

d = moment de l'énonciation.

l + p = lieu et espace perceptif du locuteur.

Phon = particularités phono-syntaxiques de l'énoncé.

Cont = contenu cognitif de l'énoncé.

Présup = présupposition du locuteur, nécessairement liée à l'énoncé; ces présuppositions comportent au moins 5 sous-composantes:

Présup-Loc: ses connaissances et ses capacités.

Présup-Aud: ce qu'il présume être les connaissances et les capacités du locuteur.

Pré-sup-Aud.p: ce qu'il présume être l'espace perceptif de l'auditeur.

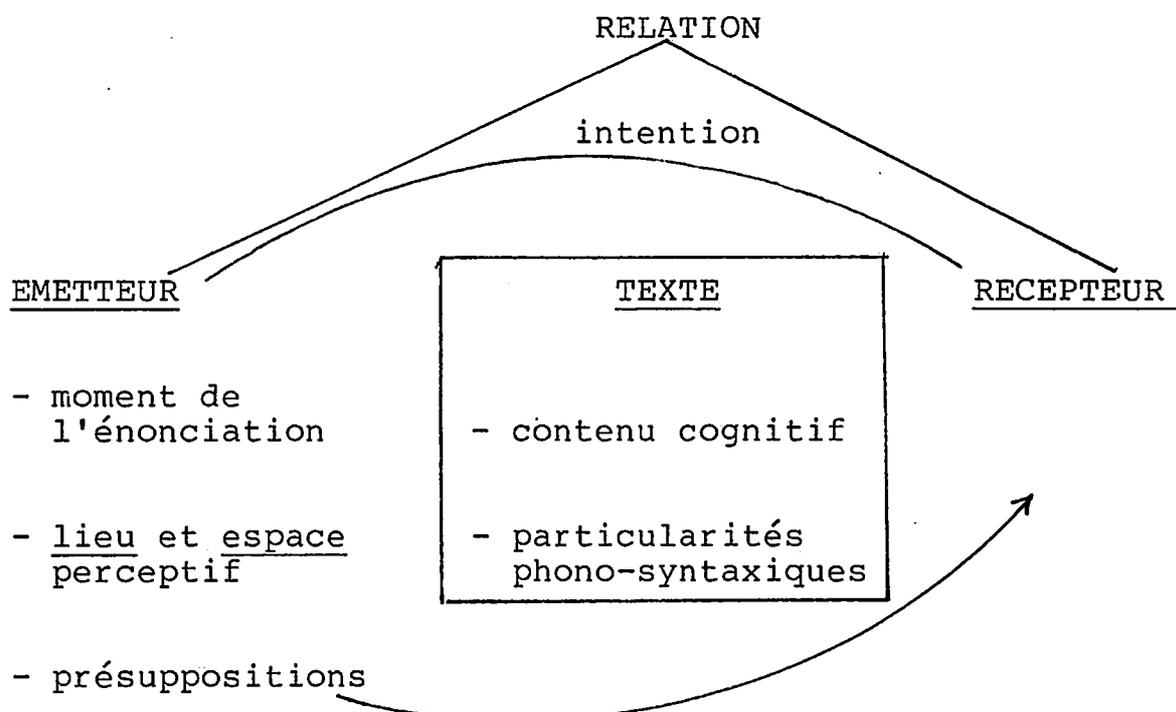
Pré-sup-Soc: la relation sociale entre locuteur et interlocuteur.

Pré-sup-Text: ce qu'il a compris des énoncés précédents.

Intent = l'intention du locuteur liée à cet énoncé.

Rel = l'interrelation entre locuteur et interlocuteur établie par cet énoncé.

Nous pouvons intégrer ces neuf facteurs dans le modèle suivant:



Ce modèle présente l'avantage de situer l'intention et les présuppositions de l'émetteur, deux facteurs qui influent considérablement sur la cohérence textuelle.

50) Citation de Robert Sctrick, in Langue Française 12, 1971, p. 122.

- 51) A. Meunier: Modalités et communication, in Langue Française 21, p. 12.
- 52) "lorsque je considère que .. une inscription sur une feuille de papier constitue, en tant que message, un exemple de communication linguistique, je dois admettre .. que .. cette inscription (a) été produit(e) par un être .. avec certaines intentions".  
(Searle, 1972, p. 52).
- 53) Ducrot et Todorov: Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, 1972, p. 393.
- 54) Todorov signale également la complexité des "modalités":

"la modalité est évidemment la catégorie la plus complexe et son étude pose encore de multiples problèmes. Ainsi l'on peut s'interroger sur la place que doit (ou ne doit pas) occuper ici le registre émotif du langage (.. Bally), ou encore les éléments linguistiques qui rendent possibles les jugements de valeur: "bon" implique-t-il le locuteur d'une manière plus forte que "jaune"? C'est ici également que l'on doit rendre compte de locutions comme "peut-être", "sans doute", etc., dont l'emploi rejoint celui des verbes d'attitude".

(Todorov in Langages 17, p. 7).

#### Chapitre X: Elaboration d'une méthode pour concilier l'analyse de l'unité phrase et l'analyse de l'unité texte.

- 55) Pour l'explication des principes de la "grammaire des cas", nous nous basons surtout sur les articles suivants de Fillmore: The Case for Case, 1968, et Some Problems

for Case Grammar, 1971.

Ce dernier article se trouve en traduction française: Quelques problèmes posés à la grammaire casuelle, dans Langages 38, 1975, numéro intitulé "La grammaire des cas".

Dans cette revue, l'on trouvera également un précieux avant-propos par F. Dubois-Charlier: Les premiers articles de Fillmore, p. 3-18, et l'article de J. M. Anderson: La grammaire casuelle, p. 18-65.

- 56) Voir, à ce titre, l'article de Fillmore: Lexical Entries for Verbs, 1968 b.
- 57) Voir l'article de Hanne Ruus: Sproglig Betydningsanalyse, 1979.
- 58) Faute d'équivalent en français, nous employons le mot anglais pour rester fidèle à la terminologie fillmori-  
enne.
- 59) Fillmore caractérise ainsi le rôle OBJET:
- "Le cas objet est celui de l'entité qui subit le déplacement ou le changement et je continue à le considérer comme le fourre-tout".  
(Fillmore, 1975, p. 70).
- 60) Le point de départ de l'analyse casuelle étant sémantique, et non pas syntaxique, l'on arrive à isoler dans les mêmes rôles casuels, des séquences linguistiques qui varient considérablement quant à la fonction syntaxique et à la construction syntagmatique. C'est cela, précisément, qui présente de l'intérêt pour une analyse comparative.

61) Il convient de signaler que les CAS de la structure profonde de la phrase correspondent, dans une certaine mesure, aux ACTANTS du modèle actantiel:

<u>Fillmore</u>	<u>Greimas</u>
CAS	ACTANTS
prédicateur	force thématique
agent/experiercer	sujet
objet	objet
but	destinataire
source	destinateur
instrument	adjuvant
-	opposant
lieu	-
temps	-

62) L'on peut considérer cette tentative de notre part pour prendre en considération les indices non-propositionnels, comme une continuation de l'analyse casuelle là où Fillmore s'arrête en disant:

"I, at least, remain totally baffled by tenses, modals, determiners, quantifiers and adverbs".  
(Fillmore, 1968 b, p. 393).

63) Par "phrase" nous entendons

une suite de mots commençant par une majuscule et se terminant par un point, point d'interrogation ou point d'exclamation.

Etant donné que l'analyse casuelle de Fillmore est une analyse de la proposition - unité délimitée syntaxique-

ment - et que nous l'employons pour la phrase - unité que nous venons de délimiter matériellement et qui peut contenir plusieurs propositions - un problème se pose quant à la finesse, à l'approfondissement et à l'exactitude de l'analyse.

Le problème sera résolu - ou esquivé - de la manière suivante: par l'analyse casuelle, nous séparons exclusivement les membres principaux de la phrase, et seuls sont portés dans le schéma final (la grille I) les éléments qui intéressent la cohérence transphrastique du texte en question.

#### Chapitre XI: Analyse I: "Mort du Maréchal Vassilevsky, Ancien ministre des forces armées".

- 64) Les parenthèses marquent les membres principaux contenant un verbe fini, membres que l'on aurait pu décomposer, à leur tour, selon l'analyse casuelle.
- 65) "A general noun" est déterminé en ces termes chez Halliday and Hasan, 1976, p. 274-275:

"The class of general noun is a small set of nouns having generalized reference within the major noun classes... They are .. an important source of cohesion. ..".

"A general noun in cohesive function is almost always accompanied by the reference item "the". This "the" is anaphoric, and the effect is that the whole complex "the + general noun" functions like an anaphoric reference item".

Renate Steinitz considère les "general nouns" comme une sorte de proformes:

"(die) .. relativ gering spezifizierter Nomina wie .. Mann,.. Mensch, Ding, Gegenstand, Tatsache, Faktum (sind) als eine Art von Pro-formen bezeichnet worden, die statt spezifizierterer Nomina oder statt grösserer Komplexe gewählt werden können".

(Kallmeyer II, p. 252).

66) Il est à supposer que ces cas, EXPERIENCER, SOURCE et BUT seraient fréquents dans d'autres types de texte; EXPERIENCER serait p.ex. typique d'un poème lyrique, ou d'un autre genre de "confession", et les cas SOURCE et BUT seraient probablement fréquents dans les textes juridiques.

67) Pour le rôle de la nominalisation voir l'article de Sophie Moirand: Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite, dans Langue Française 28.

Dans notre exemple (p. 110), la nominalisation - et l'ellipse - est cataphorique étant donné qu'elle renvoie en avant: le titre sert à attirer l'attention du lecteur et à éveiller son "attente".

C'est ce que Dressler appelle "Texterwartung":

"Mit dem ersten Satz des Textes, den der Hörer vernimmt, stellen sich bei ihm Erwartungen über die Fortführung des Textes ein ..".

(Dressler, 1972, p. 56).

Dressler lie ce fait d'"attente" aux phénomènes de cataphores et d'anaphores de la manière suivante:

"Kataphora erweckt Erwartungen, Anaphora erfüllt Erwartungen".

(Dressler, 1972, p. 57).

- 68) Pour la distinction entre histoire et discours, voir l'article de Benveniste: Les relations de temps dans le verbe français, 1959, p. 237-250, in Problèmes de linguistique générale I.
- 69) "Nous ne parlons pas ici bien entendu, du "présent historique" des grammaires, qui n'est qu'un artifice de style".  
(Benveniste, 1959, note p. 245).
- 70) Comme il n'est pas dans nos intentions d'approfondir chaque problème qui a trait à la cohérence textuelle, nous allons seulement renvoyer à un article récent sur le fait de cohérence que constitue la passivation: dans l'article "Remarques sur le passif" (dans "Le français dans le Monde", 132, p. 53), Jacqueline Pinchon voit le passif sous une optique de relation entre propositions et entre phrases.

Le passif permet d'assurer l'unité et la cohésion du texte,

- 1) en évitant de changer de sujet, et
- 2) en rapprochant le référant du référé.

Pinchon précise:

"ce qui paraît dominer, d'après les études de S. Granger (= "A Contrastive Study of the Passive in English and French", Louvain, 1972), c'est l'organisation thématique de la phrase. Si l'on considère que la phrase comporte un thème qui est un donné et un rhème qui apporte un élément nouveau, et l'ordre thème-rhème est l'ordre habituel, on constate que la phrase passive qui répond à cette organisation correspond à 98,2% des cas".

Tout semble ainsi indiquer que l'analyse de la construction passive doit être effectuée par rapport au contexte et dans une perspective de cohérence textuelle.

Chapitre XII: Analyse II: "La France".

- 71) Extrait d'un manuel de géographie utilisé dans les lycées français. In: Camille Bauer (ed.): Panorama de la France moderne. (New York, 1968, p. 39-40).
- 72) Pour une discussion des expressions locatives, voir Lyons 1977, p. 473 sq., le chapitre 12: SEMANTICS AND GRAMMAR, la section intitulée PREDICATIVE STRUCTURES.
- 73) A ce plan illocutionnaire de la persuasion, participent également les termes mélioratifs, c'est-à-dire les termes qui renferment un jugement positif de la part de l'émetteur, p.ex.

P 1	position remarquable
P 2	l'heureuse disposition
P 9	honorablement
P 11	une des plus évoluées du globe
P 12	remarquable équilibre.

Pour une étude plus affinée des modalités, il serait probablement approprié de porter de tels facteurs modaux - qui relèvent du choix des mots - sous les indices de l'énonciation.

Chapitre XIII: Analyse III: "Généralités sur les obligations et classification.

- 74) L'on remarquera que nous concevons les trois verbes finis

il convient de  
on doit  
nous aurons à

comme des modalités, et les infinitifs

définir  
envisager  
étudier

comme les verbes principaux de la distribution casuelle.

#### Chapitre XIV: Cohérence textuelle - typologie textuelle.

- 75) Nous présentons ici les cinq types de textes que propose Werlich, quoi que nous n'ayons étudié, dans le présent travail, que trois types de textes. (Voir notes suivantes).
- 76) Nous n'avons pas fait l'étude d'un texte argumentatif, étant d'avis que ce genre de texte se prête mieux à une analyse des relations interphrastiques, c'est-à-dire à une analyse des stratégies argumentatives, qu'à la réduction à une structure sémantique de base par une décomposition casuelle.

Pour l'étude des relations interphrastiques, nous renvoyons aux "schémas de mise en texte", "intervenant au niveau de l'interprétation" de Horst Isenberg (voir Isenberg, 1970, Langages 26, p. 61 et notre page 60). Ces "Vertextungstypen" correspondent, dans une large mesure, aux types de connexions ("Kopplungstyper") de Niels Erik Enkvist, 1974.

Pour une analyse de différentes stratégies argumentatives,

nous nous référons à G. Vignaux: L'argumentation, Essai d'une logique discursive, 1976.

- 77) Pour ne pas trop charger le présent travail - dont l'objectif principal est la cohérence textuelle, et non pas une typologie textuelle - nous présentons, en note, un texte d'INSTRUCTION:

1) Faites bouillir 3 litres d'eau salée dans un grand fait-tout. 2) Mettez le riz dans une passoire, rincez-le sous l'eau fraîche, égouttez-le et plongez-le dans l'eau bouillante. 3) Aussitôt l'ébullition reprise, réduisez le feu pour maintenir un petit bouillonnement. 4) Laissez cuire 40 mn. 5) Egouttez-le à fond et servez en accompagnement des rognons au curry.

Cette recette culinaire comporte, dans la catégorie des indices de l'énonciation, neuf occurrences de l'impératif, le mode du commandement qui, tout en instaurant une évidente cohérence pragmatique, servent à conseiller au décodeur, un "comportement futur".

- 78) Les abréviations s'interprètent ainsi:

S = Subject  
P = Predicate  
V = Verb  
C = Complement  
NG = Nominal group  
ADVG = Adverbial group  
ADJG = Adjectival group.

### CONCLUSION

- 79) Nous faisons observer que bien que traitées comme des in-

dices modaux sous la cohérence modale, la transformation passive et la position thématique à l'aide de "c'est..que" participent, tout premièrement, à la cohérence thématique.

- 80) Halliday and Hasan évoquent ce rapport entre manifestations linguistiques de la cohérence textuelle et type de texte (genre) en ces termes:

"A particular text, or a genre, may exhibit a general tendency towards the use of certain features or modes (= of cohesive ties) rather than others".

(Halliday and Hasan, 1976, p. 332).

- 81) L'on trouve chez Enkvist l'idée d'une telle "matrice de cohérence":

"One type of theme-dynamic display is the COHESION CHART, in which the clauses and sentences of a text are numbered and plotted against the various cohesion devices".

(Enkvist, 1973, p. 121).

## BIBLIOGRAPHIE

---

Adam, J.-M.:

Ordre du texte, ordre du discours.

In: Pratiques 13, Paris, 1977, p. 103-111.

Adam, J.-M. et Goldenstein, J.-P.:

Linguistique et discours littéraire.

Paris, 1976, 351 p.

Agricola, E.:

Vom Text zum Thema.

In: Studia Grammatica XI, Berlin, 1976, 211 p.

Anderson, J.:

The Grammar of Case.

Cambridge, 1971, 244 p.

Anscombre, J.-C. et Ducrot, O.:

L'argumentation dans la langue.

In: Langages 42, Paris, 1976, p. 5-28.

Antoine, G.:

La coordination en français. Tome I-II.

Paris, 1958-62, 1408 p.

Austin, J.L.:

How to do Things with Words.

Oxford, 1962, 166 p.

Traduction française: Quand dire c'est faire.

Paris, 1970, 261 p.

Barthes, R.:

L'Ancienne Rhétorique.

In: Communications 16, Paris, 1970, p. 172-229.

Bellert, I.:

On a condition of the coherence of texts.

In: Semiotica 2, 1970, p. 335-363.

(Version allemande in Kallmeyer, 1974, 2).

Benveniste, E.:

Structure des relations de personne dans le verbe.

(1946). In: Problèmes de linguistique générale I, Paris, 1966, p. 225-237.

Benveniste, E.:

La phrase nominale.

(1950). In: Problèmes de linguistique générale I, Paris, 1966, p. 151-168.

Benveniste, E.:

La nature des pronoms.

(1956). In: Problèmes de linguistique générale I, Paris, 1966, p. 251-258.

Benveniste, E.:

Les relations de temps dans le verbe français.

(1959). In: Problèmes de linguistique générale I, Paris, 1966, p. 237-251.

Benveniste, E.:

Les niveaux de l'analyse linguistique.

(1962). In: Problèmes de linguistique générale I, Paris, 1966, p. 119-132.

Benveniste, E.:

L'appareil formel de l'énonciation.

In: Langages 17, Paris, 1970, p. 12-19.

Brekle, H.E.:

Semantik.

München, 1972, 144 p.

Bremond, C.:

Logique du récit.

Paris, 1973, 349 p.

Brinker, K.:

Aufgaben und Methoden der Textlinguistik.

In: Wirkendes Wort 21, 4, 1971, p. 217-237.

Brinker, K.:

Zum Textbegriff in der heutigen Linguistik.

In: IDS 30, 1973, p. 9-41.

Brodda, B.:

(K)Overta kasus i svenskan.

In: Papers from the Institute of Linguistics, University of Stockholm, Publication 18, Stockholm, 1973.

Bühler, K.:

Sprachtheorie.

(1934). 2. Aufl., Stuttgart, 1965, 434 p.

Combettes, B.:

Ordre des éléments dans la phrase.

In: Pratiques 13, Paris, 1977, p. 91-101.

Coquet, J.-C.:

Sémiotique littéraire.

Paris, 1973, 268 p.

Culioli, A., Fuchs, C. et Pêcheux M.:

Considérations théoriques à propos du traitement formel du langage.

Paris, 1970, 49 p.

Daneš, F.:

A Three-level Approach to Syntax.

In: Travaux linguistiques de Prague 1, Prague, 1964,  
p. 225-240.

Daneš, F.:

Zur linguistischen Analyse der Textstruktur.

In: Folia Linguistica 4, 1970, p. 72-78.

Daneš, F.:

Functional Sentence Perspective and the Organization of  
the Text.

In: Papers on Functional Sentence Perspective, Prague,  
1974, p. 106-129.

Daneš, F.:

Papers on Functional Sentence Perspective.

Prague, 1974, 222 p.

Daneš, F. et al.:

Probleme der Textgrammatik.

Berlin, 1976, 211 p.

Dijk, T.A. van:

Some Aspects of Text Grammars.

Paris, 1972, 375 p.

Dressler, W.:

Eine textsyntaktische Regel der idg. Wortstellung.

In: Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung 83,  
Göttingen, 1969, p. 1-25.

Dressler, W.:

Textsyntax.

In: Lingua e Stile 5, 1970 a), p. 191-213.

Dressler, W.:

Textsyntax und Übersetzen.

In: Commentationes Societas Linguisticae Europaeae 3,  
München, 1970 b), p. 64-77.

Dressler, W.:

Modelle und Methoden der Textsyntax.

In: Folia Linguistica 4, 1970 c), p. 64-71.

Dressler, W.:

Einführung in die Textlinguistik.

Tübingen, 1972, 135 p.

Dressler, W.:

Funktionelle Satzperspektive und Texttheorie.

In: Papers on Functional Sentence Perspective, Prague,  
1974, p. 86-105.

Dubois, J. et al.:

Dictionnaire de linguistique.

Paris, 1973, 516 p.

Dubois-Charlier, F.:

Avant-propos: Les premiers articles de Fillmore.

In: Langages 38, Paris, 1975, p. 3-18.

Ducrot, O.:

Présupposés et sous-entendus.

In: Langue Française 4, Paris, 1969, p. 30-43.

Ducrot, O.:

Les indéfinis et l'énonciation.

In: Langages 17, Paris, 1970, p. 91-111.

Ducrot, O.:

De Saussure à la philosophie du langage.

In: John R. Searle: Les actes de langage, Paris, 1972,  
p. 7-34.

Ducrot O. et Todorov, T.:

Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage.  
Paris, 1972, 469 p.

Enkvist, N.E.:

Linguistic Stylistics.  
La Haye, Paris, 1973, 179 p.

Enkvist, N.E.:

Några textlingvistiska grundfrågar.  
In: Teleman & Hultman: Språket i bruk, Lund, 1974, p. 172.

Fillmore, C.J.:

The case for case.  
In: Bach & Harms (eds.): Universals in Linguistic Theory,  
New York, 1968 a), p. 1-88.

Fillmore, C.J.:

Lexical Entries for Verbs.  
In: Foundations of Language 4, 1968 b), p. 373-393.

Fillmore, C.J.:

Some Problems for Case Grammar.  
In: O'Brien (ed.): Linguistics: Developments of the Six-  
ties - View Points for the Seventies. Georgetown Mono-  
graphic Series on Language and Linguistics, Washington  
D.C., 1971, p. 35-56.  
Traduction française: Quelques problèmes posés à la gram-  
maire casuelle.  
In: Langages 38, Paris, 1975, p. 65-80.

Firbas, J.:

Non-Thematic Subjects in Contemporary English.  
In: Travaux linguistiques de Prague 2, Paris, 1966,  
p. 239-256.

Firbas, J.:

Some Aspects of the Czechoslovak Approach to Problems of Functional Sentence Perspective.

In: F. Daneš: Papers on Functional Sentence Perspective, Prague, 1974, p. 11-38.

Fuchs, C. et Le Goffic, P.:

Initiation aux problèmes des linguistiques contemporaines. Paris, 1975, 127 p.

Gardin, J.-C.:

Les analyses du discours.

Neuchâtel, 1974, 178 p.

Germain, C.:

La notion de situation en linguistique.

Ottawa, 1973, 168 p.

Greenbaum, S.:

Studies in English Adverbial Usage.

London, 1969, 202 p.

Greimas, A.J.:

Sémantique structurale.

Paris, 1966, 202 p.

Greimas, A.J.:

Du sens.

Paris, 1970, 313 p.

Greimas, A.J. et al.:

Essais de sémiotique poétique.

Paris, 1972, 238 p.

Grevisse, M.:

Le bon usage,

Paris, 1969, 1228 p.

Grimes, J.E.:

The Thread of Discourse.

La Haye, Paris, 1975.

Gülich, E.:

Makrosyntax der Gliederungssignale im gesprochenen Französisch.

München, 1970, 319 + 77 p.

Gülich, E. et Raible, W. (ed.):

Textsorten. Differenzierungskriterien aus linguistischer Sicht.

Frankfurt, 1972, 241 p.

Gülich, E.:

Überlegungen zur Anwendung von Methoden und Ergebnissen textlinguistischer Forschung in Französischunterricht der Sekundarstufe II.

In: Die Neueren Sprachen Neue Folge 23, 1974.

Halliday, M.A.K.:

Options and Functions in the English Clause.

(1969). In: Householder (ed.): Syntactic Theory 1. Structuralist. Harmondsworth, 1972, p. 248-357.

Halliday, M.A.K.:

Language Structure and Language Function.

In: Lyons, J. (ed.): New Horizons in Linguistics, Harmondsworth, 1970, p. 140-165.

Halliday, M.A.K.:

Explorations in the Functions of Language.

London, 1973, 140 p.

Halliday, M.A.K.:

The Place of "Functional Sentence Perspective" in the System of Linguistic Description.

In: Daneš, F. (ed.): Papers on Functional Sentence Perspective, Prague, 1974, p. 43-53.

Halliday, M.A.K. and Hasan, R.:

Cohesion in English.

London, 1976, 374 p.

Hansen, Aa.:

Moderne Dansk - I. Analyse.

København, 1967, 373 p.

Haroche, Cl., Henry, P. et Pêcheux, M.:

La sémantique et la coupure saussurienne: langue, langage, discours.

In: Langages 24, 1971, p. 93-106.

Harris, Z.:

Mathematical Structures of Language.

New York, 1968, 230 p.

Harris, Z.:

Discourse Analysis.

In: Harris, Z.: Papers in Structural and Transformational Linguistics. Dordrecht, 1970, p. 313-379.

Hartmann, P. und Vernay H. (ed.):

Sprachwissenschaft und Übersetzen.

München, 1970, 156 p.

Harweg, R.:

Pronomina und Textkonstitution.

München, 1968, 392 p.

Hazaël-Massieux, M.-C.:

Mélanges. Support, Apport et Analyse du discours.

In: Le français moderne 45, Paris, 1977, p. 156-164.

Householder, F.W.:

Syntactic theory 1. Structuralist, Selected Readings.  
Harmondsworth, 1972, 362 p.

Ihwe, J.:

On the Validation of Text Grammars in the "Study of  
Literature".

In: Papiere zur Textlinguistik, Band 4, Hamburg, 1974,  
74 p.

Isenberg, H.:

Überlegungen zur Texttheorie.

ASG - Bericht Nr. 2, 1968.

Isenberg, H.:

Der Begriff "Text" in der Sprachtheorie.

ASG - Bericht Nr. 8, 1970, p. 22.

Isenberg, H.:

Einige Grundbegriffe für eine linguistische Texttheorie.

In: Daneš, F. & Viehweger, D. (ed.): Probleme der Text-  
grammatik, Berlin, 1976.

Jakobson, R.:

Linguistique et poétique.

In: Essais de linguistique générale, Paris, 1963,  
p. 209-247.

Jones, L.K.:

Theme in English Expository Discourse.

Illinois, 1977, 308 p.

Källgren, Gunnel:

Innehåll i text.

Stockholm, 1979.

Kallmeyer, W. et al.:

Lektürekolleg zur Textlinguistik, Bd. 1, Einführung.  
Frankfurt, 1974, 288 p.

Kallmeyer, W. et al.:

Lektürekolleg zur Textlinguistik, Bd. 2, Reader.  
Frankfurt, 1974, 304 p.

Katz, J.J.:

Propositional Structure and Illocutionary Force.  
Sussex, 1977, 249 p.

Kristeva, J.:

Epistémologie de la linguistique (Hommage à E. Benveniste).  
In: Langages 24, 1971, p. 3-13.

Lakoff, R.:

Language in Context.  
In: Language 48, 1972, p. 907-927.

Lang, E.:

Semantik der koordinativen Verknüpfung.  
Berlin, 1977, 320 p.

Lanzi, L.:

Anaphore et Récit.  
In: Communications 16, 1970, p. 133-142.

Lindgren, K.B.:

Zur Klärung des Begriffes "Satz".  
In: Sprache der Gegenwart 30, 1973, p. 199-208.

Lundquist, L.:

Les modalités de l'énonciation: de l'analyse structurale  
vers une analyse pragmatique.  
In: CEBAL 4, Copenhague, 1978, p. 23-47.

Lundquist, L.:

From Text Coherence to Text Typology.

In: Papers from the Fifth Scandinavian Conference of Linguistics. Lund, 1979.

Lyons, J.:

Semantics. Vol. I + II.

Cambridge, 1977, 897 p.

Maillard, M.:

Essai de typologie des substituts diaphoriques.

In: Langues Française 21, 1974, p. 55-71.

Mainqueneau, D.:

Initiation aux méthodes de l'analyse du discours.

Paris, 1976, 192 p.

Martinet, A.:

Eléments de linguistique générale.

Paris, 1964, 238 p.

Martinet, A.:

Cas ou fonctions?

In: La linguistique 8, 1, 1972, p. 5-24.

Meunier, A.:

Modalités et communication.

In: Langue Française 21, 1974, p. 8-26.

Meyer, P.G.:

Satzverknüpfungsrelationen. (Ein Interpretationsmodell für situationsunabhängige Texte).

Tübingen, 1975, 95 p.

Milic, L.T.:

Stylists on Style.

New York, 1969.

Moirand, S.:

Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite.

In: Langue Française 28, 1975.

Morris, C.:

Signs, Language and Behaviour.

1946.

Novák, P.:

On the Three-level Approach to Syntax.

In: Travaux linguistiques de Prague, 2. Paris, 1966,  
p. 219-223.

Nøjgaard, M.:

Litteraturens univers - Indføring i tekstanalyse.

Odense, 1976, 387 p.

Nøjgaard, M.:

Litterær tekstanalyse.

Odense, 1976, 183 p.

Ogden, C.K. and Richards, I.A.:

The Meaning of Meaning.

London, 1966.

Petöfi, J. and Rieser, H.:

Some Arguments against Counterrevolution.

In: Linguistics 188, 1977, p. 11-22.

Pinchon, J.:

Remarques sur le passif.

In: Le français dans le monde, 132, 1977, p. 51-53.

Plett, H.F.:

Textwissenschaft und Textanalyse.

Heidelberg, 1975, 354 p.

Pottier, B.:

Linguistique générale.

Paris, 1974, 338 p.

Propp, V.J.:

Morphologie du conte.

Paris, 1970, 241 p.

Quirk, R. et al.:

A Grammar of Contemporary English.

London, 1972, 1120 p.

Rastier, F.:

Systématique des isotopies.

In: Greimas et al.: Essais de sémiotique poétique. Paris, 1972, p. 80-107.

Rastier, F.:

Essais de sémiotique discursive.

Paris, 1973, 230 p.

Robin, R.:

Histoire et linguistique.

Paris, 1973, 306 p.

Rommetveit, R.:

On Message Structure.

London, 1974, 143 p.

Rumelhart, D.E.:

Notes on a Schema for Stories.

In: Representation and Understanding, New York, 1975,  
p. 211-236.

Ruus, Hanne:

Sproglig betydningsanalyse. Semantiske roller i tekster.  
Nydanske studier 10, København, 1979.

Saussure, F. de:

Cours de linguistique générale.  
Paris, 1974.

Scharlau, B.:

Die Anaphorik und ihre Relevanz für Übersetzungen.  
In: Hartmann, P. & Vernay, M. (ed.): Sprachwissenschaft  
und Übersetzen. München, 1970, p. 78-92.

Schlieben-Lange, B.:

Linguistische Pragmatik.  
Stuttgart, 1975, 148 p.

Schmidt, S.J.:

Texttheorie.  
München, 1973, 184 p.

Sctrik, R.:

Quelques problèmes posés par une description de surface  
des modalités en français.  
In: Langue Française 12, 1971, p. 112-126.

Searle, J.R.:

Speech Acts.  
London, 1969, 203 p.  
Traduction française: Les actes de langage. Paris, 1972,  
261 p.

Setterkorn, W.:

Pragmatique et rhétorique discursive.  
In: Journal of Pragmatics 1, 1977, p. 195-210.

Silman, T.:

Probleme der Textlinguistik.

Heidelberg, 1974, 149 p.

Simonin-Grumbach, J.:

Linguistique Textuelle et Etude des Textes Littéraires.

In: Pratiques 13, 1977, p. 77-90.

Sitta, H. et Brinker, K. (ed.):

Studien zur Texttheorie und zur deutschen Grammatik.

Düsseldorf, 1973, 287 p.

Steinitz, R.:

Nominale Proformen.

In: Kallmeyer, W. et al.: Lektürekolleg zur Textlinguistik,

Band 2: Reader. Frankfurt, 1974, p. 246-265.

Stempel, W.-D.:

Beiträge zur Textlinguistik.

München, 1971, 302 p.

Todorov, T.:

La grammaire du récit.

In: Langages 12, 1968, p. 94-102.

Todorov, T.:

L'énonciation.

Paris, 1970, 122 p.

Togeby, O.:

Om sprog. En introduktionsbog.

Copenhagen, 1977, 200 p.

Trubetzkoy, N.S.:

Grundzüge der Phonologie.

Prague, 1939.

(Edition française: Principes de Phonologie, Paris, 1949).

Vignaux, G.:

L'argumentation. Essai d'une logique discursive.

Genève, 1976, 338 p.

Waterhouse, V.:

Independent and Dependent Sentences.

In: Householder, F.W. (ed.): Syntactic theory 1. Structuralist. Harmondsworth, 1972, p. 66-81.

Weinrich, H.:

Tempus. Besprochene und erzählte Welt.

Stuttgart, 1964, 358 p.

Weinrich, H.:

Textsyntax des französischen Artikels.

In: Kallmeyer, W. et al.: Lektürekolleg zur Textlinguistik, Band 2: Reader. Frankfurt, 1974, p. 266-293.

Weinrich, H.:

Sprache in Texten.

Stuttgart, 1976, 356 p.

Werlich, E.:

Typologie der Texte.

Heidelberg, 1975, 140 p.

Werlich, E.:

A Text Grammar of English.

Heidelberg, 1976, 315 p.

Wunderlich, D.:

Pragmatik, Sprachsituation, Deixis.

Stuttgart, 1968, 32 p.

Traduction française: Pragmatique, situation d'énonciation, et deixis. In: Langages 26, 1972, p. 34-59.

This analysis of text coherence was originally intended as a syntactic description of text coherence in various text types.

However, two things became evident: first, that syntactic marking of text coherence - "syntactic" in the traditional sense, such as pronouns, the use of articles, etc. - was insufficient and inadequate for the description of text coherence as it acts on different levels in the text.

Secondly, it turned out that syntax, one aspect of traditional linguistics, which has the sentence as its object of research, was not indiscriminately applicable where the text was the object of research.

This means that it is not possible by the aid of a purely syntactic description apparatus to extract the text constituting and the text specific forms of text coherence.

The failure of syntax as a procedure for text analysis is explained by the impossibility of regarding the text as a closed structure like the sentence, and by the consequent impossibility of subjecting it to an immanent analysis on the level of "LA LANGUE"; on the contrary, texts must be considered as open dynamic processes and must therefore be tackled as the executive side of language on the level of "LA PAROLE".

The result of these deliberations was to reject structuralist sentence linguistics in favour of speech act linguistics, and to replace the traditional division of linguistics into the fields of

syntax  
        semantics  
and  
        pragmatics

by the theory of the three fundamental speech acts which Searle suggests in SPEECH ACTS, namely

        the reference act  
        the predication act  
and  
        the illocutionary act.

This tripartite principle applies to any utterance, which means an individual sentence as well as a text as a whole, and it can therefore be taken to be a basic structure from which both sentence and text are generated into a surface structure; consequently, the analysis of the manifestation of coherence in texts can be made via these three speech acts, which ramify throughout sentence and text.

On the basis of this analytical view of language, (Part I)<sup>+) , I put forward first a new theory about the structuring of the text on three levels, the thematic, the semantic and the pragmatic level (Part III); secondly, I work out an analysis model (Part IV), which is then, on the basis of Fillmore's case grammar and supplemented by the three basic concepts of co-reference, semantic isotopy and connectors (Part II), applied to different types of texts (Part V) in order to extract the three forms of text coherence. In my conclusion, I state the hypothesis that text constituting, that is to say the realization via the linguistic manifestations of the three forms of text coherence, is text type specific, and that text coherence can form the basis of a text typology.</sup>

---

+) By (Part -) I refer to parts of this book.

This new theory (Part III) to the effect that three forms of coherence may be identified, namely

the thematic coherence,  
the semantic coherence,

and

the pragmatic coherence

is based directly on Searle's theory about

the reference act,  
the predication act

and

the illocutionary act.

This is so because the thematic coherence constitutes itself via the reference act, the object of which is to point out and identify an element in the outer world; and also because the semantic coherence is established via the predication act, and finally because the pragmatic coherence is generated via the illocutionary act, which denotes the intention and purpose of the utterance.

These theories about the three dimensions of language and the three text structures are too abstract to be applied right away to the analysis of coherence in concrete texts. The transition from theory to practice, from hypothesis to analysis is established by the aid of Fillmore's Case Grammar, as in that work he makes a tripartite division which seems to represent a fairly close parallel to those outlined above. The point is that in each individual sentence Fillmore distinguishes between the following constituents:

modalities,  
verb,

and

case<sub>1</sub> ..... case<sub>n</sub>.

The modalities can be incorporated into the pragmatic structure of the text, whereas the verb phrase establishes the semantic structure of the text by instituting certain relations between nominal elements, which thereby become different in respect to case in relation to the verb phrase and to each other. The thematic structure of the text follows - by and large - the nominal elements, which are placed in the focal position of the sentence, i.e. topmost and first in the hierarchy of cases.

In the analysis of the semantic coherence, I operate with a list of case roles which has been drawn up by Danish and Swedish linguists especially with a view to text analysis. The list comprises: Cause, Agent, Instrument, Receiver, Experiencer, Concrete Object, Abstract Object, Concrete Source, Abstract Source, Goal, Result, Moment, Duration, Direction and Static.

In the pragmatic coherence, the modalities are expressed in person, tense, mood, and voice as suggested by Benveniste in "L'homme dans la langue" and "L'appareil de l'énonciation", to which must be added connectors, metatextual references and transformations of the standard sentence. The thematic coherence of the texts is described in accordance with Daneš' hypothesis about the five textual thematic progression forms (Part III).

By means of the above description apparatus, supplemented with basic concepts such as co-reference, semantic isotopy and connectors, I describe the coherence in three different types of text:

an obituary (Chapter XI),

a text from a geography book (Chapter XII),

and

a legal text book (Chapter XIII).

The analysis of the various surface manifestations of coherence forms and the extraction of various basic structures result in the following characteristics of the three texts:

The obituary: Here the text coherence is constituted via a constant thematic progression, with the main actor, the deceased, in focal position in almost all the sentences. This main actor creates coherence in the semantic structure by almost invariably filling the case role of AGENT, frequently combined with the role of MOMENT. This semantic structure: AGENT-MOMENT, which gives the text a narrative quality, can be related to what may be called the obituary text type, the purpose of which is to tell the reader about somebody's actions (AGENT) at certain times (MOMENT).

The coherence in the pragmatic structure is created through consistency in the use of modality, namely the 3rd person, which ensures the objective quality of the text, i.e. it is not sender/receiver orientated; and through the indicative, which lends an assertive illocutionary value to the text.

The use of tense alternates between "passé composé" and "passé simple", which anchors the text in the level of "le discours" and that of "l'histoire", respectively.

The geography textbook: The coherence of the geography textbook "La France" is likewise created by a constant thematic progression with "La France" in the subject/focal position, often in pronominalized form. The semantic structure shows a clear coherence with AGENT or CONCRETE OBJECT as its theme, and with LOCALISATION or the static predication as its rheme.

The pragmatic coherence is created by constant use of the indicative, the 3rd person and the present tense, which

classify the text as assertive in the first analysis. However, a close analysis reveals two different kinds of present tense in the text - an a-temporal tense and one anchored in the present time. This shows that the text is persuasive and operative, which is further supported by the rhetoric transformation, the personification.

The constant thematic progression (one and the same referent) and the semantic coherence in the basic structure: AGENT-LOCALISATION/Ø may be considered text typical of a geography textbook: the position of a country (LOCALISATION), its qualifications (the static predication: Ø) and active part (AGENT) in a wider context.

The persuasive quality of this French textbook on France for French students lends a slightly demagogic air to the text.

The legal textbook: The legal textbook is characterised by a break in the coherence of the thematic structure. The thematic coherence is broken first by too many metatextual interpolations, secondly by the use of the main referent "les obligations" in several meanings; as a result there is no co-reference to the same phenomenon in the outer world in spite of repetition of the same noun.

In the semantic structure, the case role analysis reveals a coherence in the role of ABSTRACT OBJECT, that is connected with a static predication, which may be considered to be typical of definitions.

The pragmatic structure contains two characteristic realisations of coherence. The first is the metatextual interpolations, i.e. expressions by which the author refers to the situation of enunciation in itself, to the reader, paragraphs, objects, etc. In this way the author tries to anchor the text in the reality of the reader.

The second form of pragmatic text coherence is created by means of connectors, i.e. connective particles that specify the relation between the various parts of the text. The connectors of the textbook sample in question are of an explicative and conclusive kind, which can be directly related to the type of text: didactic text whose purpose is to explain relations between abstract phenomena.

It is on the basis of these analysis results, which may seem to form a rather flimsy foundation, that in my conclusion I advance a hypothesis about coherence between text type and text coherence. Behind this hypothesis is a postulate that any particular text type is a linguistic incoding of specific relations between a particular type of nominal items, and that the linguistic incoding is carried out for a particular purpose, i.e. with a particular decoding in mind. The items in the surrounding world (= the referents) which are identified and isolated as the theme(s) of the text via the reference act, and the relations which are established between these items via the predication act can be located in the semantic and thematic structure, whereas the illocutionary force of the text, i.e. its purpose leaves traces on the modalities of the pragmatic structure in the form of a given speech act.

The above hypothesis, which is the conclusion of the theory and the analysis of this dissertation, can only be verified or condemned through the analysis of text coherence in large corpora of several types of text.

But prior to such testing, the inventory and classification of both modalities and case roles should be given a final touch as far as defining and delimiting the various categories are concerned. These are fields of research of obvious text linguistic relevance since they comprise the

fundamental essence of the text constituting process: text  
as a form of communication about relations between phenomena  
in our outer world.

